

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique  
Université Moustafa Ben Boulaid, Batna 2



Faculté des lettres et des langues étrangères  
Département de langue et littérature françaises

# Cours de linguistique



Préparé par Dre. Soraya HADJARAB

Destiné aux étudiants de 3<sup>ème</sup> année en langue et littérature françaises

2022-2023

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique  
Université Moustafa Ben Boulaid, Batna 2



Faculté des lettres et des langues étrangères  
Département de langue et littérature françaises

# Cours de linguistique



Préparé par Dre. Soraya HADJARAB

Destiné aux étudiants de 3<sup>ème</sup> année en langue et littérature françaises

2022-2023

# Sommaire

<b>Présentation du polycopié pédagogique</b> .....	4
--	---

## **Introduction à la matière**

De la linguistique de la langue vers la linguistique de la parole. ....	7
---	---

## **Chapitre I : Les unités d'analyse linguistique**

1. Du son à la phrase. ....	10
2. Phrase et énoncé. ....	13
3. Discours, énoncé et texte. ....	17
3.1 La notion de discours. ....	17
3.2 Énoncé et texte. ....	19
4. Exercices et corrigés. ....	22

## **Chapitre II : Les linguistiques discursives**

1. La linguistique textuelle. ....	30
1.1 Les grandes notions de la LT. ....	31
1.1.1 Cohérence et cohésion. ....	31
1.1.1.1 Les marques de la cohésion. ....	34
1.1.1.2 La cohérence et l'interprétation du discours. ....	40
1.1.2 La progression thématique. ....	41
1.1.3 La typologie textuelle. ....	43
1.1.3.1 Prototypes et séquences. ....	43
1.1.3.2 Modes de classement. ....	47
1.2 Vers une pragmatique textuelle. ....	49
2. L'analyse du discours. ....	52
2.1 L'AD une discipline à l'intérieur des études de discours. ....	53
2.2 Les caractéristiques du discours. ....	54
2.3 Les genres de discours. ....	60
2.4 Types et genre de discours. ....	62
3. Exercices et corrigés. ....	64

## **Chapitre III : Les théories pragmatiques**

1. La pragmatique cognitive. ....	82
1.1 La critique cognitiviste de la théorie des actes de langage. ....	82
1.2 La théorie de la pertinence. ....	84
1.2.1 Efforts et effets cognitifs. ....	85
1.2.2 La pertinence. ....	85
1.2.3 L'interprétation des énoncés. ....	86
2. La pragmatique intégrée. ....	90
2.1 Signification conceptuelle et signification procédurale. ....	92
2.2 La présupposition et le sous-entendu. ....	94
2.2.1 La présupposition. ....	94
2.2.2 Le sous-entendu. ....	95
2.3 L'interprétation de l'énoncé. ....	96
3. Exercices et corrigés. ....	99

<b>Conclusion</b> .....	104
-------------------------	-----

<b>Références bibliographiques</b> .....	105
--	-----

## Présentation du polycopié pédagogique

Ce présent polycopié pédagogique se conçoit comme la deuxième partie d'un précédent cours portant sur les méthodes et les théories linguistiques (MTL) qui a été expertisé et validé par les instances scientifiques (2017). Si le premier cours se focalisait sur la linguistique structurale afin de permettre à l'étudiant d'acquérir un savoir référentiel sur les travaux de F. de Saussure et ses disciples, ce deuxième cours met la lumière sur les linguistiques discursives et les théories pragmatiques qui marquent le passage vers un renouveau dans les études du langage. Ainsi deux notions de base apparaissent principalement au centre du contenu présenté : le discours et le contexte.

### L'objectif général du cours

Cette matière permettra à l'étudiant d'acquérir un savoir disciplinaire et un répertoire lexical spécialisé en domaine linguistique, aussi maîtriser et pouvoir par la suite exploiter ce savoir théorique dans ses futures recherches empiriques.

### Les objectifs spécifiques du cours sont les suivants

- Amener l'étudiant à distinguer entre les unités d'analyse auxquelles s'intéresse la linguistique structurale et le *discours*, objet d'étude des sciences du langage qui s'inscrivent dans le courant pragmatique.
- Présenter à l'étudiant les fondements de la linguistique textuelle et de l'analyse de discours qui ont en commun la prise en compte de la dimension transphrastique des énoncés (texte-discours).
- Faire le rapprochement entre les deux disciplines afin de lui permettre de situer la différence entre elles.
- Revenir sur la réflexion pragmatique à travers deux théories pragmatiques en l'occurrence la pragmatique cognitive et la pragmatique intégrée pour que l'étudiant prenne conscience de l'importance du *contexte* dans l'interprétation des discours et comprendre le processus mis en œuvre dans cette interprétation.

### La structure du polycopier

Le cours se compose d'une introduction à la matière et de trois chapitres comprenant chacun des exercices avec leurs corrigés. Le premier chapitre porte sur les unités d'analyse

linguistique : du son au texte (discours). Le deuxième chapitre nous présente les linguistiques qui prennent en charge l'étude des grandes unités d'analyse (le texte et le discours) : la LT et l'AD. Quant au troisième chapitre il s'intéresse aux problèmes relatifs à l'interprétation de l'énoncé considéré comme l'unité minimale de la constitution des discours et cela en abordant deux théories pragmatiques à savoir la théorie de la pertinence et la pragmatique intégrée. Le cours se clôture par une conclusion.

**Les pré-requis indispensables pour suivre les enseignements contenus dans le polycopié**

- Avoir des connaissances sur la linguistique en tant que domaine scientifique, autrement dit connaître son objet d'étude, ses concepts de base et ses différentes branches.
- Connaître les théories et les modèles d'analyse qui s'inscrivent dans le courant structuraliste et cela à des fins comparatives avec les travaux qui s'inscrivent dans le courant pragmatique.

**Le public visé :** Les étudiants de 3<sup>ème</sup> année en langue et littérature françaises.

**Volume horaire et mode d'évaluation (S5 et S6)**

Unité d'enseignement	Matière	Crédits	Coefficient	Volume horaire hebdomadaire			VHS 15 semaines	autre	Mode d'évaluation	
	Intitulé			Cours	TD	TP			Contrôle continu	Examen
UEF1 Etude de la langue Code UEF3.1 Crédits : 12 Coefficients: 06	Linguistique	4	2	1h30	1h30	/	45h00	55h00	50%	50%

# **Introduction à la matière**

## **De la linguistique de la langue à la linguistique de la parole**

Le cours de linguistique générale de Ferdinand de Saussure est un ouvrage fondateur qui a marqué toute la linguistique du 20<sup>ème</sup> siècle. Les faits de langue y sont conçus différemment et c'est par là que s'est introduit dans le paysage scientifique une nouvelle discipline : la linguistique. Afin de parvenir à cet objectif épistémologique, l'objet d'étude désormais du linguiste est spécifique et son autonomie justifiera la naissance même de cette nouvelle science. Cette démarche l'oblige à distinguer dans les faits de langage caractérisés par l'hétérogénéité, langue et parole : « *En séparant la langue de la parole, on sépare du même coup : 1° ce qui est social de ce qui est individuel ; 2° ce qui est essentiel de ce qui est accessoire et plus ou moins accidentel.* » (Saussure, 1972 cité in Garric et Calas, 2007 : 3).

### **Tout d'abord, pour une linguistique de la langue**

Saussure définit l'objet de la linguistique comme suit :

Notre définition de la langue suppose que nous en écartons tout ce qui est étranger à son organisme, à son système, en un mot tout ce que l'on désigne par le terme de "linguistique externe". Cette linguistique-là s'occupe pourtant de choses importantes, et c'est surtout à elles que l'on pense quand on aborde l'étude du langage. (Saussure, 1972 cité in Garric et Calas, 2007 : 3).

La linguistique moderne et structurale est conçue donc comme une linguistique interne qui s'intéresse entièrement au fonctionnement du système linguistique. Elle met hors du champ de ses études toutes déterminations externes (historiques, sociales, culturelles, politiques ou géographiques). Saussure ne nie pas pour autant leur existence et accepte pour en rendre compte de discuter de la linguistique de la parole. La linguistique ainsi définie a initié un vaste champ de recherche qui, progressivement, a donné lieu à des théorisations plurielles, mais pour lesquelles la compétence (la langue) reste le terrain d'investigation au détriment de la performance (la parole).

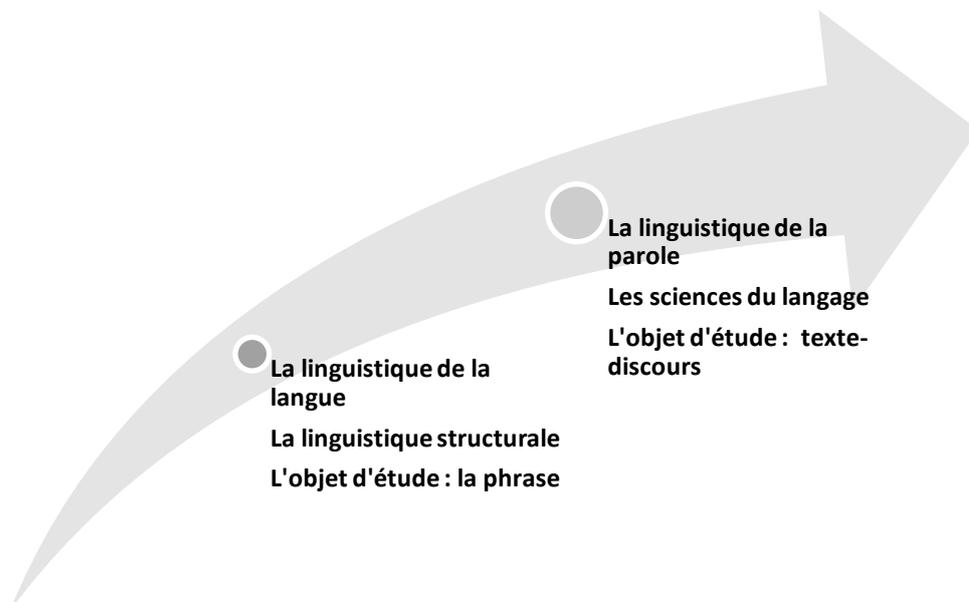
### **Ensuite, un intérêt pour la parole**

C'est à partir des années 1970 que les

investigations sur les lois structurales fort abstraites organisant les codes phonologiques, syntaxiques, et lexicaux qui caractérisent jusqu'à ces dix ou vingt dernières années l'entreprise linguistique, quelles qu'aient été en leur temps et quelles que soient toujours leur pertinence et leur nécessité, sont en même temps apparues à certains comme l'arbre cachant la forêt des réalités de la langue dans son fonctionnement et ses dysfonctionnements. (Kerbrat-Orecchioni, 1980 : 5)

Les travaux de Saussure n'ont certainement pas permis de comprendre intégralement les faits de langage dans leur complexité mais ils ont favorisé des progrès considérables sur la connaissance des langues naturelles. Ceux-ci ont finalement débouché sur de nouvelles préoccupations linguistiques qui, paradoxalement, nécessitent de se réappropriier les notions jusqu'à lors écartées de parole et de performance.

Ce qui caractérise les nouvelles recherches actuelles sur le langage, c'est l'émergence de travaux qui approche les énoncés comme discours et libère de ce fait le langage de l'arbitraire de ses unités et de ses règles structurales dans lesquels il était longtemps cloîtré. Il ne s'agit pas à proprement parler d'une nouvelle discipline, mais d'un espace d'échange mouvant entre diverses disciplines : les sciences du langage. Chacune d'elle étudiant cet objet à travers un point de vue qui lui est propre : analyse de la conversation, théories de l'argumentation, de la communication, sociolinguistique, ethnolinguistique, analyse du discours (la liste n'est pas exhaustive). Il est à noter que ces échanges ne se font pas sans conflit mais tout en restant ouvert en tant que domaine d'investigation sur des champs connexes : les sciences humaines et sociales (sociologie, psychologie, histoire, philosophie ...) dont la dimension langagière occupe une place et pas des moindre dans les questionnements de nombreux chercheurs.



**Chapitre I :**  
**Les unités d'analyse linguistique**

## Introduction

Plusieurs niveaux d'analyse sont définis par la linguistique structurale ou de la langue et sont étudiés dans des disciplines différentes. Ces niveaux sont notamment les sons, les mots et les phrases. Aujourd'hui, on voit de plus en plus la profusion du terme « discours » dans les sciences du langage qui est « *le symptôme d'une modification dans notre façon de concevoir le langage* ». (Maingueneau, 2014 a : 41). En effet, le discours, sous toutes ses formes (récits, dialogues, textes de presse, etc.), occupe dans les recherches et les débats en sciences du langage une place centrale. Cette notion est beaucoup utilisée, suite à l'influence du courant pragmatique qui prône la prise en considération du contexte dans les études linguistiques. Toutefois, ses définitions multiples prouvent à quel point le terme en question est polysémique et, à lui seul, soulève plusieurs problèmes.

Dans ce chapitre nous allons nous intéresser aux différentes unités d'analyses linguistiques en partant de la plus petite à la plus complexe tout en soulignant leur appartenance au courant structuraliste (la linguistique de la langue) ou au courant pragmatique (la linguistique de la parole)

### 1. Du son à la phrase

Intuitivement les locuteurs peuvent distinguer deux niveaux d'analyse linguistique : **les mots** qu'ils utilisent pour former **des phrases** leur permettant d'exprimer des idées à l'oral ou à l'écrit. Toutefois, le mot en tant qu'unité de sens n'est pas l'unité minimale d'analyse car il peut souvent être segmenté en unités plus petites ayant un sens. Ces unités sont les morphèmes.

- **Le morphème** : le morphème est la plus petite unité d'analyse ayant un son et un sens. Par exemple le mot *gentiment* contient à la fois le sens du mot *gentil* et du suffixe *-ment* qui signifie de manière. Le sens du mot *gentiment* est le résultat de l'addition de ses deux particules de sens. Le morphème est l'objet d'étude de **la morphologie**.
- **Le mot** : le mot est une unité de sens qui a une fonction référentielle, une image acoustique qui renvoie à un concept, il fait référence à des objets réels ou virtuels faisant partie de l'univers de référence du locuteur. **La sémantique lexicale** est la discipline qui étudie les mots et leurs significations.
- **Le syntagme** : le syntagme est une autre unité de sens qui fonctionne au sein d'une phrase en entretenant des relations particulières avec d'autres syntagmes. Par exemple dans la phrase : *L'ami de Marie aime les glaces*. Les éléments « *l'ami de Marie* » forment une

unité de sens au sein de la phrase. On peut le déduire du fait qu'on peut remplacer toute cette unité par le pronom « il » comme elle peut aussi faire l'objet d'une question :

**Il** aime les glaces

**Qui** aime les glaces ? (réponse : l'ami de Marie)

La discipline qui étudie la manière dans les syntagmes peuvent être combinés pour former des phrases simples et complexes est **la syntaxe**.

- **La phrase** : la phrase forme une unité de sens mais tout comme le mot elle n'est pas une unité minimale d'analyse car elle est constituée de syntagmes. La signification de la phrase se construit à partir de l'addition des significations des mots qui la compose et des relations qu'ils entretiennent entre eux. Par exemple la signification de la phrase « L'enfant court » se résume dans : il y a un enfant qui accomplit maintenant l'action de courir.

Le domaine qui s'intéresse à l'étude du sens des phrases est **la sémantique compositionnelle**.

Dans la grammaire française, la phrase simple est constituée minimalement d'un sujet suivi d'un verbe voire d'un complément et la phrase complexe contient plus d'une proposition.

**Exemples :**

L'ami de Marie aime les glaces. (Phrase simple)

Michel a dit à Paul que Fred pense que l'ami de Marie aime les glaces. (Phrase complexe)

- **Le phonème** : Il existe un élément encore plus petit que le morphème, le son appelé phonème, et contrairement à tous les niveaux d'analyse que nous avons présentés jusqu'alors du morphème à la phrase, il n'est pas porteur de signification. Toutefois, il conduit à un changement de sens, il a une *fonction distinctive*. Par exemple, remplacer le son [d] dans le mot dur par le son [m] fait changer le mot dur en mur. L'étude des phonèmes et l'objet de la **phonologie**.

**Tableau récapitulatif : Les unités d'analyse linguistique de la plus petite à la plus grande**

Unités	Phonèmes	Morphèmes	mots	Syntagmes	phrases
Exemples	[a] [e] [u] [f] [b] [g]	rapide dé-fais-able	maison chemin de fer	mon ami aime les fleurs	Max est fort Jean croit que max est fort
Domaines d'étude	phonologie	morphologie	morphologie (forme) sémantique (sens)	syntaxe	syntaxe (forme) sémantique (sens)

(Zuferey, et Moeschler, 2010 : 71)

Nous avons omis de mentionner dans cette présentation des unités d'analyse l'énoncé qui est l'objet d'étude de la pragmatique qui, elle, est une linguistique de la parole. L'énoncé n'est pas un objet structurellement supérieur à la phrase mais différent de toutes les unités d'analyse citées (qui font l'objet d'une linguistique interne) de par la prise en compte du contexte dans lequel il a été produit (linguistique externe). Nous discuterons dans le point qui suit de ce qui distingue la phrase de l'énoncé.

### Domaines et unités de l'analyse linguistique (Garric et Calas, 2007 : 5)

Domaines de l'analyse linguistique	Unités	Exemples
<b>La phonétique</b> est l'étude scientifique des sons de la parole du point de vue de la production articulaire, de leur transmission dans l'espace et de leur réception auditive.	Le son	Qui ne connaît quelques difficultés à prononcer « Un chasseur sachant chasser... » ? Quelles propriétés déclenchent ces difficultés ?
<b>La phonologie</b> est l'étude, comme le précédent domaine, de la face sonore du langage mais elle adopte un point de vue fonctionnel. Elle envisage les sons en regard de leur rôle de la communication linguistique pour identifier ceux dotés d'une fonction distinctive dans la langue traitée.	Le phonème	Un parisien prononce « r » différemment d'un Bourguignon. Les deux sons obtenus ont-ils chacun un rôle distinctif en français ?
<b>La morphologie</b> est l'étude des unités significatives minimales d'une langue. Elle isole ces unités indivisibles et analyse selon quel processus elles se combinent pour former de nouvelles unités de sens.	Le morphème	L'enfant qui produit « vous disez » ne fait que généraliser une règle de construction, laquelle ?
<b>La syntaxe</b> est l'étude de la phrase. Elle analyse selon quelles règles les unités de sens se combinent pour former des unités d'un niveau supérieur.	La phrase	La phrase « je lis la critique de Chomsky » est ambiguë. De quelle organisation syntaxique chaque interprétation résulte-elle ?
<b>La sémantique</b> est l'étude de la signification des unités linguistique ainsi que de leurs relations.	Le sème	On dira « il frappe son frère », « il bâte son frère », « il le frappe au visage » mais non « il le bâte au visage », pourquoi ? quels sèmes ou quelles propriétés sémantiques entre en jeu ?
<b>La pragmatique</b> <sup>1</sup> est l'étude de l'usage de la langue comme pratique énonciative intersubjective contextuellement située et dotée d'un pouvoir de faire	L'acte de langage	Que l'on nous demande « peux-tu me passer le sel ? » ou « passe-moi le sel », nous effectuons le même acte pourquoi ?

<sup>1</sup> Il est nécessaire d'évoquer ici le statut de la pragmatique par rapport à la linguistique. Certains théoriciens principalement français la considèrent comme une discipline fille de la linguistique, on parle alors de pragmatique linguistique ou de **pragmatique intégrée**. Dans cette perspective elle se rajoute à la sémantique pour rendre compte des aspects dont celle-ci ne traite pas, des questions souvent embarrassantes auxquelles les sémanticiens n'ont pas de réponses. D'autres chercheurs voient en elle une science à part entière et une discipline autonome dont le principal paradigme est **la pragmatique cognitive**. Ce dernier courant s'exerce sur le territoire anglo-saxon. (voir chapitre III)

## 2. Phrase et énoncé

Pour distinguer la phrase de l'énoncé, on peut dire que :

**La phrase** est le résultat de règles de formation syntaxiques, à laquelle on attache une **signification**. La signification, tout comme la phrase, doit être comprise comme une abstraction. Une phrase n'est pas le résultat d'un acte de parole ou d'un acte de communication du locuteur : elle n'est que le produit de règles propres au système linguistique, dont la caractéristique principale est la **grammaticalité**. [...]

A la phrase nous opposons l'**énoncé**, défini comme l'énonciation d'une phrase, la réalisation effective d'une phrase dans le discours du locuteur. C'est l'énoncé qui est l'objet d'observation, auquel on associe non pas une signification, mais **un sens**. (Moeschler et Auchelin, 2009 : 186).

Cette distinction entre phrase et énoncé d'une part et entre signification et sens d'autre part, n'est pas seulement de nature théorique, relevant de deux domaines certes différents, toutefois complémentaires la **linguistique** et la **pragmatique**. Cette distinction est aussi d'ordre qualitatif. En effet, le sens de l'énoncé ne peut être réduit à la signification de la phrase. L'énoncé est sémantiquement plus riche pour la simple raison qu'une bonne partie des éléments qui contribuent à la détermination de son sens dépendent de sa **contextualisation**. Les expressions déictiques le montre d'ailleurs parfaitement, comme les pronoms de première et deuxième personne (je, tu), ainsi que les adverbes de lieu et de temps comme *ici* et *maintenant*.

**Exemple** : Maintenant je me sens bien ici

Les déictiques ont, quel que soit le locuteur, le lieu et le moment de l'énonciation la même signification lexicale, à savoir la même **référence virtuelle**, alors que prononcés par Jacques ou par Antoine ils n'ont pas le même sens, à savoir la même **référence actuelle**. (Moeschler et Auchelin, 2009 : 187).

### Distinction entre phrase et énoncé

La phrase	L'énoncé
Elle a une signification Elle appartient au domaine de la linguistique Elle est coupée du contexte Elle a une référence virtuelle Elle est nécessairement grammaticale	Il a un sens Il appartient au domaine de la pragmatique Il est contextualisé Il a une référence actuelle Il peut être agrammatical

La distinction entre phrase et énoncé dépasse le cadre terminologique pour toucher au contenu empirique et pratique. En effet, nous pouvons observer trois différences importantes entre phrase et énoncé. (Zuferey et Moeschler, 2010 : 28-29)

*Premièrement*, certains énoncés ne sont pas des phrases : il y a des énoncés qui correspondent à des phrases non grammaticales, mal formées, et des énoncés qui ne peuvent être produits par aucune règle syntaxique (ce sont *des expressions*, au sens de Banfield 1995).

### **Exemples :**

#### **1 / Phrases mal formées :** (réponses de Pierre)

Jean : Qu'est ce que tu lui as dit ?

Pierre : Je lui ai dit que ben, alors, mon vieux, j'en crois pas une ligne

Pierre : Ben oui, mais quand même

#### **2 / Expressions**

Une bière, et je suis heureux !

Joli, le but !

Mon Dieu ! Quel gâchis !

*Deuxièmement*, une phrase peut avoir plusieurs significations, à savoir être ambiguë. La vocation des énoncés n'est pas de véhiculer plusieurs sens.

Exemple : J'ai vu la star est son *gorille*.

*Troisièmement*, une phrase dont la signification est univoque peut recevoir des sens différents dans des contextes différents.

Exemple : Le facteur vient de passer.

Cette phrase peut recevoir au moins quatre sens différents, si le contexte permet l'accès à des hypothèses contextuelles<sup>2</sup>. C'est la relation entre hypothèse contextuelle et énoncé qui produit à chaque fois un sens différent.

---

<sup>2</sup> « De manière générale, on peut dire que toute hypothèse que l'auditeur d'un énoncé est capable de se représenter, soit par sa mémoire, sa perception, ou par déduction logique, et qui contribue à l'interprétation d'un énoncé, fait partie du contexte dans lequel cet énoncé est traité. Nous définissons donc la notion de contexte comme étant l'ensemble des hypothèses que le locuteur se représente mentalement et qui contribuent à l'interprétation de l'énoncé ». (Zuferey et Moeschler, 2012 : 11)

Contexte	Énoncé	Hypothèses contextuelles	Sens
Quelle heure est-il ?	Le facteur vient de passer	Le facteur passe à 11 heures	Il est 11 heures
Bruit d'une voiture		On va chercher le courrier dès que le facteur est passé	Va chercher le courrier
Bruit d'une voiture		On libère le chien dès que le facteur est passé	On peut libérer le chien
Il y a du courrier ?		On sait qu'il y a du courrier quand on a levé le courrier	Je ne sais pas

**Conclusion** : le sens de l'énoncé ne correspond généralement pas à la signification de la phrase. Pour comprendre le sens de l'énoncé, l'interlocuteur doit faire des **inférences**<sup>3</sup> sur la base de la signification de la phrase et l'hypothèse contextuelle.

- **Comment le sens de l'énoncé est enrichi par la pragmatique ?**

L'enrichissement pragmatique est le passage de la signification linguistique au sens de l'énoncé par la prise en considération des données contextuelles. Ce sens pragmatique riche se fait via l'usage du langage qui relève du processus inférentiel<sup>4</sup>. (Zuferey et Moeschler, 2010 : 30).

L'enrichissement peut être aussi le résultat de l'environnement linguistique comme c'est le cas dans les exemples suivants : (Zuferey et Moeschler, 2010 : 30)

1 / Le sujet d'un verbe transitif spécifie le sens du verbe marcher.

**Un enfant** marche à 12 mois.

**Ma voiture** marche à 100 à l'heure.

**Ma montre** marche.

<sup>3</sup> C'est une activité de raisonnement, une opération de déduction qui consiste à tenir pour vraie une proposition en raison de son lien avec d'autres propositions déjà tenues pour vraies.

<sup>4</sup> Les processus inférentiels mettent en jeu la réflexion, le raisonnement, la faculté de déduction de l'interlocuteur. Pour comprendre une phrase, il faut disposer de certaines connaissances qui permettent de faire des hypothèses sur l'état d'esprit, les connaissances et les intentions du locuteur de la phrase. Ces connaissances préalables n'ont rien de linguistique et ne font l'objet d'aucune association conventionnelle préalable à l'interprétation de la phrase. **Exemple** : - **Pensez-vous que les pizzas sont bonnes ici ? – Il paraît que le cuisinier est napolitain.** Les inférences ne sont pas transmises par les phrases prononcées mais indispensables à leur interprétation.

2/ L'objet direct du verbe ouvrir spécifie son sens.

Axel a ouvert **un compte** en Suisse.

Abi a ouvert **son cadeau**.

Nath a ouvert **la porte**.

Jacques a ouvert **la séance** par des mots de bienvenue.

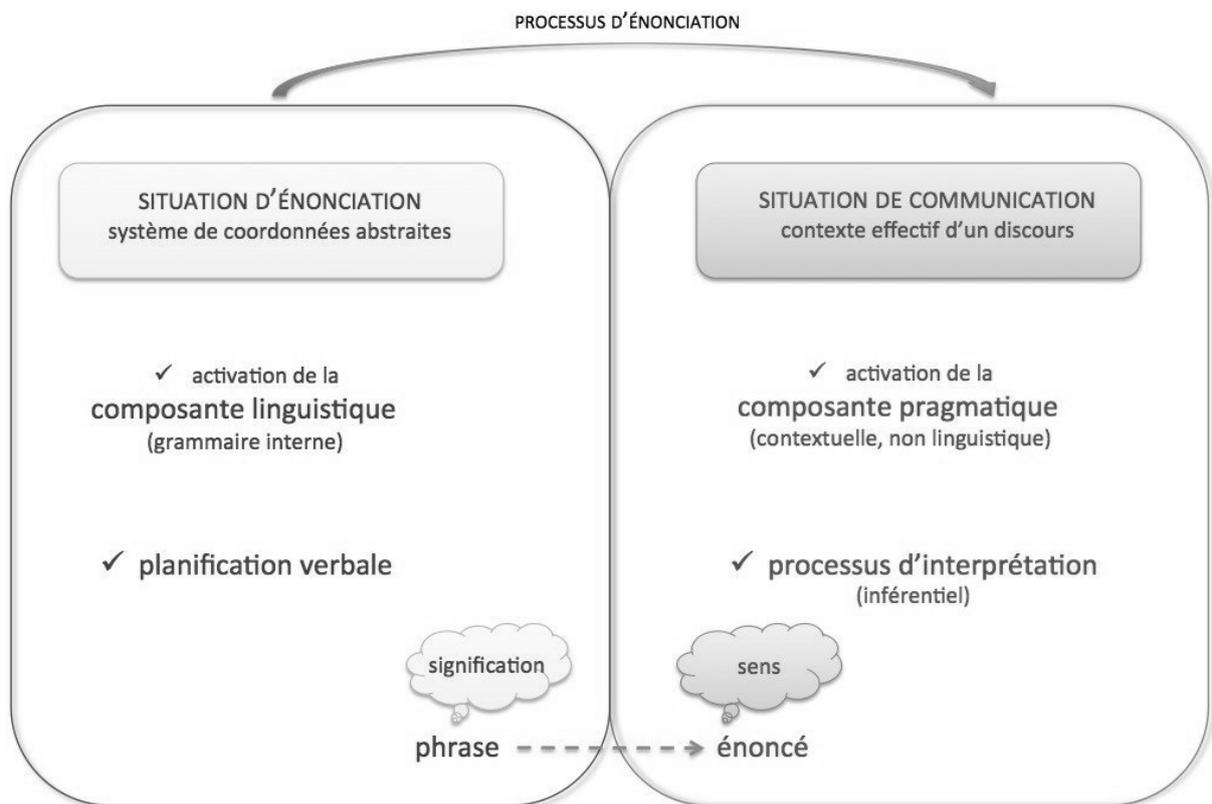
3/Le type de nom (concret ou abstrait, etc.) détermine le sens de l'adjectif (plat).

Abi ne boit que de l'**eau** plat.

Ma voiture a un **pneu** plat.

Anne a trouvé cette **histoire** plutôt plate.

Jacques déteste les **paysages** plats.



(Billières, 2015)

### **3. Discours, énoncé et texte**

#### **3.1 La notion de discours**

Le champ de l'analyse du discours est connu pour être instable. Cette instabilité revient à l'instabilité même de son objet d'étude : le discours. En effet, « discours » s'emploie au singulier comme au pluriel (Maingueneau, 2014 a et 2014 b) :

- Au singulier (substantif non comptable) lorsqu'il réfère à l'activité verbale en général (ex : l'analyse du discours, le domaine du discours, cela relève du discours, le discours structure nos croyances ...)

- Au pluriel (substantif comptable) lorsqu'il réfère à des événements de parole qui se caractérisent par la particularité (Ex : les discours s'inscrivent dans des contextes) ou à des ensembles textuels plus ou moins abondants (ex : les discours qui traversent une société, les discours de la publicité ...)

Cette polyvalence lui permet de faire à la fois référence à des objets empiriques d'analyse et de recherches sur le fonctionnement des textes (il y a des discours) et à quelque chose qui transcende tout acte de communication particulier faisant de lui une notion approchée par les théories philosophique (l'homme est soumis au discours).

#### **❖ Le discours dans l'usage courant**

Dans les pratiques langagières quotidiennes, le mot « discours » peut désigner des énoncés solennels (le discours du président de la république) ou faire péjorativement référence à des paroles sans effet (c'est des discours, que des paroles !).

#### **❖ Le discours chez les linguistes**

Les linguistes opposent traditionnellement le système linguistique à son actualisation en contexte. À partir de là, ils définissent communément le discours comme « l'usage de la langue » auquel certains d'autres ajoutent une dimension communicationnelle. Le discours est organisé de sorte que la communication réussisse. En linguistique, « discours » entre dans trois oppositions majeures : discours et phrase, discours et langue et discours et texte (Maingueneau, 2014 b).

Opposé à la langue (système abstrait), le discours est un objet concret, réalisé à partir de matériaux de nature essentiellement linguistique, et formant une unité plus ou moins complète et autonome, ce qui implique qu'il soit de dimension supérieure à la phrase(ou son équivalent oral) : l'émergence de l'analyse du discours est corrélative de la prise de conscience de l'existence de règles et principes de cohérence transphrastique (mécanismes anaphoriques, isotopies, grammaire de texte, etc.) (Orecchioni, 2015 : 27)

**1/ Discours et phrase** : dans cette opposition le discours est considéré comme une unité linguistique « **transphrastique** », c'est-à-dire qui se compose d'un ensemble de phrases entretenant des relations.

**2/ Discours et langue** : dans cette opposition la langue est conçue comme système qui s'oppose à son usage en contexte. Cette opposition se rapproche par certains aspects de la dichotomie « langue/parole » du CLG de F. de Saussure.

Dans la littérature anglophone, la notion « language in use » fréquemment utilisée comme paraphrase de « discours » combine parfaitement les deux oppositions susmentionnées : textuelle (discours vs phrase) et contextuelle (discours vs langue).

« *Le discours est souvent défini de deux façons : un type particulier d'unité linguistique (au-delà de la phrase, et une focalisation sur l'usage de la langue* ». (Schiffrin, 1998 : 20 cité in Maingueneau, 2014 b : 18).

**3/ Discours et texte** : Les relations entre les deux termes sont très complexes au point où certains linguistes ne jugent pas nécessaires d'établir une différence entre eux.

Selon Maingueneau : « la relation entre *texte* et *discours* est différente si l'on associe à *un ensemble de textes* un seul discours (1), ou à *chaque texte* un discours (2) » (2014 b : 31)

Dans le premier cas, le discours existe au-delà des textes particuliers qui le composent. Par exemple « le discours de la psychiatrie » recouvre un ensemble plus ou moins vaste de textes de genres très divers (ouvrages théoriques, règlements d'hôpitaux, manuels...).

Dans cette acception de sens, « discours » peut correspondre à des entités de nature très diverses (Maingueneau, 2014 b : 32) :

- Une discipline : le discours de la géographie, de l'histoire, de la physique...
- Un positionnement dans un champ (un courant idéologique) : le discours communiste, le discours islamiste, le discours féministe, le discours surréaliste...
- Une thématique : le discours sur la sécurité, le discours sur l'Afrique, le discours sur l'amour...
- La production associée à un air déterminé de la société : discours journalistique, le discours administratif ...
- Des productions verbales qui sont spécifiques à une catégorie de locuteurs (discours d'une identité sociale) : le discours des infirmières, le discours des mères de familles, discours des jeunes, discours des femmes...

Dans le deuxième cas de figure, à un texte répond un discours qui renferme un besoin ou un but communicationnel (exprimer des idées, expliquer, convaincre, orienter...etc). Le discours

est ce qui sous-tend, donc, un texte et motive sa production. Un texte que le lecteur ou l'auditeur à la fin doit interpréter pour en saisir le sens et lui donner une réalité communicationnelle. Autrement dit le texte doit être interpréter comme un discours.

Partant de cette idée, la relation entre texte et discours a été condensée dans une sorte de formule mathématique : Discours = texte + contexte que J-M Adam trouve trompeuse et qu'il recommande d'écarter, bien qu'il soit le premier à contribuer à sa diffusion, pour deux raisons.

Premièrement, « *elle laisse entendre une opposition et une complémentarité des concepts de texte et de discours alors qu'il s'agissait de dire que ces deux concepts se chevauchent et se recourent en fonction de la perspective d'analyse choisie.* » (2011 : 38)

Deuxièmement, parce qu'il faut tenir compte du passage de la conception sociolinguistique de l'analyse du discours à sa redéfinition comme discipline herméneutique à part entière. Cette ouverture au travail interprétatif n'est possible qu'en situant les sources interprétatives au cœur des textes mêmes. (Adam, 2008)

Nous pourrions rajouter une autre distinction qui provient elle aussi de la linguistique, il s'agit de la distinction entre « discours » et « récit » (ou « histoire ») qui appartient initialement au domaine de l'énonciation. Emile Benveniste avait, en effet, opposé le discours comme type d'énonciation ancré dans la situation d'énonciation (ex : Tu viendras demain ?) au récit coupé de la situation d'énonciation ( ex : Il se dirigea tout droit vers le mur »). Cette dernière distinction a passé dans l'usage courant, elle est largement répondue dans l'enseignement secondaire.

### **3.2 Énoncé et texte**

Les linguistes disposent de plusieurs vocables pour désigner les productions verbales. En plus de « discours », ils utilisent aussi « énoncé » et « texte ».

**3.2.1 L'énoncé :** Comme le discours, l'énoncé a plusieurs valeurs selon les oppositions dans lesquelles il se trouve (Maingueneau, 2014a : 45-46).

**1/ Énoncé/ Énonciation :** l'énoncé s'oppose à l'énonciation comme le produit à l'acte de production. De ce point de vue, l'énoncé est la trace verbale de l'énonciation. Dans ce sens, la taille de l'énoncé importe peu ; il peut s'agir d'un mot, de quelques mots ou d'un livre entier.

**2/** Chez certains linguistes, l'énoncé est *l'unité élémentaire de la communication verbale* douée de sens et syntaxiquement complète. Les énoncés seront de types divers :

(Une phrase : « Fred est malade »/ un syntagme : « Quelle fille ! »/ un mot : « Paul ! », « Oh ! », etc.)

**3/ Énoncé/ Phrase :** la phrase prise hors contexte s'oppose à la multitude d'énoncés qui lui correspondent selon la variété des contextes ou cette phrase peut figurer. (Voir l'exemple du facteur cité plus haut).

**4/ Énoncé = Texte :** l'énoncé a aussi une valeur à peu près équivalente à celle de « texte » quand il désigne une séquence verbale qui forme *une unité de communication complète* (longue ou courte) relevant d'un genre de discours déterminé (un bulletin de météo, un roman, un article de journal, un proverbe, une tragédie, graffitis, etc.)

L'énoncé se rapporte à la visée communicative de son genre de discours (un journal télévisé vise à informer, une publicité à persuader le consommateur...etc.)

**3.2.2 Le texte :** le texte est un énoncé formant un tout, constituant *une totalité cohérente*. La linguistique textuelle étudie cette cohérence. Le texte désigne aussi bien les productions verbales écrites que les productions orales « *qui sont structurées de manière à durer, à être répétées, à circuler loin de leur contexte original. C'est pourquoi dans l'usage courant on parle plutôt de textes littéraires, de textes juridiques, et l'on répugne à parler de texte pour une conversation* ». (Maingueneau, 2014a : 46)

Un texte peut être produit par plusieurs locuteurs (conversation, débat...lors desquels il y a échange verbal). Les voix des locuteurs peuvent aussi être hiérarchisées comme c'est le cas dans le discours rapporté.

Quoique le terme de « texte » soit le plus communément utilisé en référence à une réalisation linguistique, on peut l'étendre à d'autres formes signifiantes qui répondent aux mêmes critères d'unité, de visée et de cohérence. Le texte peut se caractériser par l'hétérogénéité où des signes linguistiques sont associés à des signes iconiques (photos, dessins...)

La diversification des techniques d'enregistrement et de restitution de l'image et du son est en train de modifier considérablement la représentation traditionnelle du texte : ce n'est plus seulement un ensemble de signes sur une page, ce peut être un film, un enregistrement sur bande magnétique, un logiciel sur une disquette, un mélange de signes verbaux, musicaux et d'images sur un cédérom... (Maingueneau, 2014a : 47).

## **Conclusion**

Dans ce premier chapitre nous avons examiné les différentes unités linguistiques, formant une hiérarchie, en allant de la plus petite unité jusqu'à l'unité la plus complexe tout en s'attendant à monter les différentes disciplines qui ont pour objets d'études ces unités. Plusieurs notions ont

été ainsi mises en revue : le phonème, le morphème, le mot, le syntagme, la phrase et le texte. De plus, ce chapitre revient sur les oppositions phrase VS énoncé et phrase VS discours permettant à l'étudiant de comprendre la différence entre les études structurales et les sciences du langage qui prennent en compte la notion de contexte écartée par la linguistique de la phrase. Le chapitre suivant à juste titre mettra la lumière sur les linguistiques discursives.

## 4. Exercices et corrigés

### Exercice 1 :

**Objectif :** Savoir identifier les unités et les niveaux d'analyse linguistique.

### Consigne :

1/Relever les phrases qui composent le texte suivant.

2/Procéder ensuite à la segmentation de la 3<sup>ème</sup> phrase en syntagmes, ensuite à la segmentation des syntagmes en mots/morphèmes.

3/Donner la suite de phonèmes qui composent les morphèmes suivants : musée, capitale, tableau, parisiens.

**Texte :** Paris est la capitale économique, la capitale politique et la capitale culturelle de la France. La ville compte beaucoup de lieux célèbres dans le monde entier comme « la tour Eiffel », « l'Arc de Triomphe » et « Notre-Dame de Paris ». Les musées parisiens aussi sont très connus. Il y a, par exemple, le musée du Louvre. C'est le plus grand musée de France. On peut voir dans le musée du Louvre des tableaux magnifiques. Le plus célèbre est certainement « La Joconde » de Léonard de Vinci.

### Corrigé :

1/

Le texte	
Ph1	Paris est la capitale économique, la capitale politique et la capitale culturelle de la France.
Ph2	La ville compte beaucoup de lieux célèbres dans le monde entier comme « la tour Eiffel », « l'Arc de Triomphe » et « Notre-Dame de Paris ».
Ph3	Les musées parisiens aussi sont très connus.
Ph4	Il y a, par exemple, le musée du Louvre
Ph5	C'est le plus grand musée de France
Ph6	On peut voir dans le musée du Louvre des tableaux magnifiques
Ph7	Le plus célèbre est certainement « La Joconde » de Léonard de Vinci.

2/

Phrase 3	
Les musées parisiens aussi sont très connus.	
Syntagmes	
SN	SV
Les musées parisiens aussi	sont très connus

<b>Mots</b>		<b>Mots</b>	
Les/ musées/ parisiens/ aussi		Sont/ très/ connus/	
<b>Morphèmes</b>		<b>Morphèmes</b>	
Les/ musée/s/ parisien/s/ aussi		Sont/ très/ connu/s	
<b>Phonème</b>			
musée	capitale	tableau	parisiens
[M] [y] [z] [e]	[K] [a] [p] [i] [t] [a] [l]	[T] [a] [b] [l] [o]	[P] [a] [ʁ] [i] [z] [j] [ɛ]

## Exercice 2 : Un discours et des textes

**Objectif :** Comprendre la notion de discours et saisir la relation entre texte et discours.

**Consigne :**

Lire les textes suivants et dire à quels discours appartiennent-ils ?

Selon quelles entités peuvent-ils être classés.

### Texte 1 :

L'insuffisance veineuse est un trouble de la circulation dans les veines des jambes. Les femmes sont davantage concernées par cette pathologie, dont la fréquence augmente aussi avec l'âge. 70% des femmes de plus de 80 ans sont ainsi touchées. Phlébite et thrombose veineuse périphérique accroissent aussi le risque de survenue d'une insuffisance veineuse. Il existe deux types topographiques d'insuffisance veineuse : superficielle ou profonde. La superficielle est celle visible, les *varices*. La profonde est celle des phlébites en aigue avec un risque de passage à la chronicité au décours.

### Texte 2 :

La moelle osseuse - à ne pas confondre avec la moelle épinière, située dans la colonne vertébrale - est une substance semi-liquide grasseuse qui se situe dans les os longs et les os plats, en particulier dans les vertèbres, les omoplates et le bassin chez l'adulte. Elle renferme des cellules très précieuses, appelées cellules souches hématopoïétiques, qui donnent naissance aux cellules du sang : les globules rouges (hématies) qui transportent l'oxygène, les globules blancs (leucocytes), qui contribuent à l'immunité, et les plaquettes qui aident à la coagulation.

### Texte 3 :

On ne naît pas femme : on le devient. Aucun destin biologique, psychique, économique ne définit la figure que revêt au sein de la société la femelle humaine ; c'est l'ensemble de la civilisation qui élabore ce produit intermédiaire entre le mâle et le castrat qu'on qualifie de féminin. Seule la médiation d'autrui peut constituer un individu comme un *Autre*. En tant qu'il existe pour soi, l'enfant ne saurait se saisir comme sexuellement différencié. (*Simone de Beauvoir, Le deuxième sexe, 1949*)

#### **Texte 4**

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, si j'interviens aujourd'hui à cette tribune, Ministre de la Santé, femme et non-parlementaire, pour proposer aux élus de la nation une profonde modification de la législation sur l'avortement, croyez bien que c'est avec un profond sentiment d'humilité devant la difficulté du problème, comme devant l'ampleur des résonances qu'il suscite au plus intime de chacun des Françaises, et en pleine conscience de la gravité des responsabilités que nous allons assumer ensemble. Mais c'est aussi avec la plus grande conviction que je défendrai un projet longuement réfléchi et délibéré pour l'ensemble du gouvernement, un projet qui, selon les termes même du président de la République, a pour objet de «mettre fin à une situation de désordre et d'injustice et d'apporter une solution mesurée et humaine à un des problèmes les plus difficiles de notre temps.

*(Le 26 novembre 1974, Simone Veil se présente à l'Assemblée nationale pour défendre une loi qui fera histoire. Face à un hémicycle essentiellement composé d'hommes, elle porte le texte ouvrant l'accès à l'IVG)*

#### **Texte 5**

Tout au long de notre vie, nous faisons des rencontres plus ou moins marquantes et certaines d'entre elles finissent par se transformer en une belle histoire d'amitié. Les amies, les vraies, sont des êtres indispensables dans nos vies. Elles nous soutiennent, nous apportent de la joie, des moments de partage, de bienveillance et de complicité sans rien attendre en retour. Toutefois, cette société individualiste ne nous facilite pas toujours la tâche. Les déceptions et les désillusions sont nombreuses. Pourtant, il faut garder espoir ... À force de rencontres et de hasards de la vie, nous réussissons à créer un cercle d'amies fidèles à tel point qu'on finit par les considérer comme des membres de notre famille.

#### **Texte 6**

L'amitié est un sentiment reliant des personnes qui ne sont pas de la même famille, mais qui s'apprécient fortement. Des amis sont des personnes qui se connaissent bien et s'estiment l'une l'autre. Ils peuvent avoir les mêmes activités ou la même passion : ceci a pu être à l'origine de leur amitié. Les relations d'amitié ont évolué selon les époques. On dit qu'on reconnaît ses amis dans l'adversité. En effet, un ami vient toujours en aide lorsqu'on a des difficultés. Dans un sens plus large, l'amitié désigne toute forme d'association où les partenaires s'entendent bien et ont confiance l'un dans l'autre. Mais il arrive que des personnes aient l'habitude de dire « mon ami(e) », bien qu'elles connaissent à peine leur interlocuteur, ou qu'elles le disent alors qu'elles ne le pensent pas.

### Texte 7

L'Armandie est une brasserie qui propose des plateaux de fruits de mer à Paris, elle a été créée en 1932 dans une ancienne grange à fourrage pour les chevaux. Le restaurant porte le nom de famille du fondateur de l'établissement, Monsieur Armandie.

Aujourd'hui, notre chef vous propose une cuisine traditionnelle raffinée, élaborée avec des produits frais, de saison dans un décor feutré, en plein cœur du 15ème arrondissement de Paris. Une grande terrasse vous accueille en été et en hiver tout au long de la journée. Un must : nos plateaux de fruits de mer ! L'Armandie a le plaisir de vous proposer une large sélection de fruits de mer frais, servis sur place ou à emporter. Dégustez-les chez nous avec un verre de vin ou une coupe de Champagne dans une ambiance décontractée et chic. Choisissez une de nos compositions ou créez votre propre plateau, notre écailler sera ravi de vous conseiller.

### Texte 8

LA PASSION AVAIT DÉJÀ UNE COULEUR,  
MAINTENANT ELLE A UNE FORME.

RENAULT  
QUALITY MADE

ON SE SOUVIENT TOUJOURS DE LA PREMIÈRE FOIS OÙ L'ON A VU LA  
**NOUVELLE RENAULT CLIO.**

CHANGEONS DE VIE  
CHANGEONS L'AUTOMOBILE

RENAULT

### Texte 9

J'ai fui l'Afghanistan avec ma famille, mes parents et mon frère à cause de la guerre. Malheureusement, nous nous sommes perdus en cours de route. J'ai heureusement pu les retrouver grâce à un ami parti en Iran, où ils ont réussi à s'installer. Ce jour où j'ai eu mon frère au téléphone, j'étais tellement heureux, je n'y croyais ! J'ai dû m'asseoir quelques minutes pour réaliser ce qu'il se passait !

Je suis arrivé seul en Italie, ou j'ai longtemps trainé dans les rues. Après y être resté un an, j'ai quitté l'Italie pour venir en France, parce que je voulais étudier, et que l'Italie n'est pas vraiment faite pour les études. Je suis arrivé en France en Février 2013. Mais à Paris aussi, je suis resté deux semaines dans les rues, avant d'être pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance.

### **Texte 10**

On s'en tire pas avec eux [les hommes politiques algériens]. C'est à plus rien y comprendre. C'est de véritables poulpes. C'est même des requins. Un requin il mange tout et ne laisse rien. C'est trop. Je n'ai jamais voté et ne voterai jamais, wallah21 ! Je préfère voter pour un mouton, au moins il a de la viande à offrir. Notre pays a du potentiel. On devrait vivre la belle vie. On a du pétrole et du gaz. Où sont-ils ?

### **Texte 11**

Je risque ma vie, je ne suis pas un simple voyageur. Je pars sur une barque de 4 m 90 à 11 heures du soir. C'est un risque. Juste avant le départ, on a fait la prière du Maghreb, tous ensemble, pour que Dieu nous protège. Puis on a démarré. Durant la première demi-heure, personne n'a parlé, personne n'a fumé.

### **Corrigé :**

#### **1/ Nous avons cinq types de discours :**

Le discours médical (texte 1 et texte 2)

Le discours féministe (texte 3 et 4)

Le discours sur l'amitié (texte (5 et 6)

Le discours publicitaire (texte 7 et 8)

Le discours des jeunes migrants (texte 9, 10 et 11)

#### **2/ Les textes sont classés suivant les entités suivantes**

- **Le domaine : Discours médical (textes 1 et 2)**

Emploi d'une langue de spécialité. Textes de vulgarisation destinés au grand public.

- **Un courant idéologique : Le féminisme (textes 3 et 4)**

On définit le féminisme comme : un ensemble de mouvements et d'idées philosophiques qui partagent un but commun : définir, promouvoir et atteindre l'égalité politique, économique, culturelle, sociale et juridique entre les femmes et les hommes. Ou encore, on le décrit également comme un mouvement pour l'égalité des droits juridiques, politiques, sociaux et économiques entre les femmes et les hommes ; ou comme un mouvement militant pour

l'amélioration et l'extension du rôle et des droits des femmes dans la société. Il a pour objectif de promouvoir le mieux vivre-ensemble, à travers l'égalité entre les femmes et les hommes.

- **Le thème : L'amitié (textes 5 et 6)**
- **La production associée à un air déterminé de la société : Discours publicitaire (textes 7 et 8)**

En comparant le texte 7 et le texte 8 nous prenons conscience que le vocable « texte » même s'il est le plus communément utilisé en référence à une réalisation linguistique, on peut l'étendre à d'autres formes signifiantes qui répondent aux mêmes critères d'unité, de visée et de cohérence. Le texte peut se caractériser par l'hétérogénéité où des signes linguistiques sont associés à des signes iconiques (photos, dessins...).

- **Catégorie sociale/ Identité sociale : Discours de *jeunes migrants* (textes 9, 10, 11)**

**Texte 9 :** Discours d'un jeune migrant afghan Arrivée tout d'abord en Italie, le jeune homme nous explique les conditions de sa migration depuis l'Afghanistan. Il revient ensuite sur ses premiers jours en Europe, et notamment en Italie

**Textes 10 et 11 :** Discours de jeunes *harragas* algériens.

**Chapitre II :**  
**Les linguistiques discursives, la LT et l'AD**

## **Introduction**

La linguistique textuelle et l'analyse de discours sont deux disciplines qui ont des origines différentes, mais contemporaines, elles sont apparues vers les années 1950 avec des auteurs et des textes de références pour chacune d'elles : Zellig S. Harris et Michel Pêcheux pour l'analyse de discours (AD), Eugenio Coseriu et Harald Weinrich pour la linguistique textuelle (LT) (Adam). Depuis de nombreuses années, l'analyse de discours représente un champ de recherche commun aux sciences du langage et aux sciences de l'information et de la communication. Un des principaux acteurs de cette alliance est Patrick Charaudeau auquel nous feront référence dans la deuxième partie de ce chapitre consacrée à l'analyse de discours. J-M Adam en rapprochant la LT de l'AD parle « *d'analyse textuelle des discours* » via la question centrale des genres de discours (types de texte) qui est une question commune à l'AD et à la LT. L'ambition de ce deuxième chapitre de ce cours est de présenter les principaux éléments théoriques de la LT et de l'AD pour permettre à l'étudiant de comprendre par la suite l'évolution vers l'AT des discours qui sont foncièrement de nature textuelle. Pour ce faire plusieurs notions seront abordées : cohérence, cohésion, anaphore, ellipse, temps verbaux, progression thématique mais aussi les questions de l'interprétation, des lois et des types et genres de discours.

## 1. La linguistique textuelle



**Jean-Michel Adam**

Si la théorie de l'énonciation a pour objet la production d'énoncés et non le texte de l'énoncé comme l'affirme Benveniste,

Le discours, dira-t-on, qui est produit chaque fois qu'on parle, cette manifestation de l'énonciation, n'est ce pas simplement la parole ?- Il faut prendre garde à la condition spécifique de l'énonciation : **c'est l'acte même de produire un énoncé et non le texte de l'énoncé qui est notre objet**. Cet acte est le fait du locuteur qui mobilise la langue pour son compte. (1974 : 80)

C'est qu'il ya une autre branche de la linguistique qui est appelée à prendre ce dernier en charge, il s'agit de la linguistique textuelle.

L'élaboration théorique la plus complète en linguistique sur la notion de texte revient au suisse Jean-Michel Adam (né en 1947). Ses travaux à la fois nombreux et évolutifs constituent actuellement la référence en matière de LT.

Les années 1970 voient apparaître de nouvelles études de la demande d'extension de l'objet de la linguistique aux unités transphrastiques. Cathrine Fuchs a déclaré :

De telles études seraient pourtant précieuses, car la limitation à la phrase, dans ce domaine de la constitution de la signification, apparaît comme une restriction dommageable : [...] bien des ambiguïtés potentielles de phrase isolées ne subsistent pas dans un contexte plus large et, inversement, d'autres ambiguïtés sont engendrées par le tissage progressif des significations au fil du texte. (1985 :20-21).

Le rapport entre les unités transphrastiques à savoir texte et discours est complexe. Entre ces deux notions, la distinction est à la fois nécessaire, difficile est discutée. C'est Adam qui propose sous forme d'équation mathématique simple la formulation la plus intelligible.

**DISCOURS = Texte + conditions de productions**

**TEXTE = Discours – conditions de productions**

[...] En d'autre termes, un discours est un énoncé caractérisable certes par des propriétés textuelles, mais surtout comme un acte de discours accompli dans une situation (participants, institutions, lieu, temps) [...]. Le texte en revanche, est un objet abstrait résultant de la soustraction du contexte opéré sur l'objet concret (le discours). (1990 : 23)

## **1.1 Les grandes notions de la LT**

Dans sa version standard, la linguistique textuelle a défini certaines grandes notions qui sont actuellement complètement intégrées dans les sciences du langage et très bien didactisées dans l'enseignement secondaire. Il s'agit des notions de cohésion et cohérence, la progression thématique et la typologie textuelle.

### **1.1.1 Cohérence et cohésion**

La distinction entre les notions de cohésion et de cohérence est selon Charolles (1988), plutôt bien établie depuis la fin des années 70 :

(...) tout le monde est à peu près d'accord pour opposer d'un côté la cohérence, qui a à voir avec l'interprétabilité des textes, et de l'autre les marques de relation entre énoncés ou constituants d'énoncés. Concernant ces marques, depuis M.A.K. Halliday et R. Hasan (1976), on tend à les regrouper sous le nom générique de cohésion. (M. Charolles, 1988 : 53)

Dans les définitions proposées par les dictionnaires spécialisés ce consensus est aisément vérifiable : ceux-ci relient, en effet, régulièrement la cohérence à l'interprétabilité du texte ou du discours et la cohésion aux moyens linguistiques (anaphores, répétitions, ellipses, connecteurs, etc.) qui permettent d'assurer lien et continuité. Dans le dictionnaire d'analyse du discours,

Le mot cohésion désigne, [...] l'ensemble des moyens linguistiques qui assurent les liens intra- et interphrastiques permettant à un énoncé oral ou écrit d'apparaître comme un texte. Linguistique transphrastique et grammaire de texte insistent sur les marqueurs (liens cohésifs) responsables d'un tel effet de cohésion (anaphores pronominales et définies, coréférence, anaphore rhétorique, connecteurs, succession des temps verbaux, présupposition, nominalisation, etc.). [...].

A cette « textualité basé sur la forme », R. de Beaugrande (1979 : 490) oppose la cohérence comme « textualité basée sur l'information ». Pour lui, la cohésion est

un aspect de la grammaticalité et la cohérence un aspect de l'acceptabilité. des liens d'ordre logico-sémantique étant plutôt à déduire pour construire la cohérence, cette dernière n'apparaît pas comme une propriété strictement linguistique des textes. Elle résulte d'un jugement qui prend appui sur la connaissance de la situation et les savoirs lexico-encyclo-pédiques des sujets. M. Charolles (1988b : 55, 1995) fait du « besoin de cohérence » un principe général d'interprétation, une forme a priori de l'identification d'un ensemble verbal comme texte. (Charaudeau et Maingueneau, 2002 : 99).

La cohérence textuelle est basée sur quatre règles principales proposées par Charolles (1978): la méta-règle de répétition, la méta-règle de progression, la méta-règle de non-contradiction et la méta-règle de relation. Ces règles ont une visée micro/macrostructurelle et relèvent à la fois du domaine de la linguistique et de celui de la pragmatique.

- a) La méta-règle de répétition : Le texte doit comporter « *dans son développement linéaire des éléments à récurrence stricte* » (Charolles, 1978:14).

Exemple : Fred a rencontré **une belle femme**. **Elle** avait une chevelure de rêve et une taille de guêpe.

- b) La méta-règle de progression : Pour assurer la cohérence d'un texte « *il faut que son développement s'accompagne d'un apport sémantique constamment renouvelé* » (Charolles, 1978:20). Dans l'exemple suivant emprunté à Charolles le texte ne remplit pas cette condition.

Exemple : « **Les veuves** ne reçoivent que la moitié de la retraite de leur feu mari. **Les femmes non mariées** perçoivent une pension égale à la moitié de celle que percevait leur mari défunt. **Elles** n'ont que cinquante pour cent des indemnités que touchait leur mari quand il était vivant. Du temps qu'il était en retraite **les épouses des** » **retraités** partageaient avec leur mari la totalité de leur pension.

- c) Méta-règle de non-contradiction : pour que le texte produit soit cohérent, « *il faut que son développement n'introduise aucun élément sémantique contredisant un contenu posé ou présupposé par une occurrence antérieure ou déductible de celle-ci par inférence.* » (Charolles, 1978:22)

Exemple : Marie a des enfants **âgés de quatre à dix ans**. Sa fille de **quinze ans** est tombée malade.

- d) Méta-règle de relation : pour avoir un texte cohérent, « *il faut que les faits qu'ils dénotent dans le monde représenté soient reliés* » (Charolles, 1978:31). Charolles schématise en disant qu' « *on dira que, dans un monde représenté « M », deux états de*

*choses « p » et « q », sont congruents si et seulement si « p » est pertinent pour « q » » (1978:31).*

Exemple : Marie a déménagé. Elle a une belle coiffure.

La question de cohérence peut être approchée par deux aspects complémentaires : les marques de cohésions et l'interprétation du discours. (Moeschler et Auchlin, 2009).

Selon Hasan et Halliday :

La cohésion intervient quand l'interprétation d'un élément du discours dépend de celle d'un autre. L'un présuppose l'autre, en ce sens qu'il ne peut être effectivement compris que par recours à l'autre. Quand cela a lieu, une relation cohésive est établie, et les deux éléments, le présupposant et le présupposé, sont potentiellement intégrés dans un texte. (1976 : 4, trad. Sarfati, G-E)

Cette relation cohésive est signalée par des *marques grammaticales* (morphèmes grammaticaux) comme les pronoms personnels, les temps verbaux, certaines conjonctions et certains adverbes, qui fonctionnent au niveau du discours et non au niveau de la phrase ou de l'énoncé. Leur rôle est de relier des énoncés ou des fragments d'énoncés assurant ainsi *la cohésion du discours*. L'interprétation de ces **marques de cohésion** implique la prise en compte d'informations fournies dans les énoncés antérieurs.

### Exemples :

Max est malade. **Il** a dû rester au lit. (*Il* réfère à Max, pronom anaphorique)

Max tomba malade. Il **dut** rester au lit. (*Le passé simple* marque des actions ordonnées qui se suivent)

Max est malade, **mais** il s'est levé. (*Mais* assure une relation d'opposition)

La cohérence dans les exemples précédents est marquée linguistiquement, ce qui le montre est la présence des marques de cohésion.

On remarque cependant que parfois la cohérence est assurée sans l'emploi de morphèmes grammaticaux (présence de marques de cohésion). La cohérence est obtenue au terme d'un processus interprétatif. Comme c'est le cas dans les exemples suivants :

Max est malade. **Le père de Marie** a dû rester au lit. (Il est fait référence à Max par une description définie autonome)

Max tomba malade. Il mangea des champignons vénéneux. (L'interprétation temporelle prospective est incohérente, elle laisse place à une interprétation explicative en arrière, rétrospective).

Max est malade. **Ø** Il s'est levé. (L'idée d'opposition est présente en dépit de l'absence de *mais*)

Il existe donc des règles d'enchaînement et d'interprétation propre au discours (texte) qui est une entité qualitativement différente de l'énoncé (phrase).

### 1.1.1.1 Les marques de la cohésion

Plusieurs types de marques de cohésion corroborent l'idée que le discours constitue un niveau d'organisation autonome : les marques anaphoriques, les temps verbaux, les connecteurs pragmatiques et l'ellipse.

#### ❖ La référentiation (anaphores et déixis)

La référentiation est l'opération par laquelle le signe linguistique renvoie à un objet du monde extérieur. Les expressions référentielles se distinguent en *marques anaphoriques* et *marques déictiques*. Les anaphoriques sont définis comme non autonomes référentiellement car ils fonctionnent comme des substituts d'expressions autonomes. La distinction entre ces deux types de marques paraît fortement établie sur l'origine de l'information nécessaire à l'interprétation de ces expressions: les anaphores sollicitent le texte, les déictiques font appel à un élément de la situation énonciative.

#### Exemples :

J'ai vu Max. **Il** a l'air en forme. (Pronom de troisième personne)

J'ai vu Max. **Le professeur** a l'air en forme. (Description définie complète)

J'ai vu Max. **Ce professeur** a l'air en forme. (Expression démonstrative)

J'ai vu Max. (**Le, ce**) **génie** a l'air en forme. (Expression non classifiante dans une catégorie d'individus mais exprime un jugement du locuteur)

Selon **la thèse substitutive**, les expressions mises en gras dans les exemples ci-dessus fonctionnent comme des substituts à l'expression autonome « Max » et sont en relation de coréférence avec elle. (Moeschler et Auchlin, 2009 : 189).

Toutefois, la thèse substitutive n'est pas tout à fait juste car elle ne permet pas d'expliquer l'attribution du référent dans tous les types d'anaphores comme le démontrent les exemples suivants :

1/ Tuez **un poulet** bien vif et bien gras. Coupez-le en quatre. Préparez-**le** pour le four avec du thym et des herbes et faite-**le** rôtir pendant une heure. (*L'anaphore évolutive*)

Le pronom « le » (il) ne fonctionne pas comme un substitut mais fait référence à un poulet qui a subi des transformations.

2/ Nous sommes entrés dans **un village**. **L'église** était en ruine. (*L'anaphore associative*)

On comprend implicitement qu'il s'agit de *l'église du village* partant du prototype : un village à une église.

3/ A et B croisent C dans la rue. A dit à B : Je ne l'ai pas vu depuis des années. (*L'anaphore en situation*)

« L' » (il) ne fonctionne pas comme un substitut, il fait référence directement à la personne. L'usage d'une expression référentielle autonome n'est pas nécessaire comme c'est le cas dans l'exemple suivant : Tiens, voilà **Max**. je ne l'ai pas vu depuis des années.

4/ Enfin la conception substitutive n'explique pas la différence dans le mode d'attribution du référent comme dans : « Il est linguiste » et « C'est un linguiste ». *Il* et *ce* ne présente pas le référent de la même manière.

« La conclusion est que les marques anaphoriques ne se caractérisent pas par leur fonction dans le discours, mais plutôt par la manière dont elles permettent d'atteindre la référence. » (Moeschler et Auchlin, 2009 :190).

#### ❖ Les temps verbaux

Pour qu'il ait une forme de textualité, les temps verbaux ne s'emploient pas de façon anarchique mais obéissent à certaines règles. La perspective textuelle considère les temps verbaux comme une marque cohésive car ils assurent un apport sémantique dans le discours. Ainsi, pour qu'un texte soit cohérent, les temps doivent être employés harmonieusement en permettant de situer les actions les unes par rapport aux autres à un moment donné.

L'étude des temps verbaux a amené à la spécification de types particuliers de discours (par exemple, narratif, descriptif, argumentatif, etc.). Ainsi, certains temps verbaux apparaîtraient davantage dans certains genres textuels plutôt que d'autres. Benveniste (1966) montre que les temps verbaux ne s'articulent pas au hasard et que leurs agencements renvoient à des principes de cohésion et de cohérence. Il a classé les temps dans une perspective énonciative, c'est-à-dire par rapport à l'investissement du locuteur dans son texte. Il distingue **deux plans d'énonciation**, celui de l'histoire et celui du discours se caractérisant chacun par des temps particuliers. Voir tableau suivant (Paveau, M-A et Sarfati, G-E, 2003 : 174)

<b>Histoire</b> (le locuteur ne s'investit pas dans son texte)	<b>Discours</b> (fort investissement du locuteur dans le texte)
Passé simple, imparfait, conditionnel, plus-que-parfait, présent de vérité générale	Tous les temps sauf le passé simple Principaux : présent, futur, passé composé
Domaine de l'écrit	Domaine de l'oral et des productions oralisées
3ème personne	Toutes les formes personnelles
Pas de marques déictiques	Marques déictiques
Repère : le temps de l'événement énoncé	Repère : temps de l'énonciation

Pour Benveniste (1966), l'acte d'énonciation par lequel précisément le locuteur s'approprie la langue est indissociable d'un processus de temporalisation.

Weinrich (1973), quant à lui, stipule que les temps verbaux signaleraient **une attitude de locution**, ils indiqueraient la manière dont le locuteur présente son discours. Il distingue deux attitudes de locution possible dans le temps : le récit et le commentaire. Au niveau du récit (la narration), l'attitude est neutre et descriptible. Les temps utilisés sont généralement l'imparfait, le passé simple, le plus-que-parfait et le conditionnel passé. Pour ce qui est du commentaire qui impliquerait une communication immédiate (discours), le locuteur exprime un point de vue en présence des participants à la communication. Les temps employés sont le présent, le futur ou le passé composé.

Cette approche discursive des temps verbaux dans la linguistique textuelle (Benveniste, 1966 et Weinrich, 1973) a été remise en cause par Moeschler et Reboul (1998), qui signalent la possibilité de la coprésence des inducteurs des deux plans d'énonciation ou des deux attitudes de locution dans le même énoncé, particulièrement dans les énoncés au style indirect libre et les énoncés narratifs au passé simple comprenant tous deux des déictiques temporels, comme c'est le cas dans les deux exemples suivants (Moeschler et Auchlin, 2009 : 190) :

**Exemple 1 (style indirect libre) :**

Elle se promena dans son jardinet, passant et revenant par les mêmes allés, s'arrêtant devant les plates-bandes, devant l'espalier, devant le curé de plâtre, considérant avec ébahissement toutes ces choses d'autrefois qu'elle connaissait si bien. Comme le bal lui semblait loin ! **Qui donc écartait, à tant de distance, le matin d'avant hier et le soir d'aujourd'hui ?** (Flaubert, Madame Bovary)

**Exemple 2 (énoncé narratif) :**

Le malheur diminue l'esprit. Notre héros eut le malheur de s'arrêter auprès de cette petite chaise de paille, qui jadis avait été le témoin de triomphes si brillants. **Aujourd'hui personne ne lui adressa la parole** ; sa présence était comme inaperçue et pire encore. (Stendhal, Le rouge et le noir)

Comme on peut le constater, ces deux fragments de discours sont parfaitement interprétables. Dans le premier exemple, la possibilité de coprésence de déictiques temporels et de temps du passé s'explique par l'attribution à **un sujet de conscience** (Emma Bovary) d'une pensée ou d'une parole, qui nous est présenté dans le récit comme contemporaine aux événements narrés. Dans le deuxième exemple, l'effet de la coprésence du passé simple et du déictique temporel « aujourd'hui » est plus prégnant sachant que dans la communication ce déictique implique la présence d'un locuteur en situation d'énonciation où aujourd'hui fait référence au

jour où nous sommes. Dans cette fiction pourtant, il désigne le jour où personne n'adresse la parole à Sorel. « *Dans les deux types de situation, ce qui est en jeu, ce n'est pas l'usage descriptif des marques temporelles (le fait de référer à des événements), mais leur usage interprétatif, à savoir le fait de référer à une pensée ou à une représentation d'un événement.* » (Moeschler et Auchlin, 2009 : 190-191).

#### ❖ La connexité (les connecteurs pragmatique)

La connexité se réalise par le biais des conjonctions, des pronoms et autres types de connecteurs établissant la continuité sémantique et pragmatique entre les énoncés. Des conjonctions par exemple comme mais, puisque, parce que, donc, etc. connectent n'ont pas des unités linguistiques mais des unités de discours.

Selon Moeschler et Auchlin (2009), d'un point de vue interprétatif, il est nécessaire d'introduire l'idée de connexion sur l'acte de langage (ou l'acte d'énonciation). Ils montrent à travers une série d'exemples que les emplois des connecteurs sont parfois énonciatifs ou discursifs et non sémantiques ou linguistiques.

#### Exemples :

- Emplois discursifs

Donne-moi le tiercé, **puisque** tu sais tout.

Veux-tu manger avec nous ce soir ? **Parce que** nous avons une truite saumonée.

(Emploi acte de langage explique la question)

Marie est enceinte, **mais** je ne t'ai rien dit.

Jean vient de se marier, **mais** ne le dis à personne.

Le connecteur mais n'enchaîne pas sur le contenu « Jean vient de se marier », mais sur son énonciation, comme le laisse entendre ne le dis à personne)

- Emplois sémantiques

Max est chez lui, **puisque** il ya de la lumière dans son salon.

Nous avons préparé une truite saumonée **parce que** tu aimes le poisson. (Emploi causale)

Marie est enceinte **mais** elle ne veut pas savoir si c une fille ou un garçon.

Les approches pragmatiques du discours ont montré que les connecteurs ont dans leurs portées des unités plus grandes que la phrase comme le montre l'exemple suivant où « Eh bien » enchaîne sur un échange complexe (Moeschler et Auchlin, 2009 :191) :

A : Vous connaissez le célèbre pianiste Paderewski ?

B : Paderewski ?

A : oui.

B : Bien sûr.

A : **Eh bien**, il joue encore mieux que moi !

### Le connecteur pragmatique

Le connecteur pragmatique est une marque linguistique, appartenant à des catégories grammaticales variées (conjonction de coordination, conjonctions de subordination, adverbess, locutions adverbiales), qui :

Articule des unités linguistiques maximales ou des unités discursives quelconques

Donne des instructions sur la manière de relier ces unités

Impose de tirer de la connexion discursive des conclusions qui ne seraient pas tirées en son absence.

(Reboul et Moeschler, 1998 : 77)

### ❖ L'ellipse

L'ellipse est une forme d'économie d'information dans l'énoncé. Exemple: lorsqu'un locuteur dit à un autre : « j'ai raison, n'est-ce pas? », c'est que les deux interlocuteurs ont assez d'éléments d'informations en commun qui rendent possible l'enchaînement sur des informations stockées en mémoire discursive. Selon Peyroutet (1994 : 98) l'ellipse fait référence à « *toute suppression d'un ou de plusieurs mots dans une phrase* ». D'après lui, ces mots qui manquent sont retrouvés au moyen de ceux qui restent. Pour cette raison, l'ellipse joue un rôle dans le texte en rapprochant des énoncés distincts, en apparence non liés, par des relations de dépendance :

L'ellipse, comme bien d'autres concepts grammaticaux (paraphrase, concession, etc.), appartiennent aux domaines rhétorique, où elle est répertoriée parmi les figures de construction. A ce titre, l'ellipse a pour cadre d'analyse le macro-énoncé de la phrase ou plus exactement d'un enchaînement de phrases. L'ellipse correspond à l'énoncé, remarquable par son incomplétude, plutôt qu'à l'opération d'omission-suppression qui produit un tel énoncé, comme l'atteste la domination même d'ellipse, qui s'applique à un phénomène statique et n'a pas en français [...] de verbe de parenté. (Tamba-Mecz, 1983 : 156 cité in Adam, 2008 : 110)

L'ellipse est une construction grammaticale incomplète du point de vue syntaxique dont la reconstruction se fait intuitivement au niveau de l'inconscient. Selon Bally (1951) « *Une ellipse ne devient un fait de langage et un fait d'expression que lorsque l'esprit ne cherche*

*plus les éléments disparus et qu'au contraire l'ellipse est considérée inconsciemment comme un symbole expressif* ». (Cité in Adam 2008 : 110)

Adam (2008) voit dans cette forme d'incomplétude syntaxique une source de variantes expressives et d'effets de sens, il rompt ainsi avec la vision classique idéalisant la plénitude syntaxique pour une définition de l'ellipse fondée sur une complétude plus pragmatique : « *l'ellipse consiste dans la suppression de mots qui serait nécessaire à la plénitude de la construction, mais que ceux qui sont exprimés font assez entendre pour qu'il ne reste ni obscurité ni incertitude* ». (Fontanier, 1968 : 305 cité in Adam, 2008 : 109-110).

L'ellipse permet par exemple (Adam, 2008):

1 / De ne pas répéter un pronom personnel anaphorique sujet.

**Trois forçats** se procurent des revolvers

**Ils** se précipitèrent hors de leur cellule et [Ø] tuent quatre gardiens dans la cours.

2/ De construire et de structurer le rythme d'une partie d'un texte plus ou moins longue, notamment dans les séries énumératives.

**Exemple :**

*Quand le monde sera réduit en un seul bois noir pour nos quatre yeux étonnés, - en une plage pour deux enfants fidèles, - en une maison musicale pour notre claire sympathie, - je vous trouverai. (Illuminations de Rimbaud)*

La grammaire d'aujourd'hui mentionne deux types d'ellipse :

- **Ellipse de langue ou conventionnelle** : mots facultativement ou obligatoirement sous-entendus dans certains contextes, par exemple : un (film) documentaire, (tournez) à gauche.
- **Ellipse de discours ou grammaticale** : le schéma syntaxique de l'énoncé permet l'effacement de certains éléments avec la possibilité de restituer l'élément supprimé à partir du contexte. Peuvent être omis :

Le sujet, par exemple : Fais ce que **(tu)** voudras (Rabelais)

Le verbe, par exemple : Honneur **(est)** aux dames.

Le sujet et le verbe, par exemple : **(Ce qui est)** Loin des yeux, **(est)** loin du cœur.

Les ellipses les plus souvent répertoriées apparaissent dans :

- La coordination, par exemple : C'est au 5<sup>ème</sup> **(étage)** ou au 4<sup>ème</sup> étage.
- La comparaison, par exemple : Les enfants dansent comme leurs parents **(dansent)**
- Les échanges « question-réponse », par exemple (Pellat et Fonvielle, 2017 : 331)
  - Qu'as-tu fais hier soir ?
  - Je sui allé au cinéma

- Voir quoi (**tu es allé** voir quoi)
- Le dernier Woody Allen (**Je suis allé voir** le dernier **film de** Woody Allen.)
- Il était comment ?
- Bien. (**Il était** bien)

L'ellipse dans ce dernier exemple a permis d'accélérer le dialogue sans entraver la compréhension. Dans les deux derniers échanges, les ellipses sont récupérables par chaque interlocuteur à partir de la réplique précédente.

### 1.1.1.2 La cohérence et l'interprétation du discours

Le discours ne peut être défini par le seul recours aux marques de cohésion. Sa définition passe par la notion de cohérence qui est indispensable. Dans l'exemple suivant, le paragraphe contient toutes les marques de cohésion mais il n'est pas pour autant interprétable. Rien ne nous aide à comprendre l'intention de l'énonciateur, son discours est mal formé (Reboul et Moechler, 1998).

#### Exemple :

Jean a acheté une vache. D'ailleurs elle est rousse comme un écureuil. Il vit dans la forêt et hiberne l'hiver. Mais il fait très froid dans la région.

Un autre exemple plus illustratif (Moeschler et Auchelin, 2009 : 192) présentant un extrait d'un discours d'un patient schizophrène recueilli au début du 20<sup>ème</sup> siècle par le Dr Bleuer. L'incohérence du discours schizophrène serait due, selon la psychologue Uta Frith (1996), à l'incapacité du sujet à contrôler la cohérence centrale de son discours qui progresse dans tous les sens<sup>5</sup> à la façon des comptines enfantines (marabout, bout de ficelle, selle de cheval, cheval de course, course à pied, pied de terre...) :

#### Exemple :

Et puis, j'ai toujours aimé la géographie. Le dernier professeur que j'ai eu dans cette discipline était le Pr Auguste A. Ses yeux étaient noirs. J'aime aussi les yeux noirs. Il y a aussi des yeux bleus et des gris et d'autres sortes encore. J'ai entendu dire que les serpents ont les yeux verts. Tout le monde à des yeux. Il y en a aussi qui sont aveugles. Ces aveugles sont guidés par un garçon. Ça doit être terrible de ne pas pouvoir voir. Il y a des gens qui ne peuvent pas voir et qui, en plus ne

---

<sup>5</sup> Adam avait précisé le lien qui existe entre les notions de cohésion et de progression thématique : « la cohésion est [...] inséparable de la notion de progression thématique. Tout texte présente un équilibre entre des informations présumées et des informations reprises de phrase en phrase, sur lesquelles les nouveaux énoncés prennent appui (principe de cohésion-répétition assuré par les thèmes), d'une part, et l'apport d'informations nouvelles (principe de progression assuré par les rhèmes) d'autre part » (2002 :99).

peuvent pas entendre. J'en connais certains qui entendent trop. Il y a beaucoup de gens malade au Burgholzli ; on les appelle les patients.

« En bref, le problème avec la notion de cohérence, c'est qu'elle ne reçoit pas de définition indépendante du discours : la cohérence définit le discours et est définie comme la propriété définitoire du discours. » (Moeschler et Auchelin, 2009 : 192)

### 1.1.2 La progression thématique

Dans une perspective logico-sémantique, la notion de progression thématique est bâtie sur le couple thème/rhème<sup>6</sup>. Le thème ce dont il est question, est en principe un élément connu ou déjà évoqué dans le texte ; le rhème apporte, lui, une information nouvelle (un propos). Ainsi, tout texte peut être défini comme « *un développement progressif et cohérent de l'information communiquée à partir d'un thème donné* ». (Sarfati, 1997 : 30). Il y a donc une dynamique du texte qui peut se former suivant trois types de progression distingués depuis les travaux de Danes (1974) et Adam (1990).

- **La progression à thème constant** : un texte est organisé selon une progression à thème constant quand chaque phrase ou proposition qui le constitue prend pour point de départ le même thème, éventuellement repris par des substituts divers, est enrichi de plusieurs rhèmes.

<i>TH1+RH1</i>
<i>TH1+RH2</i>
<i>TH1+RH3</i>
<i>TH1+ ...</i>

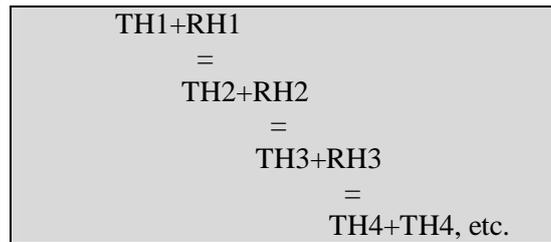
#### Exemple :

A la fois compositeur et pianiste, Jean-Luc Fafchamps est fasciné par toutes les formes de la production musicale de notre temps. Il a pris part à des activités aussi diverses que la composition de musiques de scènes, la chanson française, le rock, l'improvisation collective et la musique contemporaine. Lors de cette soirée de fête, il invitera ses amis [...]. (Le Vif L'Express)

- **La progression à thème linéaire** : un texte est organisé selon une progression à thème linéaire quand le rhème d'une première phrase devient le thème de la phrase suivante dont le rhème fourni à son tour le thème de l'unité qui suit, et ainsi de suite. Souvent il s'agit d'une partie seulement de ce rhème. Cette progression répond à un schéma en escalier.

---

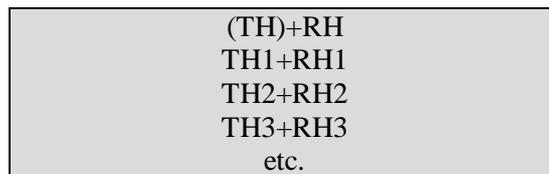
<sup>6</sup> Le thème est placé généralement en début de phrase et le rhème en deuxième partie. Cas ordinaire : thème (=sujet) +rhème (=verbe +complément). Exemple : L'art (thème) adoucit les mœurs (rhème).



**Exemple :**

L'entrée en première candidature est obligatoirement soumise à la réussite d'un examen d'admission. L'examen d'admission aux études de candidat ingénieur civil fait partie des Lois sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires. Le programme est le même dans toutes les facultés de Sciences Appliquées belges.

- **La progression à thème divisé** : un texte est organisé selon une progression à thème divisé quand chaque sous-thème est un élément constitutif du thème principal ("hyperthème") qui peut ne pas apparaître explicitement. A partir de ces sous-thèmes les phrases successives développent de nouveaux propos.



**Exemple :**

Les Simpsons sont une famille de crétins moyens, comme il en existe des milliers aux États-Unis et dans beaucoup de pays. Homer, le père, travaille dans une usine nucléaire, Marge, (sa femme), passe son temps à hurler et à protéger ses enfants jusqu'au délire. Parlons-en de ces enfants ! Lisa joue du sax en tirant une tête de plusieurs pieds de longs (elle a le blues) tandis que Bart, affreux jojo, tyrannise parents et amis tout en se prenant pour le nombril du monde. [...]. (Le Nouvel Observateur)

Notons enfin que les différents types de progression peuvent être combinés dès que le texte atteint une certaine longueur. Par ailleurs, bien que la forme d'une progression thématique soit tributaire du choix du locuteur, la typologie textuelle reste fortement contraignante. Par exemple, un texte narratif ou argumentatif impliquera une progression à thème constant alors qu'au texte descriptif conviendra la progression à thème divisé.

### 1.1.3 La typologie textuelle

Avec les travaux d'Adam, la typologie textuelle a connu une évolution des types aux séquences et des séquences aux genres. Bakhtine (1929) qui est considéré comme le pionnier du classement typologique parle de « genres de discours » qu'il nomme aussi « types » ; selon lui, il y a deux catégories :

- Les genres de discours premiers ou types élémentaires présents dans les conversations quotidiennes spontanées des locuteurs. Des formes stables qui peuvent être reconfigurées ou combinées dans les genres de deuxième catégorie.
- Les genres du discours seconds ou types secondaires, présents dans les productions construites des locuteurs, comme c'est le cas dans les textes écrits particulièrement littéraires. Ils s'appuient sur les genres premiers.

Adam a expliqué le fonctionnement de cette articulation en illustrant par le genre du récit :

Ainsi la structure élémentaire de la séquence narrative se trouve à la base de l'épopée, de la fable, de la plupart des romans, des narrations théâtrales classiques d'exposition ou de dénouement, mais également du reportage et du fait divers journalistique, de la narration orale ou de l'anecdote quotidienne (1992 : 13).

Le point de départ des travaux d'Adam sur le classement des textes est les hypothèses de Bakhtine toutefois il propose son propre vocabulaire, il a utilisé les formes ou schémas prototypiques dit plus simplement les prototypes.

#### 1.1.3.1 Prototypes et séquences

Selon Adam (1992), les prototypes ou schémas prototypiques sont les catégories de base qui servent au locuteur dans la production de son discours. Leur rôle n'est pas de classer les textes mais de repérer les séquences. Adam avait substitué la notion de texte par celle de séquence, selon lui le texte représente une unité trop complexe et trop hétérogène pour présenter des régularités observables et formalisables. Les séquences sont des unités de composition textuelle très inférieures à l'ensemble représenté par le texte. Elles permettent ainsi de traiter **l'hétérogénéité textuelle**, mis à part le cas particulier et relativement rare des textes très courts monoséquentiels.

L'unité textuelle que je désigne par la notion de séquence peut être définie comme une structure, c'est-à-dire comme :

- Un réseau relationnel hiérarchique : grandeur décomposable en parties reliées entre elles et reliées au tout qu'elles constituent ;
- Une entité relativement autonome, dotée d'une organisation interne qui lui est propre et donc en relation de dépendance/ indépendance avec l'ensemble plus vaste dont elle fait partie. (Adam, 1992 : 28)

Adam précise que la structuration séquentielle doit être pensée en prenant en considération deux formes combinables (Adam, 1999 : 71) :

A. L'hétérogénéité compositionnelle

A.1 Suites linéaires de séquences :

- Séquences coordonnées (successives)
- Séquences alternées (développement en parallèle)

A.2 Insertion de séquences (enchâssement)

B. La dominante

B.1 Séquence enchâssante

B.2 Séquence résumant l'ensemble d'un texte.

Un texte à dominante narrative par exemple

est généralement composé de relations d'actions, d'événements, de paroles et de pensées, il comporte des moments descriptifs et dialogaux plus ou moins développés. Parler, dans ce cas, de façon réductrice, de « texte de type narratif » revient à gommer la complexité spécifique du texte en question. En effet c'est dans le dosage des relations entre ces divers constituants compositionnels que chaque texte construit ses effets de sens, voire ses intentions esthétiques. (Adam, 1999 : 82-83)

**Illustration 1** : Extrait du roman de l'écrivain Luis Sepúlveda (Adam, 1999 : 71).

[...] Ton ami Nushino te dira que les seuls animaux que les Shuars tuent pour tuer sont les paresseux.

- Et pourquoi frère ? Les paresseux passent leurs temps à dormir accrochés aux arbres.

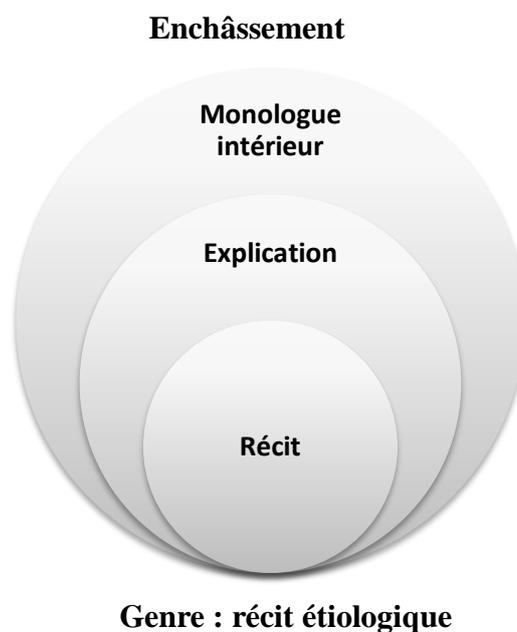
Avant de te répondre, ton ami Nushino lâchera un pet sonore pour être sûr qu'aucun paresseux ne l'écoute et il te dira que, il y a de cela bien longtemps, un chef shuar est devenu méchant et sanguinaire. Il tuait les bons Shuars sans raison, et les anciens ont décidés sa mort. Quand il s'est vu menacé, Tnaupi le chef sanguinaire a pris la fuite en se transformant en paresseux et ceux-ci, comme les singes, se ressemblant tous, on ne peut pas savoir dans lequel se cache le Shuar condamné. Voilà pourquoi il faut tuer tous les paresseux.

- Ça s'est passé comme ça, dira l'ami Nushino en crachant une dernière fois avant de s'en aller, parce que les Shuars s'en vont toujours quand ils ont fini de raconter une histoire, évitant les questions génératrices de mensonges.

D'où te viennent toutes ces pensées ? Allons, Antonio José Bolivar. Allons vieux.  
[...]

(Luis Sepúlveda, *Le vieux qui lisait des romans d'amour*)

Dans cet exemple, nous pouvons remarquer un double enchâssement, l'enchâssement d'une explication dans une sorte de monologue intérieure (le personnage du vieux se parle à lui-même) et l'enchâssement d'un récit dans cette explication. Cet extrait (texte) appartient à un genre narratif particulier de la tradition orale : le récit étiologique, déterminé par une visée illocutoire explicative.



**Illustration 2 :**

La fable de Jean de La Fontaine Le Chat et le Renard (Fables, IX, 14) illustre l'hétérogénéité constitutive d'un texte. La trame principale ou dominante est narrative, la visée générale est de raconter : la fable raconte l'histoire de deux protagonistes, le Chat et le Renard. Des passages relevant d'autres types y sont enchâssés. Des indices linguistiques (système des temps verbaux, connecteurs, types de phrases, etc.) et formels (segmentation graphique, tiret, etc.) signalent leur couleur typologique.

Fable	Phases narratives
Le Chat et le Renard comme beaux petits saints, <b>S'en allaient en pèlerinage.</b> C'étaient deux vrais Tartufs, deux archipatelins, Deux francs Patte-pelus qui des frais du voyage, Croquant mainte volaille, escroquant maint fromage, S'indemnaient à qui mieux mieux. Le chemin était long, et portant ennuyeux,	<b>Passage descriptif</b> Présentation des personnages caractérisés par: - leurs actions à l'imparfait de l'indicatif ; - leur caractère hypocrite et flatteur.
Pour l'accourcir ils <b>disputèrent</b>	<b>Passage narratif</b>

	Émergence d'une action verbale (discours narrativisé) au passé simple. Fait de premier plan.
La dispute est d'un grand secours ; Sans elle on dormirait toujours	<b>Passage argumentatif</b> L'action fait l'objet d'un commentaire de l'auteur, au présent de vérité générale.
Nos Pèlerins <b>s'égosillèrent</b> . Ayant bien disputé, l'on <b>parla</b> du prochain.	<b>Retour à la narration</b> Les actions verbales (discours narrativisé) sont restituées au passé simple.
Le Renard au Chat <b>dit</b> enfin: « Tu prétends être fort habile : En sais-tu tant que moi ? J'ai cent ruses au sac. • Non, dit l'autre ; je n'ai qu'un tour dans mon bissac, Mais je soutiens qu'il en vaut mille. »	<b>Passage conversationnel</b> Dialogue au discours direct : verbes déclaratifs, marques typographiques (guillemets, tirets), structure de l'échange (question-réponse), alternance des tours de parole (le Renard puis le Chat).
Eux de recommencer la dispute à l'envi. Sur le que si, que non, tous deux étont ainsi, <b>Une meute apaisa la noise.</b>	<b>Retour à la narration</b> Fait de premier plan.
Le Chat dit au Renard : « <b>Fouille</b> en ton sac, ami : <b>Cherche</b> en ta cervelle matoise Un stratagème sûr : pour moi, voici le mien.»	<b>Passage conversationnel</b> Dialogue avec marques du discours direct : le Chat formule une phrase injonctive marquée par l'impératif.
À ces mots sur un arbre il <b>grimpa</b> bel et bien. L'autre <b>fit</b> cent tours inutiles, <b>Entra</b> dans cent terriers, <b>mit</b> cent fois en défaut Tous les confrères de Brifaut. Partout il <b>tenta</b> des asiles; Et ce fut partout sans succès; La fumée y pourvut ainsi que les bassets. Au sortir d'un Terrier deux chiens aux pieds agiles <b>L'étranglèrent</b> du premier bond.	<b>Retour à la narration</b> Succession d'actions au passé simple : à l'action du Chat, succèdent les multiples actions du Renard, puis celle, brutale, des deux Chiens.
La trop d'expédients peut gâter une affaire ; <b>On</b> perd du temps au choix, <b>on</b> tente, <b>on</b> veut tout faire.	La fable s'achève par une <b>morale qui relève de l'argumentation</b> : le présent de l'indicatif à valeur omnitemporelle; la présence du pronom personnel on renvoie à l'ensemble des humains et donne à la morale la forme de la loi générale.
N'en ayons qu'un, mais qu'il soit bon.	La morale prend la forme d'une injonction finale : la fable s'achève sur un précepte qui édicte une règle de conduite.

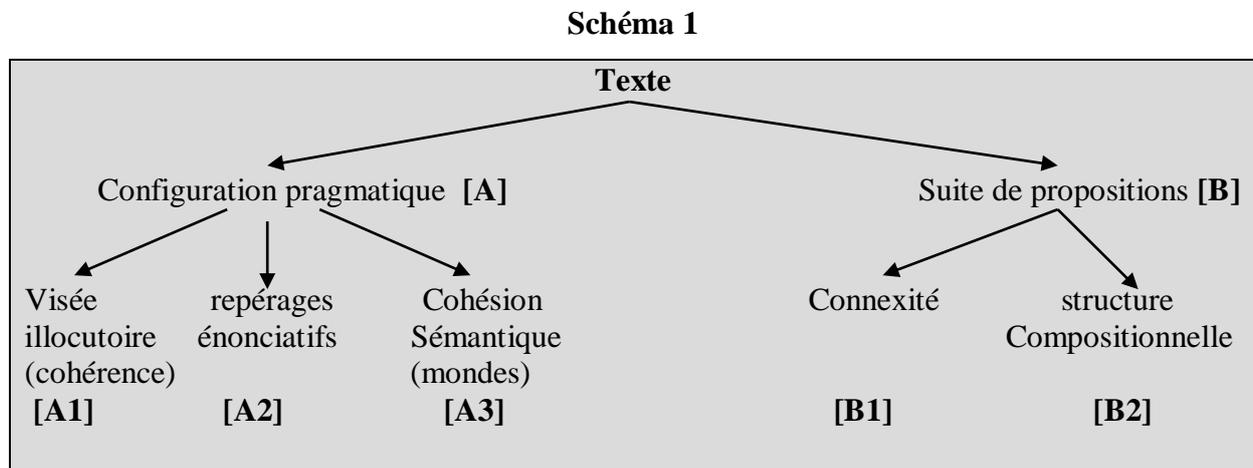
(Pellat et Fonvielle, 2017 : 348-349)

Avec ce model de structure compositionnelle des textes, Adam rompt radicalement avec l'idée de « *typologie des textes* ». Il affirme que « *si l'on tient à parler de « type » au niveau global et complexe des organisations de haut niveau, il ne peut s'agir que de pratiques socio-discursives, c'est-à-dire de genres* » (Adam, 1999 : 83)

Adam (1999) distingue cinq grands types de séquences de base suivant lesquels se regroupent les propositions : séquence narrative, séquence descriptive, séquence argumentative, séquence explicative, et séquence dialogale.

### 1.1.3.2 Modes de classement

Adam (1992) a résumé les principaux modes de classement dans le schéma 1 ci-dessous :



**A.** Le texte comme configuration pragmatique : les discours sont étudiés dans leur rapport avec la réalité.

A.1 *Classement pragmatique* envisageant le texte comme une séquence d'actes illocutoires (promesse, menace, ordre, etc.) qui peut être considérée elle-même comme un acte de discours unifié.

Les analyses concrètes montrent que les actes illocutoires qui constituent un texte forment des hiérarchies illocutoires avec un acte illocutif dominant étayé par des actes illocutoires subsidiaires rattachés à l'acte dominant par des relations dont le caractère correspond aux fonctions que ceux-là remplissent vis-à-vis de celui-ci. (Viehweger, 1990 : 49).

La visée illocutoire globale définit tout texte comme ayant un but (explicite ou non) : agir sur les représentations, les croyances et/ou les comportements d'un destinataire (individuel ou collectif).

A. 2 *Classement énonciatif* envisageant le texte par rapport à ses plans d'énonciation (plan embrayé ou non embrayé, ancrages). Exemple : le proverbe, la maxime ou la loi ne sont pas embrayés ; la conversation ou le journal intime sont embrayés.

Adam (1993) distingue plusieurs grands types de repérages énonciatifs :

1. Une énonciation (de « discours » ou actuelle) orale dans laquelle le contexte est immédiatement donné dans la situation. Le repère est alors : JE-TU-ICI-MAINTENANT.
2. Une énonciation (de « discours » ou actuelle) écrite dans laquelle le contexte doit être verbalisé en vue d'une interaction à distance.
3. Une énonciation non-actuelle (appelée « histoire » depuis les travaux de Benveniste et qui recouvre aussi bien le récit historique que le conte merveilleux, la légende ou le récit de science-fiction) ; dans ce type d'énonciation, le sujet parlant ne s'implique pas, il se met à distance (on pourrait parler d'une énonciation distanciée, dite non-actuelle pour cette raison).
4. Une énonciation proverbiale, celle aussi de la maxime et du dicton, caractérisée par un ON universel et le présent proprement a-temporel.
5. Une énonciation du discours logique, théorique-scientifique dans laquelle la référence cesse d'être situationnelle pour porter sur le texte lui-même et l'interdiscours (textes et auteurs cités en référence). Le NOUS est alors soit une amplification du JE de l'auteur du texte et de la communauté scientifique, soit une façon d'englober l'auteur (du présent ouvrage par exemple) et son lecteur. Les références spatiales (plus haut, ci-dessous, plus loin, etc.) et temporelle (avant, après, etc.) ne renvoient qu'au texte qu'on est en train de lire.
6. Et enfin la très particulière énonciation du discours poétique...

A. 3 *Classement sémantico-cognitif* envisageant le texte sous l'angle de la cohésion sémantique. Le texte est considéré comme une représentation d'un univers qui possède des caractéristiques sémantiques. Le caractère fictionnel ou non du texte est, à ce niveau aussi, tout à fait essentiel Exemple : Le conte merveilleux et le traité scientifique appartiennent à deux catégories différentes. L'univers sémantique du premier n'est pas soumis à une vérification en termes de vérité vs fausseté alors que le second doit répondre au critère d'exactitude. Le monde merveilleux est soumis à une logique particulière.

**B.** Le texte est considéré comme une suite de propositions, étudié indépendamment de ses rapports avec la réalité.

B. 1 *Classement compositionnel* : qui se base sur le critère de connexité assurée par la grammaire de phrase et la grammaire de texte. On examine Les différentes unités linguistiques susceptibles de produire du sens. Ces unités sont de plusieurs niveaux (phrase ou proposition, l'enchaînement des phrases, paragraphe, chapitre etc.)

Les phénomènes de démarcations graphiques locales et de marquage global du plan de texte (segmentation) sont des aspects de la spatialisation écrite de la chaîne verbale, un premier lieu d'instruction pour l'empaquetage et le traitement, des unités linguistiques. Je range dans ce plan particulier d'organisation textuelle non seulement les indications de changement de chapitre et de paragraphe, mais les titres et sous-titres, la mise en vers et strophes en poésie, la mise en page en général, le choix des caractères typographiques, la ponctuation. Organismes textuels et connecteurs peuvent également venir souligner un plan de texte. (Adam, 1993)

B. 2 *Classement séquentiel* : qui se fait selon le type de schéma prototypique à l'œuvre dans les séquences textuelles (prototype séquentiel). La plupart des classements en LT s'appuient sur cette perspective. Le plus connu est celui de Werlich (1975) (narration, description, argumentation, exposition, instruction) qui a été revisité par Adam (1992) (narration, description, argumentation, explication, dialogue).

En compréhension comme en production, il semble que des **schémas séquentiels prototypiques** soient progressivement élaborés par les sujets, au cours de leur développement cognitif. [...]. Tous les énoncés sont, à leur manière, « originaux », mais chaque séquence reconnue comme descriptive, par exemple, partage avec les autres un certain nombre de caractéristiques linguistiques d'ensemble, un **air de famille** qui incite le lecteur interprétant à les identifier comme des séquences descriptives plus ou moins typiques, plus ou moins canoniques. Il en va exactement de même pour une séquence narrative, explicative ou argumentative. (Adam, 1993)

## 1.2 Vers une pragmatique textuelle

Par rapport à la version standard de la LT, les travaux d'Adam ont évolué vers une théorisation articulant la LT avec le domaine de l'analyse de discours.

Le découpage des plans d'organisation de la textualité et l'importance que je viens d'accorder aux prototypes séquentiels ne doivent pas masquer le fait que **l'analyse de discours** est la finalité profonde de ma réflexion linguistique. C'est par la **pragmatique textuelle** que je me propose de retrouver l'analyse de discours. Les notions théoriques que je dégage doivent permettre de mieux classer les faits linguistiques à observer lors d'une analyse textuelle un peu systématique. La mise en évidence de l'hétérogénéité compositionnelle des textes ne prend tout son sens que lorsqu'elle entre dans la dynamique d'une analyse d'un discours particulier. (Adam, 1993)

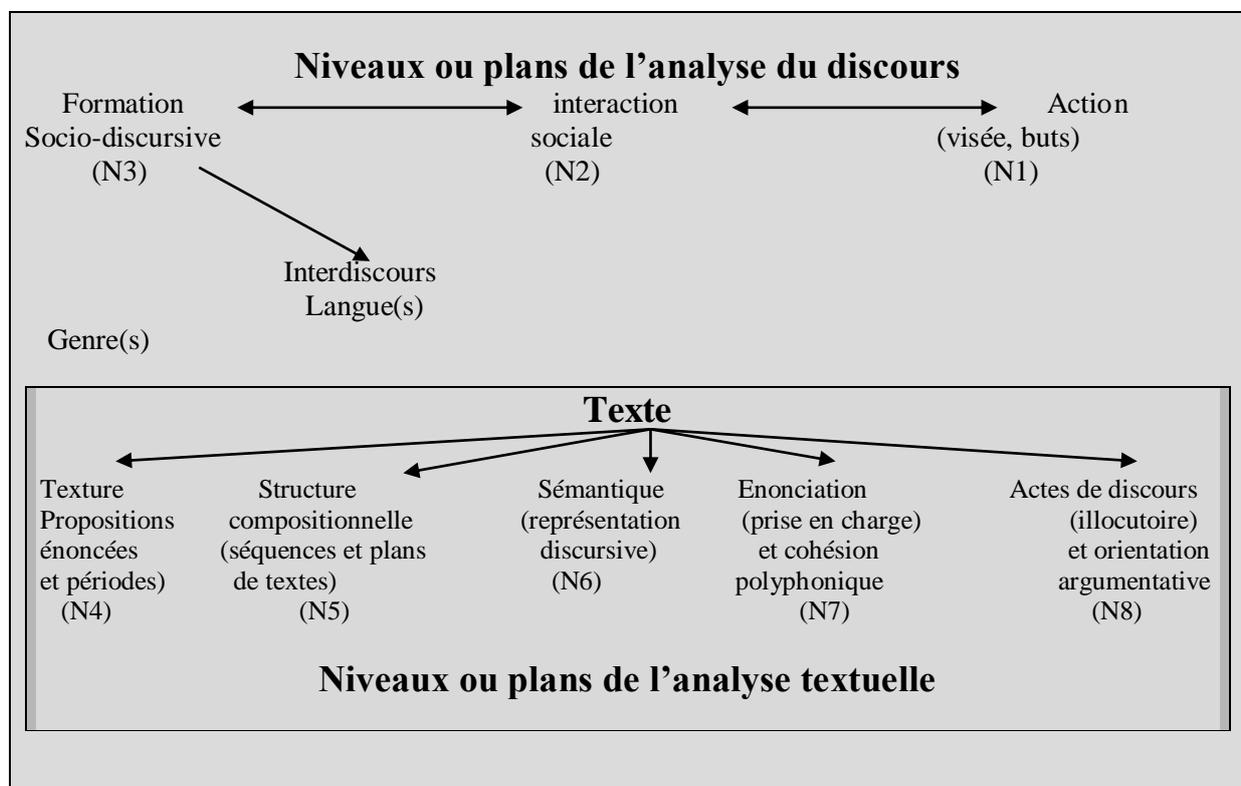
La pragmatique textuelle est de plus en plus citée par les textualistes pour mettre l'accent sur l'importance et la nécessité de la dimension pragmatique dans l'élaboration d'une théorie textuelle. Après le constat d'échec des grammaires textuelles à réaliser leur programme fondé

sur l'homologie entre phrase et texte qui scientifiquement ne tient pas la route, le rabattement sur la dimension pragmatique et cognitive était inévitable. En effet, la textualisation est dès lors considérée comme le résultat d'un processus qui dépend des données et des instructions qui relèvent de la communication et de la cognition.

C'est sur de nouvelles bases qu'Adam a mis en relation la linguistique textuelle et l'analyse du discours postulant, à la fois, une séparation et une complémentarité des tâches et des objets des deux disciplines : « nous définissons la linguistique textuelle comme un sous-domaine du champ plus vaste de l'analyse des pratiques discursives. » (Adam, 2008, 24)

C'est ce qu'il représente dans le schéma 2 ci-dessous :

**Schéma 2 : Les plans d'organisation de la textualité et de la discursivité**



(Adam, 2008 : 36)

### **-Plans de l'analyse du discours**

**N1** : dans le cadre des interactions sociales, les acteurs sociaux emploient la langue afin d'atteindre des objectifs ;

**N2** : les productions socio-discursives sont le résultat des interactions sociales dans le cadre desquelles elles se déroulent (discours politique, publicitaire, journalistique, religieux, etc) ;

**N3** : les formations socio-discursives possèdent leur système de genres (dans le discours journalistique, on peut avoir plusieurs genres : fait divers, reportage, etc.) ;

### -Plans de l'analyse textuelle : voir plus haut schéma 1

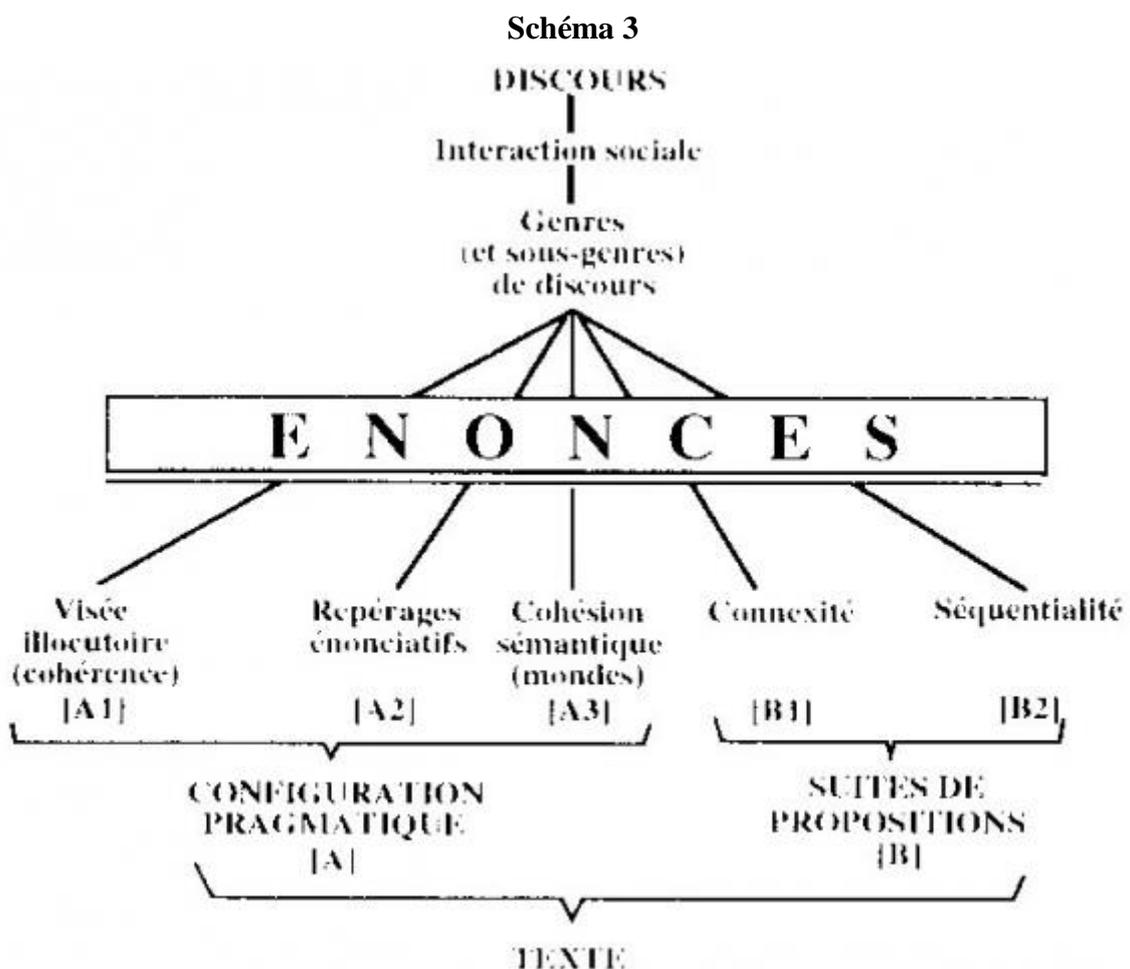
Selon Adam (1993) la compétence linguistique des sujets semble réglée, de façon fort complexe, par un faisceau de contraintes : locales et globales, textuelles et discursives.

**a. Contraintes discursives** (celles des genres) — localisées dans la partie supérieure du schéma 3 — liées à des pratiques discursives toujours historiquement et socialement réglées.

**b. Contraintes textuelles** — localisées dans la partie inférieure du schéma 3 — liées à l'hétérogénéité de la composition dont rendent compte les plans d'organisation (notés A1, A2, A3, B1 et B2).

**c. Contraintes locales d'une langue donnée**, sur les plans phonique et (ortho) graphique, lexical, grammatical, sémantico-logique.

Le schéma suivant détaille les modules ou plans complémentaires distingués par Adam (1993).



(Adam, 1993)

## 2. L'analyse du discours



**Dominique Maingueneau**



**Patrick Charaudeau**

Le courant en science du langage prenant comme objet d'étude le discours est apparu vers la fin des années 60. Ce nouveau champ disciplinaire désigné par l'analyse du discours (AD) prône son autonomie en proposant un ensemble de notions, d'outils et de méthodes d'analyse spécifiques. Le dictionnaire d'analyse du discours de Maingueneau et Charaudeau (2002) témoigne de l'implantation de ce champ disciplinaire toutefois qui continue d'évoluer sous l'effet des différentes discussions qui l'animent.

Les travaux en analyse de discours peuvent sembler à première vue diversifiés voire dispersés néanmoins ils partent tous du même principe à savoir le principe de contextualisation des textes. Les énoncés analysés

ne se présentent pas comme des phrases ou des suites de phrases mais comme des textes. Or le texte est un mode d'organisation spécifique qu'il faut étudier comme tel en le rapportant aux conditions dans lesquelles il est produit. Considérer la structuration d'un texte en le rapportant à ses conditions de production, c'est l'envisager comme discours. (Gravitz, 1990 cité par Paveau et Sarfati 2003 : 194).

Au départ *analyse du discours* se voulait la traduction de *discourse analysis*, expression qui revient à Harris et qui signifiait l'étude de la dimension transphrastique, un peu l'équivalent de *Linguistique textuelle*. De façon générale, l'Ecole anglo-saxonne renvoie l'AD à l'Analyse conversationnelle, à l'étude des échanges verbaux oraux ou écrits en admettant que tout discours est foncièrement interactif. Quant à l'Ecole française, elle définit l'AD comme la discipline qui étudie les productions verbales au sein de leurs conditions sociales de

production envisagées comme partie intégrante de la signification et du mode de formation des discours. (Paveau et Sarfati 2003 : 194). C'est là où réside toute la différence avec la LT qui s'intéresse au fonctionnement interne du texte.

Du point de vue théorique l'AD adopte une perspective transdisciplinaire, elle s'appuie volontiers sur des disciplines connexes dans le champ des sciences humaines et sociales (histoire, philosophie, sociologie, psychanalyse, littérature etc.) car la nature même de l'objet *discours* faite de mobilité et de variété nécessite une forte assise conceptuelle pour que son étude soit exhaustive.

S'appuyant sur l'étude des productions langagières authentiques, l'AD évolue en fonction de la transformation et de la construction des corpus et de leur relation avec la société qui les voit naître.

## **2.1 L'AD une discipline à l'intérieur des études de discours**

Les « études de discours » désignent l'ensemble des recherches qui traitent des problématiques du discours. L'analyse de discours est une discipline à l'intérieur de ces études (Maingueneau, 2014b). Le discours devient objet de connaissance lorsqu'il est pris en charge par telle ou telle discipline caractérisée par un intérêt particulier comme la sociolinguistique, la rhétorique, l'analyse de discours, l'analyse conversationnelle etc.

L'intérêt spécifique qui gouverne l'analyse du discours c'est de rapporter la structuration des textes aux lieux sociaux qui les rendent possibles et qu'ils rendent possibles. Ici la notion de "Lieu social" ne doit pas être appréhendé de manière immédiate : il peut s'agir par exemple **d'un positionnement dans un champ discursif** (un parti politique, une doctrine religieuse ou philosophique...). L'objet de l'analyse du discours, ce n'est donc ni le fonctionnement textuel, ni la situation de communication, mais ce qui les noue à travers un dispositif d'énonciation qui relève à la fois du verbal et de l'institutionnel. (Maingueneau, 2014b : 44)

En adoptant ce point de vue, la problématique du *genre de discours* s'avère centrale dans l'AD. Pour l'étude d'un débat télévisé par exemple, l'analyste du discours prendra en considération les propriétés du genre de discours lui-même, les rôles sociodiscursifs des participants (animateur, invité...) qu'il met en relation, les différentes stratégies de légitimation des locuteurs, la manière dont ils ajustent leur positionnement idéologique aux contraintes imposées par le genre et la conjoncture dans laquelle ils parlent, etc ; tout en

intégrant les apports des autres disciplines qui ont analysé le même matériel lesquels vont dans l'intérêt de l'analyse du discours. (Maingueneau, 2014b)

Il est à noter que chaque discipline a ses corpus privilégiés. Un analyste de l'argumentation sera particulièrement intéressé par le discours publicitaire, l'analyste des conversations s'arrêtera volontiers aux interactions orales ordinaires que l'analyste du discours sera à priori peu apte à étudier car il s'agit de pratiques verbales qu'on peut difficilement rapporter à un lieu institutionnel ou à un provisionnement idéologique identifiable. (Maingueneau, 2014b)

## **2.2 Les caractéristiques du discours**

Nous pourrions décrire le discours en huit caractéristiques ou idées forces. (Maingueneau, 2014 a et 2014 b).

- ***Le discours est une organisation au-delà de la phrase***

Cela ne signifie pas que le discours sur le plan formel est nécessairement supérieur à la phrase. Un proverbe ou une expression d'une phrase comme « Ne pas fumer » par exemple sont des discours qui forment une unité de sens complète. Les discours qui sont généralement des unités transphrastiques sont soumis à des règles d'organisation (portant sur le plan de texte, la longueur de l'énoncé, etc.) qui fonctionnent à deux niveaux : les règles qui gouvernent les genres de discours dans un groupe social déterminé (consultation médicale, talk-show, roman, thèse de doctorat ...) et les règles transversales aux genres, qui gouvernent un récit, un dialogue, une argumentation, une explication...

- ***Le Discours est orienté***

Le discours se développe dans le temps de manière linéaire en fonction *d'une visée* (modifier une situation) choisie par le locuteur. Le discours qui est prédestiné à atteindre une finalité peut dévier en cours de route. On pourra remarquer des retours en arrière ou des changements de directions...etc. La linéarité qui caractérise le discours se manifeste par une gestion préalable du locuteur de son discours par : un jeu d'anticipations (on va voir que, il sera question de...), ou de retours en arrière (je reviens sur, je dirais plutôt que...), glissement des commentaires du locuteur sur ses propres paroles (Il fait chaud ! Je dis des bêtises...), etc. Ce développement linéaire change selon le type d'énoncé : monologal ou dialogal. Dans l'énoncé monologal, l'énonciateur contrôle son discours du début à la fin (exemple du roman). Dans le cas de l'énoncé dialogal (situation d'interaction orale), il arrive souvent que les mots

échappent à l'énonciateur, il les cherche, les précise... en fonction des réactions de son interlocuteur.

- ***Le discours est une forme d'action***

Parler c'est agir sur autrui, c'est donc une forme d'action. On admet par là que La fonction du langage n'est pas essentiellement de décrire le monde<sup>7</sup>, mais aussi d'accomplir des actions<sup>8</sup> ou des « actes de langage » dits aussi « actes de parole » ou « actes de discours ». Cette théorie des actes de langage<sup>9</sup> développée par les philosophes du langage (Austin, 1962 et Searle, 1969) à partir des années 1960 a montré que derrière toute énonciation il y a un acte (promettre, affirmer, menacer, interroger, ordonner...) qui vise à changer un état de choses et produire un effet sur le destinataire.

Ces actes élémentaires s'intègrent, à un niveau supérieur, dans des genres de discours bien déterminés et reconnus socialement (consultation médicale, journal télévisé, conversation ordinaire...). Le discours ainsi considéré comme une *activité* verbale se combine et en relation avec d'autres activités non-verbales.

- ***Le discours est interactif***

L'activité verbale est en réalité une *interactivité* qui implique au moins deux partenaires dont la marque linguistique dans l'énoncé est le couple : JE et TU. Cette interactivité se concrétise explicitement dans l'interaction orale ou la conversation où les deux locuteurs réagissent synchroniquement en coordonnant leurs énonciations en fonction de l'attitude de l'autre et de l'effet que produisent leurs paroles respectives.

Il est nécessaire de souligner qu'on plus des conversations, nombreuses sont les formes d'oralités qui ne semblent guère interactives (conférence, émission radiophonique, etc.) c'est encore plus prégnant à l'écrit où le destinataire n'est même pas présent. Il est donc essentiel de ne pas confondre l'interactivité fondamentale du discours et interaction orale:

Toute énonciation, même produite sans la présence d'un destinataire ou en présence d'un destinataire qui semble passif est prise dans une interactivité constitutive (on parle aussi de dialogisme), elle est un échange, explicite ou implicite, avec d'autres énonciateurs virtuels ou réels, elle suppose toujours la présence d'une autre instance d'énonciation à laquelle s'adresse l'énonciateur par rapport à laquelle on construit son propre discours. (Maingueneau, 2014a : 43)

---

<sup>7</sup> Exemple : Il neige. (Énoncé constatif)

<sup>8</sup> Exemple : Je te promets ma fidélité. (Énoncé performatif)

<sup>9</sup> Cette théorie sera davantage expliquée dans le chapitre portant sur la pragmatique.

De ce point de vue, la conversation n'est plus considérée comme le discours par excellence mais un mode de manifestations parmi tant d'autres que véhicule le discours en tant qu'activité.

Mobilisant ainsi deux partenaires, il semble inadéquat de parler de « destinataire » car en comprendra facilement qu'il s'agit de l'expression d'un locuteur qui s'adresse à un destinataire passif donc d'une énonciation à sens unique. Pour nommer l'interlocuteur, on parlera plutôt de "co-énonciateur", d'interactant ou de co-locuteur.

- ***Le discours est contextualisé***

Comme on l'a déjà vu plus haut, l'énoncé n'a pas de sens hors contexte (voir l'exemple du facteur). Le contexte est donc loin d'être un simple cadre ou décor. En effet, un même énoncé produit en deux lieux différents peut correspondre à deux discours distincts. Par ailleurs, le discours contribue lui-même à définir son contexte, qu'il peut modifier en cours d'énonciation avec la variable statut des co-énonciateurs. Ainsi par exemple, deux co-énonciateurs peuvent passer d'une discussion amicale où les deux ont le même statut (ami) vers une conversation modulée par la relation médecin / patient et cela au sein du même cadre spatiotemporel.

Il serait opportun de mentionner également la problématique de « l'indexicalité ». Ces expressions indexicales (je, tu, hier, là-bas, ici...) qui se caractérisent par l'incomplétude sémantique. Elles ne prennent leur sens « complet » que dans leur contexte c'est-à-dire quand elles sont « indexées » à une situation d'échange linguistique précise où l'on peut déterminer les référents.

*Le contexte* : Pour l'interprétation des discours nous les contextualisons en mobilisant trois sources d'informations (Maingueneau, 2014 a : 15).

- *L'environnement physique de l'énonciation, ou contexte situationnel* : c'est en se référant à lui que l'on peut déterminer le sens des *déictiques*, des unités comme « ce lieu », « je » ou « tu », le présent du verbe (présent de l'énonciation et valeur du temps) etc.

- *Le cotexte* : le cotexte est l'environnement linguistique immédiat c'est à dire les séquences verbales qui se trouvent placées avant ou après l'unité linguistique à interpréter. Contrairement aux énoncés autonomes constitués d'une seule phrase comme « ne pas fumer » qui ne nécessite pas une mise en relation avec d'autres éléments, la plupart des énoncés sont des parties d'un tout plus vaste : un roman, une conversation, un article de journal, une notice, une lettre, etc. Par exemple dans cet extrait d'un texte encyclopédique : « [...] La plupart des **maisons** n'avaient qu'un seul niveau, mais **quelques-unes** en avaient **deux** ou **trois**, auxquels on accédait par des échelles ou des blocs de pierre insérés dans le mur extérieur. **La plupart**

avaient une seule porte d'entrée, fermée par une étoffe ou une peau. »

Pour comprendre les éléments mis en gras il faut revenir sur des unités mentionnées antérieurement dans le texte. Pour recourir au cotexte l'interprète fait appel à sa **mémoire** qui met en relation une unité avec une autre du même texte.

- *Connaissances du monde* : le rôle joué par la **mémoire** est davantage évident dans le rappel des connaissances du monde, il s'agit de savoirs encyclopédiques (partagés) antérieurs à l'énonciation : ce que désignent tels noms propres, des dates historiques, l'effet d'un médicament, etc.

Le contexte implique la mémoire. En tant que réalité historique et cognitive, il n'est plus considéré comme une donnée extérieure au sujet :

Contexte linguistique, situation extralinguistique, connaissances générales se retrouvent tous traités mémoriellement : ils ont tous le statut de représentation interne, même s'ils se différencient quant à l'origine et au niveau de la représentation (mémoire courte, mémoire longue, etc.). (Kleiber 1994b : 19)

Les phrases utilisées hors c(o)ntexte dans des livres de grammaire, syntaxe, sémantique ou de pragmatique souvent à des fins illustratives deviennent des énoncés interprétables en faisant appel à un co(n)texte par défaut. (Kleiber 1994a : 16)

- ***Le discours est pris en charge par un sujet***

Le discours est rapporté à un sujet énonciateur «je» qui assume la responsabilité de son discours et choisit une attitude énonciative à l'égard de ce qu'il dit et de son co-énonciateur (phénomène de modalisation<sup>10</sup>). Le « je » se présente aussi comme une source de repérages personnels et spatiotemporels (Je, ici, maintenant). Maingueneau a proposé l'exemple « il pleut » donné comme vrai par son énonciateur ce qui lui attribue l'entière responsabilité du contenu exprimé. Toutefois, l'énonciateur peut moduler son degré d'adhésion « Peut être qu'il pleut », ou rendre quelqu'un d'autre responsable de cet énoncé « Selon Paul il pleut », commenter sa propre parole « Franchement, il pleut », etc. Il pourrait même montrer au co-énonciateur qu'il feint seulement de l'assumer (cas des énonciations ironiques).

- ***Le discours est régi par des normes***

Entant que comportement social, l'activité verbale est régie par des normes qui justifient sa présentation sous telle ou telle forme. Un acte de langage comme l'interrogation par exemple suppose que le locuteur ignore la réponse et que son interlocuteur peut le satisfaire par une information qui pourra le servir. « *Plus fondamentalement, tout acte d'énonciation ne peut se*

---

<sup>10</sup> Ce phénomène sera expliqué dans le chapitre consacré à la linguistique énonciative

*poser sans justifier d'une manière ou d'une autre son droit à se présenter tel qu'il se présente. Travail de légitimation qui ne fait qu'un avec l'exercice de la parole*. (Maingueneau, 2014b : 22)

Ces normes<sup>11</sup> (appelées aussi « maximes conversationnelles », « lois du discours », « postulats de conversation » ...) sont une sorte de « règles de jeu » que l'énonciateur doit respecter afin de coopérer et collaborer à la réussite de la communication verbale. Elles constituent un savoir mutuellement connu, des conventions tacites auxquelles tout le monde est supposé se soumettre. Ces normes relèvent des catégories kantienne de quantité, de qualité, de relation et de modalité (ou manière) définies comme suit (Moeschler et Auchlin, 2009 : 170) :

- **Maximes de quantité (lois d'informativité et d'exhaustivité)**

1/ Que votre contribution contienne autant d'information qu'il est requis.

2/ Que votre contribution ne contienne pas plus d'information qu'il n'est requis.

Exemple : Comparer les énoncés

Un groupe de jeune agresse un homme

Un groupe de jeune agresse un policier en uniforme

Un groupe de jeune agresse un policier blond de 77 kilos.

(NB : l'informativité dépend de la pertinence)

- **Maximes de qualité (de véridicité, de sincérité)**

Que votre contribution soit véridique :

1/ N'affirmez pas ce que vous croyez être faux.

2/ N'affirmez pas ce pour quoi vous manquez de preuves.

L'énonciateur s'engage dans l'acte de discours qu'il accomplit (il est censé dire ce qu'il pense, assumer ce qu'il dit, etc.).

- **Maxime de relation (de pertinence)**

Soyez pertinent. *« L'énonciation doit être maximale appropriée au contexte dans lequel, elle intervient : elle doit intéresser son destinataire en lui apportant des*

---

<sup>11</sup> Cette problématique a été introduite dans les années 1960 par un philosophe du langage, l'américain Paul Grice, sous le nom de « Maximes conversationnelles ». Des maximes qui, selon lui, dépendent d'une loi supérieure qu'il appelle « principe de coopération ». Ce principe veut que votre contribution à la conversation soit, au moment où elle intervient, telle que le requiert l'objectif ou la direction acceptée de l'échange verbal dans lequel vous êtes engagé.

*informations qui modifie la situation.* » (Maingueneau, 2014a : 22), qu'elle vient à propos.

- **Maximes de manière (lois de modalités)**

Soyez clair :

1/ Evitez de vous exprimer avec obscurité.

2/ Evitez d'être ambigu.

3/ Soyez bref.

4/ Soyez ordonné.

Ces normes sont évidemment relatives aux genres de discours car il ne peut pas exister de norme universelle de la clarté : celles qui prévalent pour un article de philosophie ou de physique quantique, par exemple, ne sont pas les mêmes que celles qui régissent une conversation familière. (Maingueneau, 2014 a : 24)

Quand il s'agit d'une *assertion* par exemple, l'énonciateur produira un énoncé vrai, pertinent et clair. Grice avait donné l'exemple suivant :

A- Je suis en panne d'essence.

B- Il y a un garage au coin de la rue.

Imaginant A à coté de sa voiture, il interpelle B à l'aide de son énoncé. En supposant que B a accepté de coopérer, A est en droit de penser que l'information fournie lui est pertinente : il interprétera en inférant que le garage est ouvert et qu'il y trouvera de l'essence. (Dans ce cas, on dira que le locuteur a implicite que le garage est ouvert).

- ***Le discours est pris dans un interdiscours***

C'est dans l'immensité de l'interdiscours que tout énoncé prend sens, c'est-à-dire que son interprétation dépend, consciemment ou non de sa mise en relation avec toutes sortes d'énoncé sur lesquels il s'appuie d'une manière ou d'une autre (commenter, citer, parodier...). Classer un texte dans un genre (conférence, journal télévisé,...) c'est le mettre d'emblé en relation avec les textes du même genre. Pour comprendre le discours d'un homme politique par exemple, on doit être informés des discours antérieurs, des discours de l'opposition et des discours qui circulent alors sur la scène médiatique. « *Toute énonciation est dominée par un interdiscours qui la traverse à son insu* » (Maingueneau, 2014b : 23). Ce qui est résumé dans la formule de Pêcheux : « *ça parle toujours ailleurs et avant* ».

La notion d'interdiscursivité dérive de celle d'intertextualité<sup>12</sup>. Dans le Dictionnaire d'analyse du discours, P. Charaudeau et D. Maingueneau affirment que « *tout discours est traversé par l'interdiscursivité, il a pour propriété constitutive d'être en relation multiforme avec d'autres discours, d'entrer dans l'interdiscours. Ce dernier est au discours ce que l'intertexte est au texte* ». (2002 : 324)

**Exemple :** « Tout vient à point à qui ne sait pas attendre » (Slogan publicitaire pour la marque automobile Toyota)

### 2.3 Les genres de discours

Les genres de discours sont des dispositifs de communications qui apparaissent quand certaines conditions socio-historiques sont réunies. Souvent désignés par des étiquettes : talk-show, lettre de motivation, conférence, carte de vœux... Le genre « fait divers », par exemple, apparaît dans les sociétés où il existe une presse écrite à grand tirage.

La catégorie du genre de discours s'est étendue à l'ensemble des énoncés produits dans une société, tout énoncé est rangé donc dans un genre de discours. Cette volonté de généraliser la catégorie du genre à l'ensemble du discours est attribuée à Bakhtine, laquelle a été discutée dans son article « Problèmes du genre de discours » paru en 1979.

« *Nous ne parlons que dans des cadres de genres déterminés, c'est-à-dire que tous nos énoncés se caractérisent par des formes typiques, relativement stables, de construction d'un tout* ». (Bakhtine, 1984 : 257)

Les analystes du discours approchent « *le genre comme une institution de parole à la fois sociale et verbale, un dispositif qui régule une activité verbale autonome* ». (Maingueneau, 2014b).

Maingueneau distingue trois grands types de genres : les genres auctoriaux, routiniers et conversationnels. (2014b : 114-115)

- **Les genres auctoriaux**

C'est l'auteur lui-même ou éventuellement l'éditeur qui attribue le genre dans cette catégorie, en général par une indication paratextuelle, dans le titre ou le sous-titre : méditation, essai, dissertation, aphorismes, traité, etc. Nous rencontrons ces genres auctoriaux dans certains types de discours : littéraire, philosophique, religieux, journalistique, etc. L'attribution de telle

---

<sup>12</sup> « *Ce terme désigne à la fois une propriété constitutive de tout texte et l'ensemble des relations explicites ou implicites qu'un texte ou un groupe de textes détermine avec d'autres textes. Dans la première acception, il est une variante d'interdiscursivité.* » (Charaudeau et Maingueneau, 2002 : 327).

étiquette à telle texte impose un cadre particulier à l'activité discursive en orientant le destinataire vers un mode d'interprétation.

- **Les genres routiniers**

Les genres routiniers correspondent à la conception du genre de discours comme dispositif de communication sociohistoriquement déterminé. Les rôles joués par les partenaires de la communication, les finalités de l'activité langagière et les circonstances dans lesquelles elle intervient sont fixés à priori et restent normalement inchangés durant l'acte communicatif. En effet, les normes qui régulent ces genres routiniers ne résultent pas d'une décision individuelle mais de la stabilisation de contraintes sociales et psychologiques de divers ordres liées à une activité verbale qui s'exerce dans un type de situation déterminé. C'est le cas de l'interview radiophonique, la dissertation littéraire, le débat télévisé, la consultation médicale, le journal quotidien, etc.

- **Les conversations**

Il s'agit ici des conversations ordinaires qui se caractérisent, selon Kerbrat-Orecchioni (1990 : 114-115), essentiellement par :

- ✚ Caractère « immédiat », dans le temps et dans l'espace (proximité des participants, contact direct, réponse instantanée) ;
- ✚ Caractère « familier » (ou « non formel »), spontané, improvisé, et décontracté (il s'agit d'un « *casual talk in everyday setting* » - Goodwin, 1981 : 2) : la conversation s'oppose aux autres formes d'interactions en ce qu'aucune de ses composantes n'est fixée à l'avance [...]
- ✚ Caractère « gratuit » et « non finalisé » : la conversation est « coupée de tout but instrumental » (Goffman), elle n'a pas de « but avoué autre que celui de converser » (André-Larochebouvy 1984a : 18), c'est-à-dire qu'elle comporte en elle-même sa propre finalité [...]
- ✚ Caractère « égalitaire » enfin : même s'ils n'ont pas en fait le même *statut*, les participants *se comportent* dans l'interaction comme des égaux ; ils disposent du même ensemble de droits et de devoirs [...].

Dans les genres routiniers, les contraintes sont *globales et verticales* dans le sens où elles régulent l'ensemble de l'activité communicative et elles sont imposées dès le départ.

Dans les conversations les contraintes sont *locales*, elles dépendent des stratégies de négociation et d'ajustement entre les interlocuteurs. Les conversations restent le terrain privilégié pour l'étude des variations identitaires des interactants pendant le déroulement de l'échange. Maingueneau (2014b : 116)

Maingueneau substitue à cette tripartition en trois grands types de genre une distinction entre seulement deux régimes complémentaires : un régime *institué* qui recouvre genres autoriaux et routiniers et un régime conversationnel. Selon lui, pour le premier régime la notion de genre de discours est pleinement valide alors que pour le second elle est hautement problématique parce qu'il s'agit d'un terrain où dominant « flexibilité » et « inorganisation relative » Kerbrat-Orecchioni (1990 : 115).

Beaucoup d'analystes du discours tendent à privilégier le travail sur les interactions conversationnelles qui sont les seuls corpus véritablement authentiques.

Cette séparation des productions langagières en deux régimes n'est pas tranchée ni paisible. C'est un lieu de tension continue. Il arrive souvent que les genres institués oraux soient cernés par la conversation. Maingueneau (2014b : 120)

La conversation est partout ! Goffman a souligné ce point :

Dans notre société, chaque fois que deux individus qui se connaissent se rencontrent pour des questions d'affaires, de profession, ou de service, une période de « small talk » peut fort bien commencer et terminer la transaction – une mini version du « prélude » et du « postlude » qui encadrent des activités sociales plus importantes. (1981 : 125 cité par Maingueneau, 2014b : 120)

Enfin il faut souligner que les discours deviennent de plus en plus difficiles à classer avec l'évolution des nouvelles technologies de la communication. De nouvelles formes d'interactions voient le jour faisant de l'hybridité une règle. Il devient désormais difficile d'associer un genre de discours à une situation de communication. Maingueneau, 2014b : 121)

## **2.4 Types et genre de discours**

Tout texte peut être classé dans une catégorie de discours : un genre de discours. Une multitude de termes nous servent à catégoriser la grande variété de textes qui circulent dans la société : conversation, manuel, journal, tragédie, roman sentimental, description, polémique, sonnet, récit, maxime, hebdo, tract, rapport de stage, mythe, carte de vœux, magazine, entretien d'embauche, etc.

Ces dénominations s'appuient sur des critères très hétérogènes. Le roman sentimental renvoie à un type de contenu sentimental, le récit à un mode d'organisation narratif, journal au caractère périodique de la publication, sonnet à une certaine disposition des vers d'un poème. (Maingueneau, 2014a)

Ces genres de discours qui constituent en quelque sorte les atomes de l'activité discursive ne prennent sens qu'intégrés dans des unités de rang supérieures : des types de

discours. La notion de type de discours est vague, ce qui nécessite de pousser un peu plus le travail de clarification en se basant sur des critères rigoureux. (Maingueneau, 2014b)

Maingueneau distingue entre trois modes de regroupement de genres: *la sphère d'activité* sociale (médiatique, littéraire, etc), *le champ discursif* où s'affrontent divers positionnements (discours politique, discours religieux...) et *le lieu d'activité* (les lieux institutionnels : un hôpital par exemple où interagissent réunions de services, consultations, comptes rendus d'opérations chirurgicales, séances de radiographie, etc)

Les genres politiques par exemple peuvent être traités suivant les objectifs de la recherche : (i) comme des genres de **la sphère d'activité** politique ; (ii) comme relevant d'**un positionnement**, où l'on résonne en termes de « gauche », « droite », de « centre » ; (iii) comme des genres produits à l'intérieur de divers **lieux d'activité** politique (le siège d'un parti, un congrès, la chambre des députés...) (Maingueneau, 2014b : 65)

Associer un genre de discours à une sphère d'activité n'est pas toujours chose aisée. En effet un même genre de discours peut être aligné dans différentes sphères d'activité. Le même roman peut être classé dans la sphère littéraire et relever en même temps de la « littérature de jeunesse », de « la littérature commerciale », etc. Un genre de discours peut appartenir à un type de discours lui-même partie prenante d'un ensemble plus vaste constituant un type de discours. Il revient donc au chercheur en fonctions des impératifs de la recherche de se positionner à un niveau particulier. (Maingueneau, 2014a, 2014b)

On divise ainsi la société en différents secteurs : production de marchandise, administration, loisirs, santé, enseignement, recherche scientifique, etc., qui correspondent à autant de grands types de discours. De tels découpages s'appuient sur des grilles sociologiques plus en moins intuitives. (Maingueneau, 2014a : 51)

## **Conclusion**

Par ce deuxième chapitre nous avons essayé de faire le rapprochement entre la linguistique textuelle et l'analyse de discours afin de montrer à étudiant que même si les deux disciplines ont le même objet d'étude qui est le *texte-discours*, chacune d'elle l'approche à partir d'une perspective propre. Si la linguistique textuelle s'intéresse au fonctionnement interne du texte, l'analyse de discours cherche la relation entre cette structuration des textes et les *lieux sociaux* qui les voient naître. Comprendre par lieu social : une sphère d'activité, un lieu d'activité, ou un positionnement idéologique.

### 3. Exercices et corrigés

#### 3.1 Exercices pour la linguistique textuelle

##### Exercice 1 : L'anaphore

Lis le texte suivant et réponds ensuite aux questions.

Premier système qui permet de voir à l'intérieur du corps humain, la radiographie ouvre la voie à de formidables progrès en matière de diagnostics et de traitements thérapeutiques. Cette technique utilise les rayons X, des ondes électromagnétiques qui traversent la matière, que le physicien allemand Wilhelm Röntgen découvre en 1895. Celui-ci a l'idée d'exposer la main de sa femme sous ces rayons et d'en faire une photo. Stupéfiant ! Le cliché ne met en évidence que le squelette de la main. Les rayons X sont capables de traverser les tissus « mous » comme la peau et les muscles. En revanche, ils sont arrêtés par les os, les dents et certains organes. De plus, ils ont la propriété d'impressionner les plaques photographiques.

*Dominique JOLY, Dictionnaire des inventions, Hachette Livre, 1999.*

A quels mots renvoient les mots soulignés dans le texte ? Quelle est leur nature ? Coche la bonne colonne.

	Mots auxquels le mot souligné renvoie	Groupe nominal	pronom
Cette technique			
Celui-ci			
Le cliché			
ils			

##### Corrigé :

	Mots auxquels le mot souligné renvoie	Groupe nominal	pronom
Cette technique	La radiographie	X	
Celui-ci	le physicien allemand Wilhelm Röntgen		X
Le cliché	Une photo	X	
ils	Les rayons X		X

##### Exercice 2 : L'anaphore

Ci-dessous, deux séries de phrases. Les phrases composant chaque série présentent des répétitions. À cause de ces dernières, on ne peut considérer que la suite de ces phrases forme

un texte acceptable. Pour éviter ces répétitions, utilisez des pronoms et exclusivement des pronoms. Soyez attentifs à ceci : l'emploi des pronoms ne doit entraîner aucune obscurité, aucune ambiguïté.

#### Série 1

- ✚ Tous les amateurs de poésie n'apprécient pas Victor Hugo.
- ✚ Des amateurs de poésie reprochent à Victor Hugo d'être emphatique.
- ✚ Des amateurs de poésie reprochent à Victor Hugo de traiter de sujets politiques dans ses poèmes.

#### Série 2

1. Baudelaire, Verlaine et Rimbaud sont trois poètes maudits néanmoins célèbres.
2. Baudelaire est célèbre pour son recueil Les fleurs du mal.
3. Verlaine est l'auteur de Sagesse.
4. Rimbaud a écrit Les illuminations.

#### Corrigé :

##### Série 1

- ✚ Tous les amateurs de poésie n'apprécient pas Victor Hugo à **qui ils** reprochent d'être emphatique et de traiter de sujets politiques dans ses poèmes.

##### Série 2

5. Baudelaire, Verlaine et Rimbaud sont trois poètes maudits néanmoins célèbres. **Le premier** est célèbre pour son recueil Les fleurs du mal. **Le second** est l'auteur de Sagesse. **Le dernier (ou le troisième)** a écrit Les illuminations.

#### Exercice 3 : L'anaphore

Les phrases suivantes comportent des erreurs d'anaphores qui les rendent ambiguës, obscures voir fausses. Corrigez-les.

1. Les grues cendrées, fatiguées du voyage, viennent se reposer sur des îles. Elles sont perdues en plein océan.
2. Dans certaines écoles, les professeurs invitent des auteurs à venir rencontrer les élèves. Avant cela, les étudiants lisent bien entendu son livre afin d'enrichir la discussion.
3. La voiture a été abandonnée dans la campagne par sa conductrice. Celle-ci était en panne sèche.

### Corrigé :

1. Les grues cendrées, fatiguées du voyage, viennent se reposer sur des îles. **Celles-ci** sont perdues en plein océan.
2. Dans certaines écoles, les professeurs invitent des auteurs à venir rencontrer les élèves. Avant cela, les étudiants lisent bien entendu **leurs livres** afin d'enrichir la discussion.
3. La voiture a été abandonnée dans la campagne par sa conductrice. **Le véhicule** était en panne sèche.

### Exercice 4 : l'ellipse

L'objectif de cet exercice, qui paraît un peu artificiel, est de vous entraîner à identifier systématiquement la séquence qui a été ellipsée.

Dans les phrases qui suivent, vous devez repérer la partie de la proposition qui a été ellipsée et vous devez la répéter. Par exemple :

*Paul aime le chocolat et Marie ... aussi.*

*Paul aime le chocolat et Marie **aime le chocolat** aussi.*

1. La France et l'Italie du Nord, par exemple, ont été davantage exposées que l'Espagne ou le Portugal.
2. Pour des raisons historiques, tout comme Marseille Paris dispose de sapeurs-pompiers militaires.
3. Chacun pourra défendre son point de vue afin de discuter et de trouver par la suite une solution si nécessaire.
4. L'influence du latin sur le français se voit dans les verbes ou encore dans le vocabulaire.
5. Ces questions doivent nous aider, d'une part, à savoir si ces variables peuvent avoir un rôle, et d'une autre part, à comprendre l'effet du numérique.
6. Elle permet de faire faire des découvertes aux futures générations et de les encourager dans leurs entreprises.

### Corrigé :

1. La France et l'Italie du Nord, par exemple, ont été davantage exposées que l'Espagne ou le Portugal **ont été davantage exposées.**
2. Pour des raisons historiques, tout comme Marseille **dispose de sapeurs-pompiers militaires** Paris dispose de sapeurs-pompiers militaires.

3. Chacun pourra défendre son point de vue afin de discuter et **afin** de trouver par la suite une solution si nécessaire.
4. L'influence du latin sur le français se voit dans les verbes ou encore **se voit** dans le vocabulaire.
5. Ces questions doivent nous aider, d'une part, à savoir si ces variables peuvent avoir un rôle, et d'une autre part, **doivent nous aider** à comprendre l'effet du numérique.
6. Elle permet de faire des découvertes aux futures générations et **elle permet** de les encourager dans leurs entreprises.

### **Exercice 5 : Les connecteurs logiques**

Complétez le texte suivant avec les connecteurs appropriés, choisis dans la liste suivante : **pourtant, de plus, pour conclure, en d'autres mots, c'est pourquoi, cependant, bref, enfin, en effet, tout d'abord, car, ensuite, d'ailleurs.**

Faire du sport serait bon pour la santé : les médecins, les psychologues, les professeurs de sport le disent. .... il serait le remède contre la violence des adolescents. .... beaucoup de parents qui ont des enfants un peu trop agressifs se précipitent pour les inscrire dans un club de tennis ou de foot et, dans les écoles, le sport est vu comme la solution miracle contre une agressivité de plus en plus difficile à contenir. .... , cette piste semble être totalement fausse. ...., Luc Collard, chercheur à la Faculté des sciences du sport de l'université de Picardie et auteur du livre *Sport et agressivité*, affirme tout le contraire. .... d'après Luc Collard, les jeunes n'aimeraient pas tellement le sport ..... il implique des règles et une hiérarchie qu'ils n'apprécient guère. .... , la pratique du sport exalterait l'opposition et la recherche de domination. .... , elle trouve son origine dans l'affrontement entre les écoles privées de l'Angleterre du 18<sup>e</sup> siècle. .... , Luc Collard affirme que le sport est le reflet des valeurs de notre société, dans laquelle, pour atteindre ses buts, il faut être agressif et s'imposer, souvent, en tirant profit de la peur des autres. ...., il faut avoir une mentalité de « battant », valorisée également dans le sport. .... , les jeunes qui pratiquent un sport affirment eux-mêmes souvent qu'ils le font... pour savoir se battre ! ...., il est illusoire de chercher à faire diminuer l'agressivité des jeunes grâce au sport. ...., les tentatives réalisées dans plusieurs villes en France ont abouti à la conclusion que la délinquance a, au mieux, parfois stagné, mais que, d'autres fois, elle a augmenté. ...., il ne s'agit pas de ne plus encourager les jeunes à faire du sport mais de rester réservé quant à sa capacité d'antidote contre l'agressivité. .... , si le sport est le moyen idéal pour transformer les jeunes en « gagnants », ce n'est pas cette activité qui les aidera à développer des valeurs d'altruisme et à respecter la faiblesse de l'autre.

### Corrigé :

Insérer les connecteurs logiques dans l'ordre suivant : **De plus, c'est pourquoi, cependant, en effet, tout d'abord, car, en suite, en effet, enfin, en d'autres mots, d'ailleurs, pour conclure, en effet, pourtant, bref.**

### Exercice 6 : Les temps verbaux

Conjuguez les verbes à la forme qui convient (indicatif ou subjonctif).

1. Tu es blond alors que ton frère (être) brun.
2. Bien qu'il (être) parti à l'heure, il est arrivé en retard.
3. Afin que tu (comprendre) le problème, je vais le simplifier au maximum.
4. Paul (être) plus grand que Jean.
5. Il travaille bien à l'école selon qu'il (recevoir) des cadeaux de ses parents.
6. J'ai beaucoup étudié à l'université, c'est ainsi que je (être) devenu médecin.
7. Donne-lui ce chapeau pour qu'il n' (avoir) pas trop chaud à la tête.
8. Après que chacun (avoir) gagné sa place, le cours commence.

### Corrigé :

1. Tu es blond alors que ton frère **est** brun.
2. Bien qu'il **soit** parti à l'heure, il est arrivé en retard.
3. Afin que tu **comprendes** le problème, je vais le simplifier au maximum.
4. Paul est plus grand que Jean.
5. Il travaille bien à l'école selon qu'il **reçoit** des cadeaux de ses parents.
6. J'ai beaucoup étudié à l'université, c'est ainsi que je **suis** devenu médecin.
7. Donne-lui ce chapeau pour qu'il n'**ait** pas trop chaud à la tête.
8. Après que chacun **a gagné** sa place, le cours commence.

### Exercice 7 : La progression thématique

Dites à quel type de progression thématique appartient chacun des textes suivants. Justifiez votre réponse :

#### Texte 1

##### *La plume*

Cette plume avait un chapeau,  
Ce chapeau avait une tête ;  
Cette tête, un homme pas bête  
Et cet homme avait un château.

Ce château avait des bouleaux ;  
Ce bois de bouleaux, vingt chevreuils  
Et ces chevreuils avait des bois  
Sur la tête comme un chapeau.  
Ce chapeau n'avait pas de plume  
Cette plume, pas d'alouette ;  
Cette alouette, pas de tête  
Et cette tête, pas de rhume.  
Ce rhume errait comme un brigand  
Autour des maîtres du château,  
Mais en vain depuis tout un an,  
Car ils avaient tous un chapeau.  
Un chapeau avec une plume,  
Une plume qui, dans le vent,  
Chantait comme un petit enfant  
Au château perdu dans la brume.

(Maurice Carème)

**Texte 2 :**

La fleur n'en finissait pas de se préparer à être belle à l'abri de sa chambre verte. Elle choisissait avec soin ses couleurs. Elle s'habillait lentement, elle ajustait un à un ses pétales. Elle ne voulait pas sortir toute fripée comme les coquelicots. Elle ne voulait apparaître que dans le plein rayonnement de sa beauté. Eh ! oui ! Elle était très coquette ! Sa toilette mystérieuse avait donc duré des jours et des jours. Et puis voici qu'un matin, justement à l'heure du lever du soleil, elle s'était montrée.

(Antoine de Saint-Exupéry, *le petit prince*)

**Texte 3 :**

Peu à peu, la place se dépeupla et l'Angelus sonnait midi, ceux qui demeuraient trop loin se répandirent dans les auberges. Chez Jourdain, la grande salle était pleine de mangeurs... Tout contre les dineurs attablés, l'immense cheminée pleine de flammes claires, jetait une chaleur vive dans le dos de la rangée de droite...

Toute l'aristocratie de la charrue mangeait là, chez maître Jourdain, aubergiste et maquignon. En ce lieu chacun racontait ses affaires, ses achats et ses ventes...

(Guy de Maupassant, *Contes choisis*)

**Corrigé :**

**Texte 1 : progression à thème linéaire**

**La plume**

**Cette plume** avait **un chapeau**,

**Ce chapeau** avait **une tête** ;

**Cette tête**, **un homme** pas bête

Et **cet homme** avait **un château**.

**Ce château** avait **des bouleaux** ;  
Ce bois **de bouleaux**, vingt **chevreuils**  
Et **ces chevreuils** avait des bois  
Sur la tête comme **un chapeau**.  
**Ce chapeau** n'avait pas de **plume**  
**Cette plume**, pas d'**alouette** ;  
**Cette alouette**, pas de **tête**  
Et **cette tête**, pas de **rhume**.  
**Ce rhume** errait comme un brigand  
Autour des maîtres du château,  
Mais en vain depuis tout un an,  
Car ils avaient tous **un chapeau**.  
**Un chapeau** avec **une plume**,  
**Une plume** qui, dans le vent,  
Chantait comme un petit enfant  
Au château perdu dans la brume.

### **Texte 2 : progression à thème constant**

**La fleur** n'en finissait pas de se préparer à être belle à l'abri de sa chambre verte. **Elle** choisissait avec soin ses couleurs. **Elle** s'habillait lentement, **elle** ajustait un à un ses pétales. **Elle** ne voulait pas sortir toute fripée comme les coquelicots. **Elle** ne voulait apparaître que dans le plein rayonnement de sa beauté. Eh ! Oui ! **Elle** était très coquette ! Sa toilette mystérieuse avait donc duré des jours et des jours. Et puis voici qu'un matin, justement à l'heure du lever du soleil, **elle** s'était montrée.

### **Texte 3 : progression à thème dérivé ou éclaté**

Peu à peu, **la place** se dépeupla et l'Angélus sonnait midi, ceux qui demeuraient trop loin se répandirent dans les auberges. Chez Jourdain, **la grande salle** était pleine de mangeurs... Tout contre les dineurs attablés, **l'immense cheminée** pleine de flammes claires, jetait une chaleur vive dans le dos de la rangée de droite...

Toute l'aristocratie de la charrue mangeait **là, chez maître Jourdain**, aubergiste et maquignon. **En ce lieu** chacun racontait ses affaires, ses achats et ses ventes...

Ici, l'hyperthème semble manifestement être « chez Jourdain », soit l'une des auberges du village. On peut détailler les thèmes de chaque phrase :

Phrase 1 : le thème est « la place »

Phrase 2 : le thème est « la grande salle » (qui est « chez Jourdain »)

Phrase 3 : le thème est « l'immense cheminée » (qui se trouve « chez Jourdain »)

Phrase 4 : le thème est « là, chez maître Jourdain » (qui est une autre manière de dire « chez Jourdain »)

Phrase 5 : le thème est « en ce lieu » (qui est « chez Jourdain »)

## Exercices 8 : progression thématique

Repérer dans chacun des énoncés suivants le thème et le propos. Puis, identifiez la progression thématique dans chaque passage.

1. Le volcan explose violemment à plusieurs reprises. Des scories sont d'abord éjectées et retombent sur la ville. Puis la lave dévale la pente détruisant tout sur son passage. Une nuée ardente peut aussi survenir : Elle est mortelle.
2. Le diabète est une maladie chronique. Il doit faire l'objet d'une surveillance médicale rigoureuse. Cette maladie se complique si un régime strict n'est pas observé.
3. La reine pond des œufs qui deviennent des larves ; Nourries par les ouvrières, celles-ci grossissent et muent en nymphes. Après d'autres métamorphoses, les nymphes deviennent insectes et se mettent au travail.

### Corrigé :

#### Énoncé 1 : Progression à thème éclaté

L'hyperthème : le volcan	
Les thèmes	Les propos
T1 : Des scories	P1 : sont d'abord éjectées et retombent sur la ville
T2 : La lave	P2 : dévale la pente détruisant tout sur son passage
T3 : Une nuée ardente	P3 : Une nuée ardente peut aussi survenir

#### Énoncé 2 : Progression à thème constant

Le diabète est une maladie chronique. **Il** doit faire l'objet d'une surveillance médicale rigoureuse. **Cette maladie** se complique si un régime strict n'est pas observé.

Thème	Les propos
<b>Le diabète = Il = cette maladie (anaphore)</b>	P1 : est une maladie chronique
	P2 : doit faire l'objet d'une surveillance médicale rigoureuse
	P3 : se complique si un régime strict n'est pas observé

#### Énoncé 3 : Progression à thème linéaire

Thèmes	propos
La reine	pond des œufs qui deviennent des larves
Les larves	grossissent et muent en nymphes.
Les nymphes	deviennent insectes et se mettent au travail.

### 3.2 Exercices pour l'analyse du discours

#### Exercice 1 : Exemples d'interdiscursivité

**Objectif :** Comprendre la notion d'intertextualité/ interdiscursivité

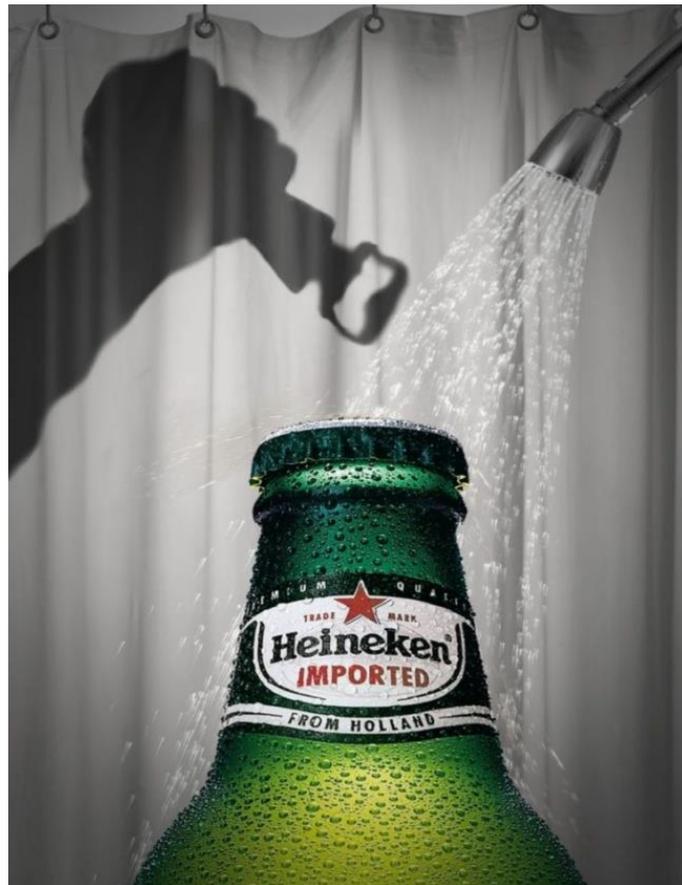
"Tout texte est un intertexte ; d'autres textes sont présents en lui, à des niveaux variables, sous des formes plus ou moins reconnaissables : les textes de la culture antérieure et ceux de la culture environnante ; tout texte est un tissu nouveau de citations révolues. [...] L'intertexte est un champ général de formules anonymes, dont l'origine est rarement repérable, de citations inconscientes ou automatiques, données sans guillemets." Roland Barthes

**Consigne :**

Repérez les textes présents dans les textes suivants.

**Remarque :** L'intertextualité concerne aussi bien les textes, les images fixes que la musique (intermélodicité) et le cinéma (l'interfilmique désigne l'intertextualité cinématographique).

**Texte 1 : Image publicitaire**



**Réponse : Scène du rideau du Film *Psychose* d'Alfred Hitchcock**



**Texte 2 :**

*La cigale algérienne et la fourmi chinoise*

La Cigale algérienne, ayant construit des commissariats de police et des brigades de gendarmerie toute sa vie  
Se trouva fort dépourvue  
Quand la pandémie du Covid fut venue.

Pas un seul lit d'hôpital qui convienne  
ni de concentrateur d'oxygène.  
Elle alla crier au-secours  
Chez la Fourmi, sa voisine de cour

La priant de lui prêter  
ce qu'elle ne peut plus acheter :  
un petit lot de vaccins  
et quelques bouteilles d'oxygène.  
Je vais vendre encore plus de pétrole,  
et ramasser tout un pactole,  
je vous paierais, foi de cigale, même si je dois emprunter auprès du FMI.

La Fourmi n'est ni généreuse ni prêteuse ;  
et ne supporte point les dictateurs aux phrases creuses.  
Que faisiez-vous au temps chaud ?  
Dit-elle à cette emprunteuse.

Nuit et jour à tout venant  
Je construisais une très grande mosquée, ne vous déplaise.  
Une mosquée ? J'en suis fort aise :  
Et bien ! Priez maintenant !

*Adaptation Djamel Alilat*



**Réponse :** Pastiche de *La cigale et la fourmi* de Jean de La Fontaine

### ***La cigale et la fourmi***

La cigale, ayant chanté  
Tout l'été,  
Se trouva fort dépourvue  
Quand la bise fut venue.  
Pas un seul petit morceau de mouche ou de vermisseau.  
Elle alla crier famine  
Chez la fourmi sa voisine,  
La priant de lui prêter  
Quelque grain pour subsister  
Jusqu'à la saison nouvelle.  
"Je vous paierai, lui dit-elle,  
Avant l'oût, foi d'animal,  
Intérêt et principal."  
La fourmi n'est pas prêteuse ;  
C'est là son moindre défaut.  
"Que faisiez-vous au temps chaud ?  
Dit-elle à cette emprunteuse.

- Nuit et jour à tout venant  
Je chantais, ne vous déplaie.  
- Vous chantiez ? J'en suis fort aise.  
Eh bien ! Dansez maintenant."

*Jean de La Fontaine, Fables, 1668*

**Texte 3 :**

*Mesdames*<sup>13</sup>

Veillez accepter mesdames ce colloque comme un hommage  
A votre gent qui respire liberté, persévérance et courage  
Au travail ou au foyer, vous êtes fortes à tout âge  
Je le dis et vous le valez, sans vous l'existence est engrenage

Veillez accepter mesdames cette modeste inspiration  
D'une femme qui partage vos préoccupations  
Stop au machisme et à la « hogra » de nos cultures  
Il est grand temps d'agir pour un meilleur futur

Vous êtes infiniment créatives, intelligentes et autonomes  
Déconstruisons ensemble les idées reçues de nos hommes

Ton corps à toi seule, il appartient  
Nul n'a le droit de te comparer au chien  
Aux côtés de tout homme, il y a une femme  
Ni derrière ni devant, c'est un droit qu'elle réclame

La femme est l'avenir de la femme, écrivait la poétesse  
Je le mets au féminin pour que l'invisibilité cesse

Vous êtes chirurgiennes, écrivaines et lieutenantes  
Vous êtes juges, ministres et compétentes !  
Vous êtes douceur, vous êtes chaleur  
Vous êtes refuge à tant de peurs

Comment ne pas faire une révolution  
Devant toute cette haine et cette soumission  
Pour celles qui subissent les affres de la violence  
Tuées, violées, battues et taisent leurs souffrances  
Veillez accepter mesdames cette petite intro  
J'espère qu'elle vous plaira et qu'elle n'est pas de trop

*Adaptation de Soraya Hadjarab*

---

<sup>13</sup> Poème déclamé lors de l'ouverture du colloque international en ligne « discours de femmes et femmes dans le discours » organisé par le laboratoire LDIEFLE. (2022)

**Réponse :** Pastiche de La chanson *Mesdames* de Grand Corps Malade

Veillez accepter mesdames ces quelques mots comme un hommage  
À votre gente que j'admire, qui crée en chaque homme un orage  
Au cinéma ou dans la vie, vous êtes les plus beaux personnages  
Et sans le vouloir vous tenez nos cœurs et nos pensées en otage  
Veillez acceptez mesdames cette déclaration  
Comme un tentative honnête de réparation  
Face au profond machisme de nos coutumes, de nos cultures  
Dans le grand livre des humains place au chapitre de la rupture  
Vous êtes infiniment plus subtiles, plus élégantes et plus classes  
Que la gente masculine qui parle fort, prend toute la place  
Et si j'apprécie des deux yeux quand tu balances ton corps  
J'applaudis aussi des deux mains quand tu balances ton porc  
Derrière chaque homme important se cache une femme qui l'inspire  
Derrière chaque grand être humain pressé d'une mère qui respire  
La femme est l'avenir de l'homme, écrivait le poète  
Eh bien l'avenir s'est installé et depuis belle lurette  
Vous êtes nos muses, nos influences, notre motivation et nos vices  
Vous êtes Simone Veil, Marie Curie, Rosa Parks, Angela Davis  
Vous êtes nos mères, vous êtes nos sœurs, vous êtes caissières, vous êtes docteurs  
Vous êtes nos filles et puis nos femmes, nous on vacille pour votre flamme  
Comment ne pas être en admirationnet et sans commune mesure  
Pour celles qui portent et fabriquent pendant neuf mois notre futur  
Pour celles qui cumulent plusieurs emplois et ce sans sourciller  
Celui qu'elles ont dans la journée est le plus grand, mère au foyer  
Veillez accepter mesdames cette réelle admiration  
De votre force, votre courage et votre détermination  
Veillez accepter mesdames mon aimable faiblesse  
Face à votre fragilité, votre empathie, votre tendresse  
Veillez accepter mesdames cette petite intro  
Car l'avenir appartient à celles qu'on aime trop  
Et pour ne pas être taxé de premier degré d'anthologie  
Veillez acceptez mesdames cette délicate démagogie  
You are the only one, you are the only  
You are the only one, the only  
You are the only one, you are the only one  
You are, yes you are  
Vous êtes nos muses, nos influences, notre motivation et nos vices  
Vous êtes Simone Veil, Marie Curie, Rosa Parks, Angela Davis  
Vous êtes nos mères, vous êtes nos sœurs, vous êtes caissières, vous êtes docteurs  
Vous êtes nos filles et puis nos femmes, nous on vacille pour votre flamme

**Texte 4 :** Pastiche du poème *Il pleut* de Jacques Prévert

Elle cuisine elle cuisine  
Elle fait la vaisselle  
Elle fait le café  
Elle est consciencieuse  
Elle se fait réactive  
Elle  
Elle  
Elle  
Toujours elle  
Toujours elle qui lave et qui range  
Toujours elle qui fait les *boureks*  
Toujours elle  
Pourquoi pas lui  
Jamais lui  
Pourtant lui aussi  
Il mange!

*Adaptation de Soraya Hadjarab*

**Réponse :**

***Il pleut***

Il pleut. Il pleut  
Il fait beau  
Il fait du soleil  
Il est tôt  
Il se fait tard  
Il  
Il  
Il  
Toujours Il  
Toujours Il qui pleut et qui neige  
Toujours Il qui fait du soleil  
Toujours Il  
Pourquoi pas Elle  
Jamais Elle  
Pourtant Elle aussi  
Souvent se fait belle!

*Jacques Prévert*

**Chapitre III :**  
**Les théories pragmatiques**

## Introduction

Comme nous l'avons mentionné dans un précédent cours portant sur les méthodes et les théories linguistiques, la pragmatique est marquée par trois moments de son histoire : la naissance avec les philosophes du langage anglo-saxons Austin, Searle et Grice, l'orientation cognitiviste que Serber et Wilson lui ont donnée et l'approche intégrée qu'elle a connue avec les travaux de Ducrot et Anscombe. Dans ce premier cours, l'objectif était d'initier l'étudiant à la première théorie fondatrice, *La théorie des actes de langage*, pour qu'il se familiarise avec cette jeune discipline qui trouve ses véritables fondements dans les années 1950 à 1990.

Ainsi, dans ce deuxième cours de linguistique qui se veut une continuité du premier nous n'allons pas revenir de manière détaillée sur cette première théorie, l'intérêt sera surtout porté sur la pragmatique cognitive et sur quelques éléments théoriques de la pragmatique intégrée.

Nous rappelons toutefois deux choses :

1/ La pragmatique est née de la philosophie du langage et qu'elle est souvent définie comme la science du contexte où le problème de sens est central.

Il s'agit par exemple, de trouver les moyens d'analyser et de comprendre pourquoi l'énoncé *J'ai mal à la tête* engendre, selon son contexte d'occurrence, des interprétations différentes. Lors d'une soirée agrémentée de musique, il signifie la musique est trop forte ; lors d'une conversation quelque peu houleuse, *tais-toi*, tu parles trop ou, selon l'interlocuteur, *taisez-vous*, vous parlez trop ; prononcé par un enfant sur le chemin de l'école, *Je ne veux pas aller à l'école*. C'est ce supplément d'information, qui exige de prendre en compte des données non linguistiques, mais qui fournit l'interprétation complète de l'énoncé, dont cherche à rendre compte la théorie pragmatique. (Garric et Calas, 2007 : 5-6).

2/ La théorie des actes de langage s'est constituée par opposition à la théorie philosophique pour laquelle la fonction principale du langage est de décrire la réalité. Cette théorie distingue trois actes : locutionnaire, illocutionnaire et perlocutionnaire. L'acte illocutionnaire constitue la notion centrale de la théorie.

Dans le tableau suivant sont présentés de manière synthétique les travaux d'Austin et Searle. La pragmatique est née avec la publication posthume en 1962 d'un recueil de conférences données en 1955 par John Austin « *Quand dire, c'est faire* » (1970). A la suite d'Austin, elle est développée par J.-R. Searle dans deux ouvrages « *Les Actes de Langage* » (1972), et « *Sens et expression* » (1982).

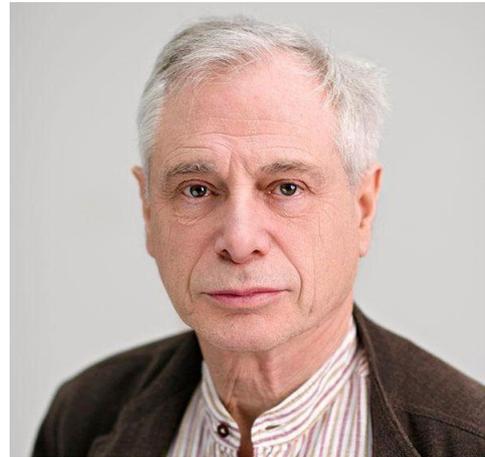
<b>La théorie des actes de langage</b>	
<b>Enoncés constatifs et performatifs, première distinction</b>	<b>Les trois actes de langage, nouvelle distinction</b>
<p>✚ Les premiers peuvent recevoir une valeur de vérité. Les seconds ne peuvent pas recevoir une valeur de vérité par contre ils peuvent être heureux ou malheureux, l'acte peut réussir ou échouer.</p> <p>Exemple :</p> <p>1/ Le chat est sur le paillason (vrai ou faux selon les conditions de vérité qui le régissent).</p> <p>2/ Je te promets que je t'emmènerai au cinéma demain. (Heureux ou malheureux selon les conditions de félicité qui le régissent)</p>	<p>✚ l'acte locutoire est accompli par le fait de dire quelque chose. (celui de prononcer la phrase)</p> <p>✚ l'acte illocutoire est accompli en disant quelque chose.</p> <p>✚ l'acte perlocutoire est accompli par le fait de dire quelque chose. (effets éventuels de l'acte illocutoire, conséquences de cet acte)</p>
<b>L'acte propositionnel</b>	
<p>✚ Searle ajoute un quatrième acte aux trois précédents décrits par Austin, l'<b>acte propositionnel</b> qui correspond à la référence (SN) et à la prédication (SV).</p> <p>✚ Différents actes illocutionnaires peuvent être réalisés au moyen d'un même acte propositionnel.</p> <p>Exemple :</p> <p>Max mange. (affirmation)</p> <p>Max mange-t-il ? (question)</p> <p>Mange, Max ! (ordre)</p>	
<b>Les actes de langage indirects</b>	
<p>✚ Un acte de langage indirect dit aussi <b>primaire</b> est un acte illocutionnaire exprimé indirectement c'est-à-dire au moyen d'un autre acte dit <b>secondaire</b>.</p> <p>✚ Dans le cas d'un acte de langage indirect ce qui est signifié par la phrase ne correspond pas à l'intention du locuteur ainsi nous avons deux actes, l'un accompli par la phrase et l'autre par le locuteur.</p> <p>Exemple : Peux-tu me passer le sel ? (L'acte primaire est une requête, l'acte secondaire est une question).</p>	
<b>La classification des actes de langage</b>	
<b>Selon Searle</b>	<b>Selon Austin</b>
<p>✚ <b>Les représentatifs</b> (expositifs chez Austin), qui engagent le locuteur sur la vérité de la proposition exprimée (asserter, conclure)</p> <p>✚ <b>Les directifs</b> (exercitifs chez Austin), qui sont des tentatives du locuteur de conduire l'interlocuteur à faire quelque chose (demander, ordonner)</p> <p>✚ <b>Les commissifs</b> (promissifs chez Austin), qui obligent le locuteur à effectuer une</p>	<p>✚ <b>Verdictifs</b> : actes Juridiques (acquitter, condamner, prononcer, décréter, classer, évaluer, etc.)</p> <p>✚ <b>Expressifs</b> : jugement que l'on porte sur ce qui devrait être fait (dégrader, commander, ordonner, léguer, pardonner, etc.)</p> <p>✚ <b>Promessifs</b> : obligent le locuteur à adopter une certaine attitude (promettre, garantir, parier, jurer de, etc.)</p>

<p>action future (promettre, menacer, offrir)</p> <p>+ <b>Les expressifs</b> (comportatifs chez Austin), qui expriment un état psychologique (remercier, s'excuser, accueillir, féliciter)</p> <p>+ <b>Les déclaratifs</b> (verdictifs chez Austin), qui entraînent des changements immédiats d'ordre institutionnel et tendant à impliquer des structures institutionnelles spécifiques (excommunier, déclarer la guerre, baptiser, etc).</p>	<p>+ <b>Comportatifs</b> : attitude ou réaction face à la conduite d'autrui ou à la situation (s'excuser, remercier, déplorer, critiquer, braver ; etc.)</p> <p>+ <b>Expositifs</b> : employés dans les actes d'exposition (affirmer, nier, postuler, remarquer, etc)</p>
--	---

## 1. La pragmatique cognitive



**Deirdre Wilson**



**Dan Sperber**

### 1.1 La critique cognitive de la théorie des actes de langage

Bien que la théorie des actes de langage reste influente dans certains domaines notamment l'acquisition du langage et l'intelligence artificielle, les travaux actuels en pragmatique cognitive ont montré ses limites.

*La première limite* est la considération de toute phrase grammaticalement correcte comme l'accomplissement nécessaire d'un acte illocutoire. De ce point de vu, l'interprétation de l'énoncé par l'interlocuteur revient à l'identification de l'acte de parole accompli par l'énonciateur. Or cette hypothèse ne semble pas toujours fondée. « *Comprendre la nature exacte de l'acte illocutionnaire n'est pas toujours indispensable pour comprendre le sens des énoncés* » (Zuferey et Moeschler, 2010 : 119). Comme le montre l'exemple suivant :

*Il va pleuvoir ce soir*

Pour comprendre cet énoncé, l'interlocuteur a-t-il besoin de comprendre que :

*Le locuteur prédit qu'il va pleuvoir ce soir* (acte locutoire : prédiction).

Ce qui importe en réalité ce n'est pas que l'auditeur comprenne que le locuteur réalise un acte de prédication mais que l'énoncé communique une information à propos d'un événement futur.

*La deuxième limite* est que tous les actes de langage ne dépendent pas du domaine de la linguistique ou celui de la pragmatique. Certains actes à forte composante institutionnelle comme les actes déclaratifs dépendent de contraintes extérieures à l'usage du langage et leurs réussites nécessitent qu'ils se produisent dans un contexte bien particulier et qu'ils soient accomplis par des locuteurs qui sont institutionnellement habilités à les réaliser. De plus, ces

actes institutionnels ou sociaux comme le baptême et la promesse par exemple varient en fonction du contexte culturel dans lequel ils se produisent. « *Or, une théorie qui vise à décrire l'usage du langage doit tendre vers l'universalité.* » (Zuferey et Moeschler, 2010 : 119).

*La troisième limite* est l'association conventionnelle de certains mots ou tournures syntaxiques à des types d'actes de langage. Or, il n'existe pas toujours de relation entre la forme linguistique de l'énoncé et le type d'acte de parole réalisé. Comme le montre l'exemple suivant : Donne-moi la réponse, puisque tu sais tout !

Bien que l'énoncé se présente sous une forme impérative, il n'est ni un ordre ni une demande indirecte. Il s'agit d'un énoncé ironique qui vise à démontrer à l'auditeur qu'il a tort de croire qu'il sait tout. (Zuferey et Moeschler, 2010 : 119).

Sperber et Wilson dans le cadre de la théorie de la pertinence (1989) ont rejeté l'idée défendue par la théorie des actes de langage qui stipule que le langage serait un moyen conventionnel de réaliser des actions. En effet, ce modèle cognitiviste met l'accent sur l'importance à recourir à des processus inférentiels pour parvenir à comprendre le vouloir dire du locuteur (son intention communicative). Ils s'inscrivent dans le modèle inférentiel de la communication qui conçoit la pensée différemment de la communication verbale. Selon eux, la pensée est bien plus riche que les énoncés effectifs qui restent incomplets et que le co-énonciateur dans un processus d'interprétation doit recomposer et compléter :

En rédigeant ce livre nous n'avons pas littéralement mis nos pensées sur du papier. Ce que nous avons mis sur le papier, ce sont de petites marques noires, dont vous avez en ce moment une copie sous les yeux. Quant à nos pensées, elles sont restées là où elles ont toujours été : dans nos cerveaux. (Sperber et Wilson, 1989 : 11)

En étudiant le rôle des actes de langage dans la communication verbale, Sperber et Wilson ont réduit la classification de Searle et Austin (cinq catégories d'actes) aux trois catégories d'actes ci-dessous. L'avantage de cette classification c'est qu'elle contient des catégories universelles appartenant à toutes les langues et toutes les cultures ce qui n'était pas le cas avec la classification de Searle et Austin (Zuferey et Moeschler, 2010 : 120) :

- Les actes de **dire que**, qui correspondent généralement aux phrases déclaratives, notamment les assertions, les promesses et les prédictions ;
- Les actes de **dire de**, qui correspondent à des phrases impératives, comme les ordres, les conseils, etc.
- Les actes de **demande si**, qui correspondent aux phrases interrogatives, telles que les questions et les demandes de renseignements.

Ces trois catégories peuvent être identifiées linguistiquement par des informations lexicales et syntaxiques toutefois ces actes ne sont pas liés conventionnellement à des catégories linguistiques comme en témoigne l'exemple sur l'ironie mentionné plus haut. Malgré sa forme impérative ce n'est pas un acte de **dire** de mais un acte de **dire que**.

En pragmatique, l'accent doit être mis « *sur l'intention du locuteur plutôt que sur les moyens linguistiques utilisés pour le véhiculer* ». (Zuferey et Moeschler, 2010 : 120)

## 1.2 La théorie de la pertinence

La théorie de la pertinence est une théorie pragmatique liée aux travaux D. Sperber et D. Wilson (1986), elle a vu le jour dans les années 80. Elle est à la fois une théorie de l'interprétation des énoncés en contexte et une théorie de la cognition, élaborée à partir d'une relecture de Grice. C'est une théorie de la communication qui a montré les limites de toutes les théories de la communication basées sur le modèle du code qui est inadapté pour décrire la communication inter-humaine. Sperber et Wilson ont tenté de montrer clairement comment les normes implicites président à la communication verbale et interviennent dans l'interprétation des énoncés.

La théorie de la pertinence est fondée sur un principe expliquant la communication et la cognition : **le principe de pertinence**. (Moeschler et Auchlin, 2009).

L'hypothèse de Sperber et Wilson stipule que les êtres humains cherchent à être pertinents (c'est une approche cognitive<sup>14</sup>). Cette hypothèse appliquée à la communication, verbale ou non verbale, correspond au principe (communicatif) de pertinence : tout acte de communication ostensive communique la présomption de sa propre pertinence optimale.

Ce principe peut être formulé plus simplement : le locuteur a produit l'énoncé le plus pertinent dans les circonstances. (Moeschler et Auchlin, 2009).

Pourquoi le destinataire est-il autorisé à supposer que l'énoncé du locuteur (son acte de communication ostensive) est optimalement pertinent ? Parce que sans cette présomption de pertinence optimale, il est impossible d'expliquer pourquoi le destinataire lui prête attention. Rien ne justifie en effet qu'un effort de traitement de l'acte de communication soit engagé sans qu'il y ait en retour une présomption (au pire) ou une garantie (au mieux) de pertinence. Si donc le destinataire s'engage dans un processus d'interprétation, coûteux du point de vue cognitif, c'est qu'il peut s'attendre à ce que les efforts de traitement qu'il implique l'interprétation de l'énoncé soient compensés par des effets. Son engagement dans le processus de compréhension est donc lié à un second principe, cognitif de

---

<sup>14</sup> On peut reprocher à cette théorie principalement cognitive l'ignorance des fonctions sociales mises en jeu par l'activité de communication.

pertinence : La cognition humaine tend à la maximisation de la pertinence. (Moeschler et Auchlin, 2009 : 181).

### 1.2.1 Efforts et effets cognitifs

*Les efforts cognitifs* sont les efforts de traitement de l'acte de communication. Ils dépendent de : la longueur de l'énoncé, accès aux informations encyclopédiques, nombre de règles logiques impliquées par le mécanisme déductif.

*Les effets cognitifs ou contextuels* sont le résultat du processus d'interprétation. Ils sont de trois types : **ajout** d'une hypothèse, via une implication contextuelle ; **modification** de la force avec laquelle une hypothèse est entretenue ; **suppression** d'une hypothèse en cas de contradiction. (Moeschler et Auchlin, 2009 : 181).

#### Exemples :

1/-Pierre : Où est Max ?

-Marie : Max est chez lui. Il y a de la lumière dans son salon. (Ajout)

2/-Pierre : Je me demande si max est chez lui ?

-Marie : Max est chez lui. Il y a de la lumière dans son salon. (Modification de la force de l'hypothèse)

3/- Pierre : Inutile de vouloir appeler Max. Il est 8 heures, et il ne rentre pas avant 9 heures.

-Marie : Non, il est chez lui. Il y a de la lumière dans son salon. (Suppression de l'hypothèse).

### 1.2.2 La pertinence

On peut dire qu'un énoncé est pertinent dès qu'il produit un effet cognitif dans un contexte donné, par exemple, si un contexte contient à la fois l'idée que Le Pen viendra sur le plateau télévisé et que Chirac et Le Pen ne peuvent pas se voir sans se disputer, alors l'annonce que Chirac viendra comporte, dans son *effet cognitif*, le pronostic d'une dispute.

Toutefois le degré de pertinence d'un énoncé dépend du nombre des effets cognitifs produits et des efforts de traitement. Autrement dit, plus un énoncé produit d'effets contextuels plus il est pertinent et plus il demande d'efforts cognitifs moins il est pertinent dans ce contexte. La communication pertinente est celle qui produit le maximum d'effets contextuels à moindre coût cognitif. C'est la raison pour laquelle la communication est ordinairement non littérale. Dans le calcul des explicitations et des implicites, l'interlocuteur adopte le principe du moindre effort, autrement dit le processus

d'interprétation s'arrête dès qu'il considère la première interprétation pertinente qu'il lui vient à l'esprit.

Définition de la pertinence :

- Toutes choses étant égales par ailleurs, plus un énoncé produit d'effets contextuels dans un contexte donné, plus il est pertinent dans ce contexte
- Toutes choses étant égales par ailleurs, plus un énoncé demande d'efforts cognitifs dans un contexte donné, moins il est pertinent dans ce contexte. (Moeschler et Auchlin, 2009 : 182).

La pertinence n'est pas constante, elle est variable selon les individus. Ce qui est pertinent pour X ne l'est pas pour Y.

### 1.2.3 L'interprétation des énoncés

Dans la théorie de la pertinence, l'interprétation d'un énoncé par le destinataire revient aux choix des hypothèses jugées pertinentes par rapport au contexte d'énonciation à savoir celles qui font l'objet de l'intention communicative du locuteur. Le mécanisme d'interprétation des énoncés qui est un mécanisme déductif déduit la forme propositionnelle et les effets contextuels de l'énoncé sur la base de la forme logique et des hypothèses contextuelles. (Moeschler et Auchlin, 2009 : 182).

Le contexte est une variable et non une constante, puisque il est construit pour chaque nouvel énoncé et ne contient que les informations nécessaires à une interprétation cohérente de cet énoncé. C'est bien entendu le principe de pertinence qui sert à borner le contexte : ne sont retenues que les informations qui ont le plus de chance de produire un effet suffisant pour un effort raisonnable, qui sont susceptibles de produire un effet important, ou qui sont les plus accessibles.

Parmi les effets contextuels *les implications contextuelles* définies comme suit :

Une implication contextuelle est une implication qui n'aurait pas pu être tirée de la seule forme propositionnelle ni des seules hypothèses contextuelles, mais qui est le résultat de la combinaison de la forme propositionnelle et des hypothèses contextuelles. (Moeschler et Auchlin, 2009 : 183).

L'implication contextuelle est la synthèse d'au moins deux hypothèses ou prémisses conduisant à une information nouvelle. Du point de vue de son contenu elle est l'équivalent de l'implicature conversationnelle de Grice toutefois son déclenchement n'est pas le fait d'une maxime de conversation mais par la recherche de pertinence automatiquement associée au processus d'interprétation.

Les implications contextuelles font partie de la catégorie générale des **implications**.

Les implications de l'énoncé sont calculées via un processus inférentiel. Elles sont de deux types : les conclusions implicites et les prémisses implicites. La conclusion implicite<sup>15</sup> caractérise l'implication dérivée sur la base d'une hypothèse contextuelle, alors que la prémisses implicite<sup>16</sup> est construite sur la base des indications linguistiques fournies par l'énoncé. « *Le processus inférentiel prend pour entrée un ensemble de prémisses, et produit en sortie des conclusions qui suivent logiquement des prémisses, ou au moins qui sont justifiées par elles* » (Ludwig, 1997 : 190).

Dans l'exemple suivant :

Pierre : Aimerais-tu manger des tagliatelles ?

Paul : Je n'aime pas les pâtes.

On peut tirer de l'énoncé de Paul des implications : une conclusion implicite (Paul n'aimerait pas manger des tagliatelles) et une prémisses implicite (les tagliatelles sont des pâtes). Le processus d'interprétation ne se limite pas bien évidemment aux implications mais intègre aussi *les explicitations*<sup>17</sup> qui sont des hypothèses communiquées explicitement :

Dans l'exemple ci-dessus, Paul exprime une certaine attitude propositionnelle c'est-à-dire un état mental, une intention au moment où il parle et un but illocutionnaire. L'explicitation, qui décrit l'attitude propositionnelle de Paul est :

- Paul ne désire pas manger des pâtes.

Le processus complet d'interprétation est représenté par le schéma d'inférence suivant :

- a. Paul ne désire pas manger des pâtes (explicitation)
- b. Les tagliatelles sont des pâtes (prémisses implicite)
- c. Paul ne désire pas manger des tagliatelles (conclusion implicite)

L'interprétation de cet énoncé peut s'enrichir davantage sur la base d'autres prémisses implicites comme « les macaronis sont des pâtes ». De nouvelles conclusions implicites peuvent être ainsi tirées « Paul n'aimerait pas manger des macaronis ».

Avec sa réponse indirecte, Paul a produit donc plus d'effets contextuels. Son choix pour un mode de communication non littérale s'explique par la recherche de pertinence.

En fait, les explicitations sont de deux types : **l'explicitation d'ordre supérieur** laquelle se réalise par la prise en compte de l'attitude propositionnelle du locuteur et **l'explicitation du premier ordre**.

---

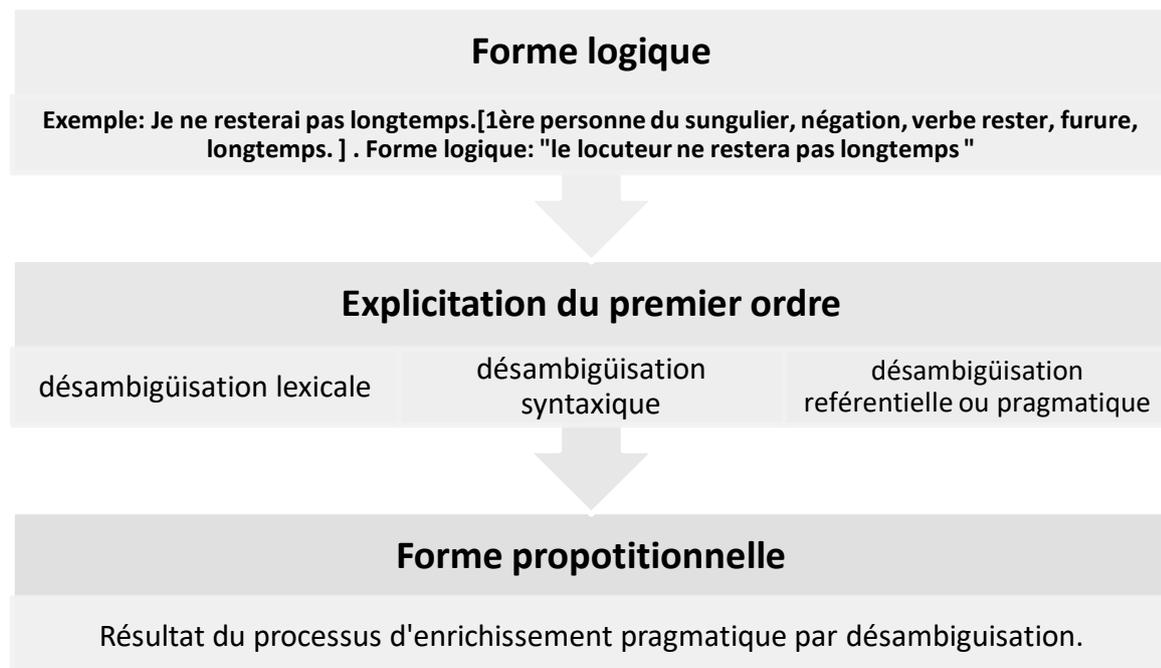
<sup>15</sup> La conclusion implicite correspond au sous-entendu en pragmatique intégrée de Ducrot.

<sup>16</sup> Les prémisses implicites correspondent au présupposé en pragmatique intégrée de Ducrot.

<sup>17</sup> Les explicitations correspondent au contenu posé en pragmatique intégrée de Ducrot.

L'explicitation du premier ordre se fait par l'enrichissement de la forme logique<sup>18</sup> de l'énoncé via les processus pragmatiques de désambigüisation lexical, syntaxique et référentielle. Elle permet d'accéder à la proposition ou *forme propositionnelle*. (BRACOPS, 2010 : 115)

Explicitations et implications relèvent donc toutes deux du processus d'interprétation pragmatique.



- **La désambigüisation lexicale** : concerne les termes polysémiques qui nécessitent de choisir par l'interprète le sens qui convient à la situation de communication.

Exemple : Le loup est gris. (Animal ou masque).

- **La désambigüisation syntaxique** : Parfois la morphologie d'un mot ne permet pas de déterminer sa catégorie grammaticale.

Exemple : La petite brise la glace.

(Petite=substantif, brise=verbe, glace substantif ou petite =adjectif, brise= substantif, glace=verbe)

- **La désambigüisation pragmatique ou référentielle** : Il s'agit d'attribuer aux termes qui le requièrent les référents adéquats, les déictiques notamment, sur la base d'informations qui se rapportent à la situation d'énonciation.

---

<sup>18</sup> La forme logique est le résultat d'une première interprétation linguistique et codique de l'énoncé. Suite ordonnée de concepts correspondants aux composants linguistique de la phrase.

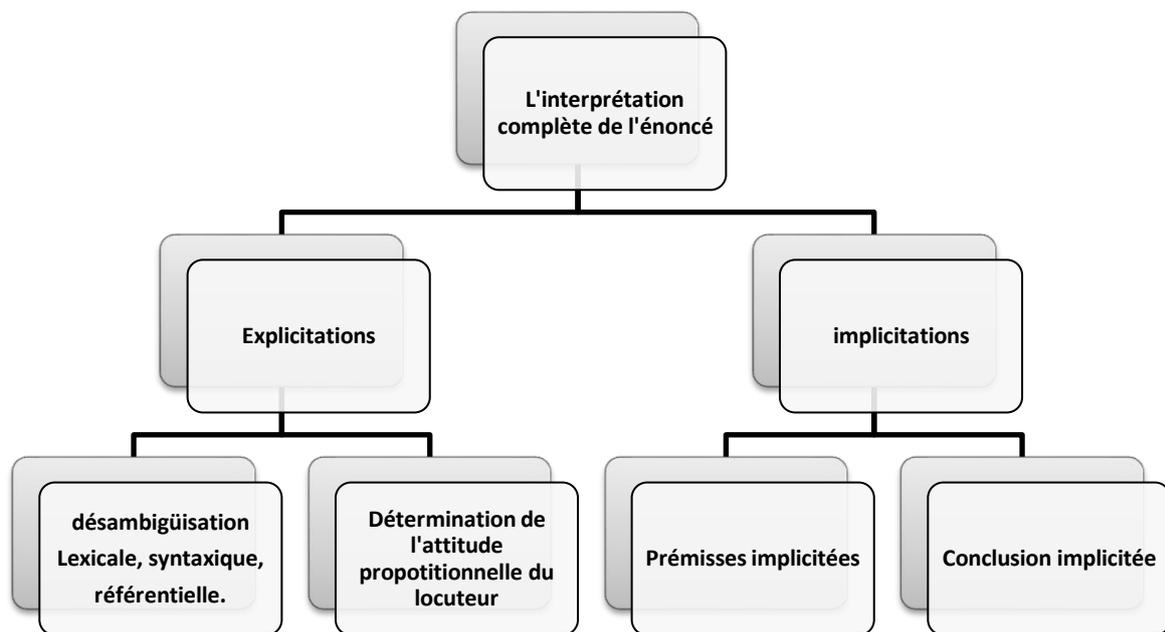
**Exemples :**

1/ **je te téléphonerai demain.**

Pour désambiguïser cet énoncé il faut identifier les interlocuteurs et le repère temporel d'actualité.

2/ Le professeur a rencontré l'étudiant parce qu'**il** était en retard.

**Il** peut renvoyer au professeur ou à l'étudiant.



**Schéma inférentiel du processus complet de l'interprétation des énoncés**

## 2. La pragmatique intégrée

Oswald Ducrot, linguiste français, est le principal représentant de la pragmatique intégrée.

### Oswald Ducrot



Linguiste français, directeur d'études à l'EHESS. Auteur de : *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*, 1998 ; *Le Dire et le Dit*, 1980 ; *Les Echelles argumentatives*, 1980 ; *Les Mots du discours*, 1980 ; avec Jean-Marie Schaeffer, *Nouveau Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, 1999.

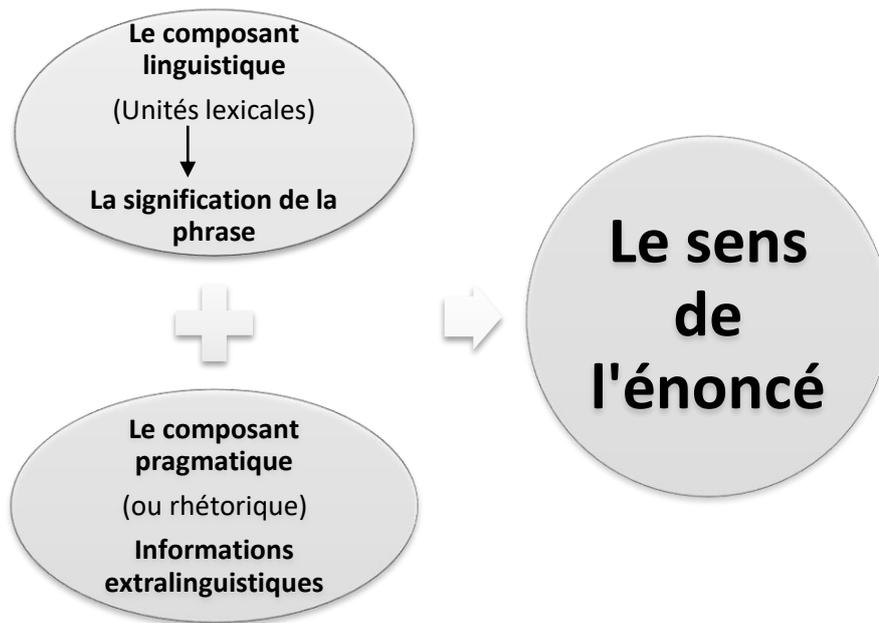
À la différence de la pragmatique cognitive de Sperber et Wilson qui tire ses origines des théories logicistes et de la philosophie du langage (École d'Oxford), la pragmatique intégrée (École française) s'inspire de la linguistique de l'énonciation inaugurée par Émile Benveniste (1960) et illustrée par Antoine Culioli à partir des années 1970.

Cette théorie pragmatique est désignée par *pragmatique intégrée* par ce qu'elle est considérée comme une discipline fille de la linguistique, *intégrée* à la linguistique au même titre que la phonétique, la syntaxe et la sémantique. Elle intervient dans l'interprétation des énoncés et prend le relais de la sémantique quand cette dernière a achevé son rôle et épuisé ses possibilités.

Des chercheurs français (J.CI. Anscombe, O. Ducrot, Fr. Récanati, C.Kerbrat-Orecchioni) stipulent que la pragmatique se rajoute à la sémantique pour prendre en charge l'étude des aspects non traités par la sémantique : la description de la situation de communication, les conditions de la réussite de la communication, l'étude des déictiques personnels (je, tu...) et des déictiques spatio-temporels (maintenant, ici...) dont

l'interprétation dépend de la situation de communication, etc. Elle est donc conçue comme **une théorie sémantique**<sup>19</sup> intégrant les aspects énonciatifs dans le code linguistique.

De ce point de vue le sens de l'énoncé est le résultat de la jonction d'informations linguistiques appartenant au composant linguistique de la phrase (morphèmes, unités lexicales) qui livre la signification de la phrase et d'informations extralinguistiques appartenant au composant pragmatique (ou rhétorique), intégré à la sémantique. (BRACOPS, 2010).



### **La pragmatique intégrée est une théorie sémantique**

En s'intéressant à l'étude des faits liés à l'énonciation, la pragmatique intégrée constitue un prolongement de la linguistique énonciative. Aussi, elle partage avec la pragmatique cognitive l'idée que le langage est un moyen d'action et ne le considère pas dans sa fonction descriptive. Elles diffèrent toutefois sur un point essentiel. En effet, la pragmatique cognitive considère l'énonciation comme « *un phénomène général préalable à tout processus interprétatif mis en œuvre par le système central de la pensée* » (BRACOPS, 2010 : 163) ; quant à la pragmatique intégrée, elle définit l'énonciation comme « *une composante fonctionnelle de la langue, une propriété associée au code linguistique et inscrite dans la structure de la langue.* » (Ibid.)

<sup>19</sup> C'est une **théorie sémantique** et une **théorie de l'argumentation**. Une théorie **non vériconditionnelle**. Dans ce cours le volet portant sur l'argumentation n'est pas abordé.

## 2.1 Signification conceptuelle et signification procédurale

Ducrot classe les mots en deux catégories : les termes à contenu conceptuel et les termes à contenu procédural.

Les premiers renvoient à **des entités du monde**, ou aux événements et actions dans lesquels ces entités paraissent. Ce sont les verbes, les noms et les adjectifs qualificatifs. Ces éléments lexicaux encodent des informations conceptuelles, leur valeur sémantique est leur référence. (Zuferey et Moeschler, 2010 : 123). Le mot *arbre* par exemple encode le concept *arbre* qui a pour propriétés encyclopédiques : un végétal avec un tronc et des feuilles, enraciné dans le sol, etc. Les locuteurs se servent de ce concept pour désigner tous les référents du monde auxquels il s'applique (sapins, chênes, hêtres, etc.)

Les seconds n'encodent pas de concept mais une information procédurale, ils livrent **des instructions, des procédures** sur la façon d'utiliser les phrases dans une situation de communication. Il s'agit essentiellement des pronoms personnels, des conjonctions et des adverbes. (BRACOPS, 2010 : 164)

### Exemples :

Ta jupe est très belle **mais** un peu trop courte. (Rapport d'opposition, restriction)

Prend la voiture **parce que** tu risques d'être en retard. (Rapport de cause, explication)

Le rôle de *mais* et de *parce que* est d'indiquer à l'interlocuteur le type de rapport logique à établir entre la première et la deuxième partie de l'énoncé.

Le contenu des pronoms de la première et deuxième personne correspond à une procédure, ils apparaissent dans le discours pour indiquer à l'interlocuteur de déterminer la personne en question **dans la situation de communication**. Ce que le mot *je* signifie dépend de la personne qui parle.

Exemple du discours rapporté (*Ibid.*, p.165):

*Serge :- Luc m'a dit : « Je trouve Paul idiot »*

Si nous remplaçons dans cet énoncé le pronom de la première personne par « le locuteur de cet énoncé », nous obtenons :

*Luc a dit au locuteur de cet énoncé : « le locuteur de cet énoncé trouve Paul idiot ».*

Comment distinguer dans ce cas entre Serge et Luc auxquels l'énoncé de départ réfère successivement. Il est donc manifeste que *je* a un contenu procédural.

De même pour les mots *maintenant* et *demain* (adverbes) dont le sens dépend entièrement du **moment de l'énonciation** : mercredi 13 juillet 2022 par exemple. Ces mots ont pour rôle de donner l'instruction à l'interlocuteur de chercher le moment de l'énonciation

afin de se situer soit à ce moment-là avec le mot *maintenant*, soit le jour suivant avec le mot *demain*.

Il est donc manifeste que le contexte est primordial pour déterminer la signification des termes à contenu procédural. C'est pourquoi ils sont étudiés dans le cadre de la pragmatique plutôt qu'en sémantique. (Zuferey et Moeschler, 2010 : 124).

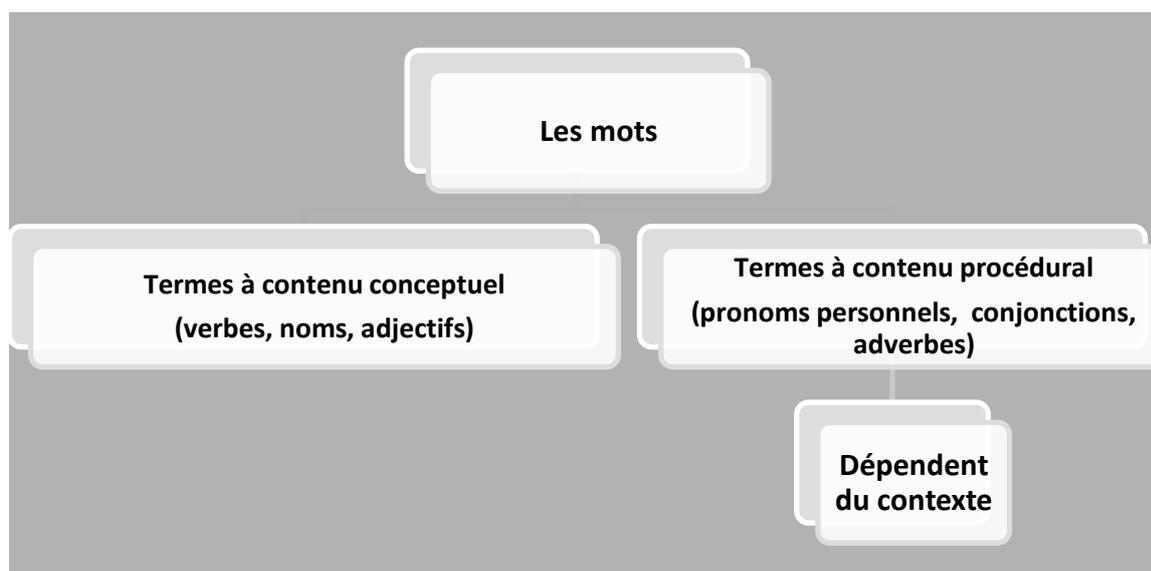
**Exemple : Hier, je me suis promené dans la forêt.**

Comme toutes les phrases, celle-ci contient à la fois des éléments à contenu conceptuel et procédural. Au niveau du contenu conceptuel, il y a le verbe se promener et le nom forêt. Au niveau du contenu procédural, il y a l'adverbe déictique hier qui donne l'instruction à l'auditeur de chercher le jour avant l'énonciation, les pronoms je et me qui identifient le locuteur de la phrase, l'auxiliaire de temps suis qui, accompagné du verbe, situe l'action dans le passé, la préposition dans qui indique une relation d'inclusion et enfin le déterminant la qui renvoie à un lieu identifiable et unique. Cet exemple montre bien que les informations procédurales ne sont ni moins nombreuses ni moins importantes que les informations conceptuelles pour comprendre le sens d'une phrase.

(Zuferey et Moeschler, 2010 : 124).

**Remarque :**

Selon la théorie de la pertinence, les termes à contenu conceptuel permettent la production d'effets cognitifs et donc **l'accès aux informations**, tandis que les termes à contenu procédural ont pour rôle de faciliter **le traitement de l'information**. (Bracops, 2010 : 165).



## 2.2 La présupposition et le sous-entendu

Selon Ducrot tout énoncé assertif communique une information explicite et peut aussi contenir une information implicite. L'information explicite consiste dans la proposition nommée **contenu posé**. L'information implicite peut revêtir deux formes : la présupposition ou le sous-entendu.

### 2.2.1 La présupposition

Par un acte d'assertion, le locuteur accomplit de façon secondaire un acte de présupposition, lequel est **conventionnellement codé dans le langage** c'est-à-dire inscrit dans la structure même de la langue et est par conséquent indépendant du contexte et des circonstances de l'énonciation (BRACOPS, 2010)

#### Exemples :

Paul est un enseignant

Contenu posé (assertion) : Paul est un enseignant

Contenu présupposé : Paul existe. (Contenu implicite)

Il a cessé de boire

Contenu posé (assertion) : Il a cessé de boire

Contenu présupposé : Il buvait. (Contenu implicite)

Kerbrat-Orecchioni considère comme des présupposés « *toutes les informations qui, sans être ouvertement posées, sont cependant automatiquement entraînées par la formulation de l'énoncé, dans lequel elles se trouvent intrinsèquement inscrites, quelle que soit la spécificité du cadre énonciatif.* » (1986 : 25).

Il est à retenir que la valeur de vérité de la présupposition et celle de l'énoncé sont indépendantes l'une de l'autre. Ainsi, si l'affirmation du contenu posé (Paul est un enseignant) conduit à la reconnaissance nécessaire de son présupposé (Paul existe), la vérité ou la fausseté du présupposé ne garantissent pas la vérité ou la fausseté du contenu posé. Autrement dit ce n'est pas parce que Paul existe réellement que pour autant il est un enseignant.

Ducrot ajoute que si le présupposé lié à un énoncé est faux, cet énoncé n'est ni vrai ni faux mais simplement dépourvu de sens.

#### Exemple :

La fée Clochette est gentille. (Énoncé dépourvu de sens)

Présupposé : La fée Clochette existe. (Faux)

Cela signifie que :

La présupposition n'est pas une condition de contenu par rapport à l'énoncé mais bien une condition d'emploi : dans l'échange conversationnel, le présupposé est ce qui doit être accepté par les intervenants pour que ceux-ci se comprennent et que la communication aboutisse ; il représente dès lors **une information d'arrière plan indispensable**. **La présupposition est donc un principe de cohérence** qui assure la continuité du discours ; c'est pourquoi elle peut se manifester également dans des énoncés non assertifs. (Bracops, 2010 : 167)

**Exemple** : Tu veux un café avec ou sans sucre ?

Présupposé : Tu vas prendre un café (contenu implicite)

### 2.2.2 Le sous-entendu

Un énoncé contenant un sous-entendu est un énoncé non littéral. La récupération de son contenu par l'interlocuteur se fait sur la base des circonstances de la communication et du contexte. Le sous-entendu est lié donc à l'énonciation : l'intonation, la gestuelle, la mimique du locuteur, ainsi que d'autres données relevant de la situation de communication peuvent le déclencher. L'interlocuteur mobilise ses facultés déductives pour interpréter l'énoncé. (BRACOPS, 2010)

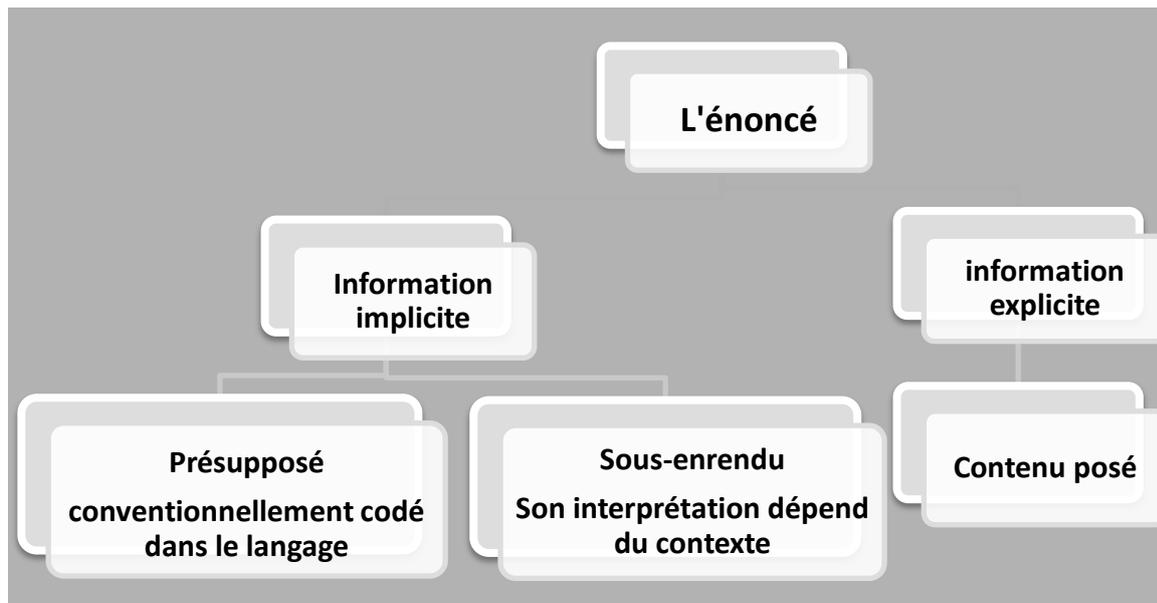
**Exemple** : Bravo ! (énoncé ironique /non littéral)

Sous-entendu : T'es nul.

D'après C. Kerbrat-Orecchioni, les sous-entendus englobent,

toutes les informations qui sont susceptibles d'être véhiculées par un énoncé donné, mais dont l'actualisation reste tributaire de certaines particularités du contexte énonciatif (ainsi une phrase telle que "Il est huit heures" pourra-t-elle sous-entendre, selon les circonstances de son énonciation, "Dépêche-toi !", aussi bien que "Prends ton temps!"); valeurs instables, fluctuantes, neutralisables, dont le décryptage implique un calcul interprétatif toujours plus ou moins sujet à caution, et qui ne s'actualisent vraiment que dans des circonstances déterminées, qu'il n'est d'ailleurs pas toujours aisé de déterminer. (Kerbrat-Orecchioni , 1986: 39)

D. Maingueneau est parfaitement d'accord avec C. Kerbrat-Orecchioni et renforce l'idée que *« les sous-entendus ne sont pas prédictibles hors contexte; selon les contextes la même phrase pourra libérer des sous-entendus totalement différents.»* (Maingueneau, 1990 : 90)



### 2.3 L'interprétation de l'énoncé

Selon Ducrot, l'interprétation s'accomplit en deux étapes successives dans un processus qui met en jeu deux composants : linguistique et pragmatique (rhétorique).

- **Le composant linguistique** : dans un premier temps l'analyse linguistique détermine la construction logico-grammaticale de la phrase conforme à la syntaxe et à la sémantique de la langue assignant par là aux différents constituants de la phrase et à la phrase elle-même une signification hors contexte. À la sortie du composant linguistique se trouve *la signification de la phrase*.

A noter que le présumé est un produit du composant linguistique.

**Exemples** : *Mon amie est parisienne.*

*Leur père est écrivain.*

*Ton dessert est délicieux mais n'insiste pas.*

- **Le composant rhétorique (ou pragmatique)** : dans un deuxième temps l'analyse pragmatique s'applique sur la signification de la phrase en tenant compte de la situation d'énonciation ce qui va assigner à la phrase cette fois le statut d'énoncé en lui attribuant un sens dans le contexte donné. À la sortie du composant pragmatique se trouve *le sens de l'énoncé*.

Le composant rhétorique opère en deux temps se divisant lui-même en deux sous-composants :

Le premier a pour rôle l'attribution des valeurs référentielles des éléments indexicaux ou déictiques<sup>20</sup> (marques personnelles, marqueurs spatio-temporels) qui donnent accès au sens littéral de l'énoncé.

**Exemples :**

*Mon amie est parisienne = Sophie est parisienne.*

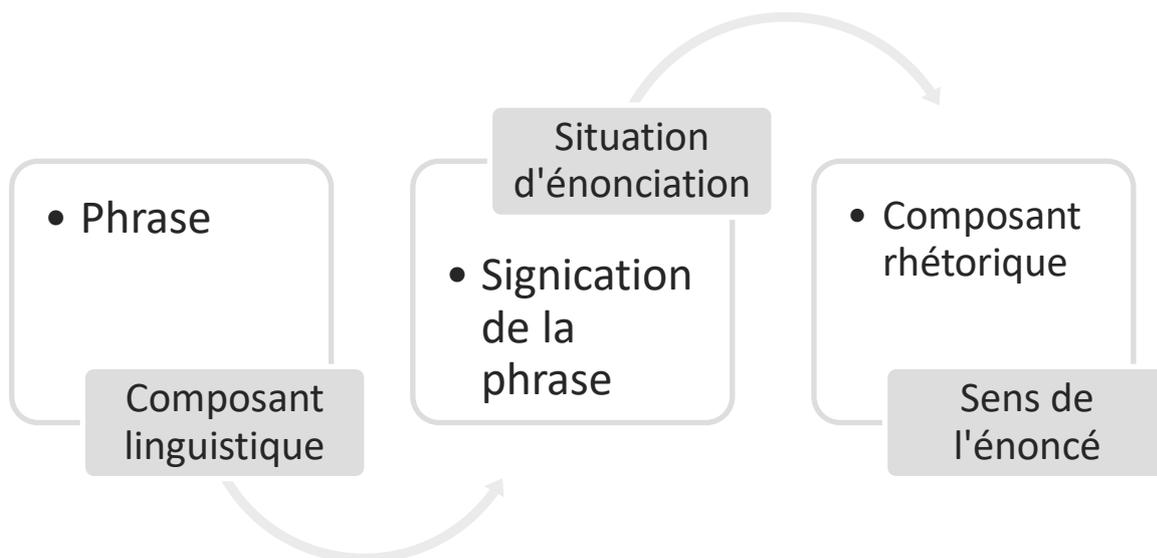
*Leur père est écrivain = Pierre est écrivain.*

*Ton dessert est délicieux... = Marie, ton tiramisu est délicieux...*

Le second sous-composant donne accès au sens non littéral de l'énoncé en combinant le sens littéral aux circonstances de l'énonciation.

Les sous-entendus relèvent du sens non littéral.

La mise en œuvre du second sous-composant rhétorique est régie par les lois du discours fixées par la collectivité linguistique, ces lois sont susceptibles de garantir la recevabilité de l'énoncé.



**Conclusion**

Ce troisième chapitre met principalement la lumière sur la notion d'implicite et son interprétation que nous avons approchée en abordant deux théories pragmatiques : la théorie de la pertinence et la théorie de Ducrot. La théorie de la pertinence de Sperber et Wilson se focalise sur la dimension cognitive nécessaire dans tout processus interprétatif enclenché par

<sup>20</sup> Cela rejoint la notion de *désambiguïsation* pragmatique ou référentielle définie par Sperber et Wilson.

l'interlocuteur. Elle stipule que les énoncés sont interprétés en tenant compte des connaissances encyclopédiques sélectionnées dans la mémoire en fonction des données contextuelles par un processus inférentiel. Ce processus inférentiel indispensable au décodage de l'implicite a été abordé également par la pragmatique intégrée mais en termes de composant pragmatique (rhétorique) à la suite duquel la production verbale passe du statut de phrase à celui d'énoncé. Enfin, nous soulignons la présence dans les deux théories de plusieurs notions identiques dans leurs contenus conceptuels mais différentes par leurs dénominations :

<b>La pragmatique cognitive</b>	<b>La pragmatique intégrée</b>
La conclusion implicite	Le sous-entendu
La prémisses implicite	Le présupposé
Les explicitations	Le contenu posé
La désambiguïsation	Le premier sous-composant rhétorique dont le rôle est l'attribution des valeurs référentielles des éléments indexicaux

## 4. Exercices et corrigés

### Exercice 1 :

Expliquez la définition suivante de la pragmatique à l'aide d'exemples précis :

« La pragmatique étudie tout ce qui, dans le sens d'un énoncé, tient à la situation dans laquelle l'énoncé est employé, et non à la seule structure linguistique de la phrase utilisée. [...] ». (Ducrot et Schaeffer, 1992)

### Corrigé :

Des éléments de réponse:

- Pragmatique (étude de l'usage du langage) VS linguistique (étude du système linguistique) ;
- La totalité du sens = Information linguistiques + informations extralinguistiques obtenues du contexte.
- Le contexte : ensemble des informations encyclopédiques, situationnelles et cotextuelles.

Exemple :

X : Aimerais-tu manger des tagliatelles ?

Y : Je n'aime pas les pâtes.

- Information linguistique (La forme propositionnelle) : Y n'aime pas les pâtes.
- Information encyclopédique : Les tagliatelles sont des pâtes.
- Information linguistique + Information encyclopédique = Y n'aimerait pas manger des tagliatelles, il s'agit donc d'un refus.
- Sens de l'énoncé : Je n'aime pas les pâtes = non je ne mange pas.

### Exercice 2 :

A/ Dites brièvement en quoi consiste l'implicite en donnant un exemple précis.

B/ Distinguez entre présupposé et sous-entendu en analysant le même exemple sur l'implicite (donné en A).

### Corrigé :

	Définitions	Analyse d'un seul et même exemple
<b>L'implicite</b>	Un énoncé non littéral, ce qui est signifié par la phrase ne correspond pas à l'intention du locuteur.	Interaction entre X et Y X : Tu crois qu'il supportera le froid ? Y : Il est Savoyard. (Il a passé

		toute son enfance dans un village à 1400 mètres d'altitude.)
<b>Présumé</b>	« Toutes les informations qui, sans être ouvertement posées (i.e. sans constituer en principe le véritable objet du message à transmettre), sont cependant automatiquement entraînées par la formulation de l'énoncé, dans lequel elles se trouvent intrinsèquement inscrites, quelle que soit la spécificité du cadre énonciatif ». (Kerbrat-Orecchioni 1998, p.25)	Il fait froid
<b>Sous-entendu</b>	« Toutes les informations qui sont susceptibles d'être véhiculées par un énoncé donné, mais dont l'actualisation reste tributaire de certaines particularités du contexte énonciatif. » (Kerbrat-Orecchioni 1998, p.46)	Il supportera le froid.

**Exercice 3 :** Dites si les énoncés suivants renferment une information explicite ou implicite. Dans le cas d'une information implicite, précisez le sous-entendu.

1. Joséphine n'a pas pu venir parce qu'elle est malade.
2. Une tempête est annoncée dans le Nord, tu devrais appeler tes parents.
3. Les chiens de race vivent moins longtemps que les autres races.
4. Quand elle aura téléphoné, je pourrai dormir tranquille.
5. Kevin roule tellement vite qu'aujourd'hui il se retrouve à pied.

**Corrigé :**

1. Joséphine n'a pas pu venir parce qu'elle est malade (Information explicite).
2. Une tempête est annoncée dans le Nord, tu devrais appeler tes parents (Information implicite).

**Sous-entendu :** Tu dois appeler tes parents afin de les prévenir de ne pas se déplacer pour venir te voir ce jour-là. (Hypothèse contextuelle : les parents qui habitent le nord ont l'habitude de rendre visite à leur fils tous les dimanches. Ce dimanche une tempête est annoncée).

3. Les chiens de race vivent moins longtemps que les autres races (Information explicite).
4. Quand elle aura téléphoné, je pourrai dormir tranquille (Information implicite).

**Sous-entendu** : Elle sera rassurée quand elle aura des nouvelles de sa fille qui est par exemple partie faire un voyage à l'étranger.

5. Kevin roule tellement vite qu'aujourd'hui il se retrouve à pied (Information implicite).

**Sous-entendu** : Kevin avait fait un accident, il n'a plus de voiture, il se déplace à pied.

**Exercice 4** : Expliquer le message implicite contenu dans ces phrases.

1. Chéri, les éboueurs sont en bas de l'immeuble.

2. Tu es bien silencieux aujourd'hui !

3. Elle ne déteste pas les bons petits plats.

4. Il fait chaud, non ?

5. Le frigo est bientôt vide.

6. As-tu encore besoin de ton livre ?

7. Tu prétends que ton chat a sali ta copie

**Corrigé :**

1. Il faut sortir les poubelles

2. Quelque chose te préoccupe.

3. Elle est très gourmande.

4. Peut-on ouvrir la fenêtre ou mettre la climatisation?

5. Il faut faire bientôt les courses.

6. Peux-tu me prêter ton livre ?

7. Je ne te crois pas, tu n'as pas fait ton travail et c'est une fausse excuse.

**Exercice 5** : Quels sont les présupposés qui figurent dans les phrases suivantes ?

1. Paul a cessé de boire.

2. Paul a vu le musée de peinture de Noisy.

3. Loup continue à fumer

4. Les élèves ont appris ce matin que Stevan allait mieux

5. Les amis du député sont influents

6. Il l'a rencontré à Marseille

7. Je déteste les gens qui aiment les snobs

**Corrigé:**

1. Paul buvait auparavant.

2. Il y a un musée de peinture à Noisy.

3. Loup fumait auparavant.

4. Stevan a été malade.
5. Le député a des amis.
6. Il s'est rendu à Marseille.
7. Il existe des gens qui aiment les snobs.

**Exercice 6 :**

**Objectif de l'exercice :** Compréhension des inférences par la pratique.

Les questions finales posées à la fin de la lecture des textes obligent le répondant à inférer. On remarque que cela implique une **attitude mentale active où le lecteur construit le sens**, et ne se contente pas de "l'absorber".

**Texte 1 :**

J'étais en train de garder mes bêtes en lisant. **Il y avait du vent ce jour-là.** Je m'endormais un peu, lorsque mon chien labri se mit à aboyer. Je n'y pris pas garde tout de suite. Puis je réalisai que trois brebis s'étaient écartées. Avec l'aide de mon chien, il me fallut peu de temps pour les ramener. Mais en revenant, plus de chapeau, plus de journal ! Ah naturellement, me dis-je, je ne fais jamais attention !

- *Le berger ne semble pas étonné à la fin : pourquoi?*

**Texte 2**

Je m'**éveillais** ; j'aimais le papier de ma chambre.  
Je cherchais à savoir s'il faisait beau dehors,  
**Le soleil aux rideaux** collait sa pâte d'or.

Ce sera tout un jour à courir dans le thym,  
Près du merisier rose et près de la cigale.

*(D'après Anna de Noailles)*

- *A quel moment de la journée sommes-nous ? .....*

**Texte 3 :**

L'aube est moins claire, l'air moins chaud, le ciel moins pur ; (...) Les longs jours sont passés ; les mois charmants finissent. Hélas ! Voici déjà **les arbres qui jaunissent!**

*(D'après V. Hugo)*

- *A quel moment de l'année sommes-nous ? .....*

**Corrigé :**

**Texte 1 :** Le berger ne semble pas étonné à la fin car il y avait du vent. Il a déduit que le vent avait fait voler ses affaires.

**Texte 2 :** Nous sommes au matin.

**Texte 3 :** C'est l'automne.

## Conclusion

Au terme de ce cours nous rappelons que des milliers de pages seraient insuffisantes pour reprendre l'essentiel des travaux passés et présents du domaine de la linguistique vu la richesse et la dynamique de celui-ci. La succession des chapitres de ce cours tend à montrer le renouveau qui a caractérisé cette discipline à partir des années 1960 avec l'intérêt des linguistes porté sur les usages de la langue autrement dit sur l'étude du langage en contexte soulignant par là la diversité des réalisations discursives. Ainsi à travers ces trois chapitres nous avons essayé de présenter à l'étudiant particulièrement les notions de discours et de contexte qui s'articulent au sein des linguistiques discursives (LT et AD) et au sein de la pragmatique. Nous soulignons que nous n'avons pas abordé ici la linguistique énonciative (les travaux d'Emile Benveniste) car elle a fait l'objet d'un précédent polycopié pédagogique.

Le contenu de ce cours gagnerait en pertinence en développant le chapitre consacré à la pragmatique intégrée et cela en l'approchant non seulement en tant que théorie sémantique (ce qui a été réalisé dans ce polycopié) mais en tant que théorie argumentative. Aussi, l'étude d'une autre théorie, qui elle aussi adopte l'approche socio-pragmatique, lui ajouterai une prévalu, à savoir l'analyse conversationnelle avec notamment les travaux de Catherine Kerbrat-Orecchioni sur les interactions verbales.

Nous espérons que par ce polycopié nous aurons contribué à l'enseignement de la matière linguistique ne serait-ce que modestement.

## Références bibliographiques

- Adam, J-M. (1990). *Eléments d'analyse textuelle*. Lège : Mardaga.
- Adam, J-M. (1999). *Linguistique textuelle, Des genres de discours aux textes* Paris : Editions Nathan
- Adam, J-M. (1992). *Les textes : types et prototypes*. Paris: Nathan
- Adam, J-M. (2002). Cohérence. Dans *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Editions du Seuil
- Adam, J-M. (2008). *La linguistique textuelle, introduction à l'analyse textuelle des discours*. Paris : Armand Colin.
- Adam, J-M. (2011). *La linguistique textuelle*. Paris : Armand Colin.
- Adam, J-M. (1993). Le texte et ses composantes, *Semen*, 8, doi : <https://doi.org/10.4000/semen.4341>
- Bakhtine, M. (1984). *Esthétique de la création verbale*. Paris : Gallimard
- Billières, M. (2015). De la phrase à l'énoncé. Repéré à <https://www.verbotonale-phonetique.com/phrase-enonce>
- Benveniste, E. (1966). La nature du signe linguistique. Dans *Problème de linguistique générale* (p.49-55). Paris : Gallimard.
- Benveniste, E. (1966). Les relations de temps dans le verbe français. Dans *Problème de linguistique générale* (p187-207.). Paris : Gallimard.
- Bracops, M. (2010). *Introduction à la pragmatique*. Bruxelles : Editions Duculot.
- Charolles, M. (1978). Introduction aux problèmes de la cohérence des textes, *langue française*, 38, 7-41.
- Charolles, M. (1988). Les études sur la cohérence et la connexité textuelles depuis la fin des années 1960. *Modèles linguistiques*, tome X, fasc.2, 20, 45-66.
- Fuchs, C. (1985). *Aspects de l'ambiguïté et de la paraphrase dans les langues maternelles*. Berne : Peter Lang
- Garric, N et Calas, F. (2007). *Introduction à la pragmatique*. Paris : Hachette
- Ludwig, P. (1997). *Le langage*. Paris : Flammarion.

- Kerbrat-Orecchioni, C. (1980). *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*. Paris : Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1986). *L'implicite*. Paris : Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1990). *Les interactions verbales*, tom 1. Paris : Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2015). De l'analyse du discours à l'analyse des discours. Dans Soulages, J-C (dir.), *L'analyse de discours, sa place dans les sciences du langage et de la communication* (p.27-36). Rennes : Presses Universitaires de Rennes
- Kleiber, G. (1994a). *Anaphores et pronoms*. Bruxelles : Duculot.
- Kleiber, G. (1994b). Contexte, interprétation et mémoire : approche standard vs approche cognitive. *Langue française*, 103, 9-22. Paris : Larousse.
- Maingueneau, D. (1990). *Pragmatique pour le discours littéraire*. Paris : Bordas.
- Maingueneau, D. (2014 a). *Analyser les textes de communication*. Paris : Armand Colin
- Maingueneau, D. (2014 b). *Discours et analyse du discours*. Paris : Armand Colin
- Moeschler, J et Auchlin, A. (2009). *Introduction à la linguistique contemporaine* (3è éd.). Paris : Armand Colin
- Moeschler, J et Reboul, A. (1998). *Pragmatique du discours, de l'interprétation de l'énoncé à l'interprétation du discours*. Paris : Armand Colin.
- Paveau, M-A et Sarfati G-E. (2003). *Les grandes théories de la linguistique*. Paris : Armand Colin.
- Pellat, J-C et Fonvielle, S. (2017). *Le Grevisse de L'enseignant, grammaire de référence*. Paris : Magnard.
- Peyroutet, C. (1994). *Style et rhétorique*. Paris : Éditions Nathan.
- Sarfati, G-E. (1997). *Eléments d'analyse du discours*. Paris : Editions Nathan.
- Sperber, D et Wilson. (1989). *La pertinence. Communication et cognition*. Paris : Les Editions de Minuit.
- Weinrich, H. (1973). *Le temps. Le récit et le commentaire*. Paris : Seuil
- Wiehweger, D. (1990). Savoir illocutoire et interprétation des textes. Dans M. Charolles, S. Fischer et J. Jayer (dir.), *Le Discours. Représentations et interprétations*, Nancy : P.U

Zuferey,Z et Moeschler, J. (2010). *Initiation à la linguistique française*. Paris : Armand Colin

Zuferey,Z et Moeschler, J. (2012). *Initiation à l'étude du sens, sémantique et pragmatique*.  
Auxerre : Editions sciences Humaines.

## **Dictionnaires**

Charaudeau, P et Maingueneau, D. (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris :  
Editions Du Seuil.

Dubois, J et al (2012). *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris :  
Larousse

Neveu, F. (2004). *Dictionnaire des sciences du langage*. Paris : Armand Colin